
Vol. 46—No 28

PRIX: SEPT CENTS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 16 OCTOBRE 1959

Les experts ignorent encore l'abri anti-atomique idéal

MONTREAL — Le type d'abri anti-atomique susceptible d'offrir le plus de protection aux Canadiens victimes d'une guerre nucléaire n'a pas encore été choisi, selon le major S. N. White, ingénieur en planification de la défense passive au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Au cours d'une allocution qu'il a pronocée devant les membres du Electrical Club de Montréal, M. White a précisé que le meilleur type d'abri, pouvant supporter un impact de 30 livres au pouce carré, représenterait d'énormes déboursés. Son installation dans les sous-sols ou les rez-de-chaussée des logis sans cave a été estimée aux Etats-Unis à $450 par personne.

M. White a en outre cité des chiffres qui démontrent qu'en dehors des agglomérations-cibles et mis à part le danger des retombées radio-actives qui constituent une menace pour toute la population, plus d'onze millions de Canadiens se trouvent soustraits à une attaque atomique directe.

Toute la population, naturellement, se trouve affectée par les conséquences qu'entraineraient la rupture des communications et la désorganisation des transports dont les agglomérations-cibles constituent la clé.

Depuis que l'armée assume la responsabilité des secours aux civils, la philosophie de la défense passive s'est quelque peu modifiée, et c'est en termes d'urbanisme, d'aménagements industriels à long terme que l'on songe aujourd'hui, plus que jamais.

M. White a cité en exemple la Suède, où de nombreuses usines sont construites aujourd'hui sous terre. Il a expliqué que la dispersion des complexes industriels dans une région plus vaste diminuerait le degré de vulnérabilité des centres producteurs d'un pays.

"Survivre à l'ère nucléaire est possible", de dire encore le conférencier. Il a rappelé que la défense passive au Canada a besoin de tout l'appui et la collaboration que peut lui donner l'industrie.

Salaire des surintendants ou des directeurs des études au Canada

Villes	Population scolaire	Salaire
Toronto	88,479	$22,000
Vancouver	59,750	20,000
Hamilton	42,000	19,000
Winnipeg	44,000	18,000
North York	42,328	18,000
East York	10,000	17,000
Scarborough	37,000	17,000
Montréal (pr.)	65,359	16,000
Ottawa	22,000	15,000
London	17,000	15,000
Forest Hill	3,210	15,000
Edmonton	38,471	14,500
Calgary	33,250	13,600
South Peal	12,000	13,500
Slt-Ste-Marie	7,850	13,200
Montréal (ca.)	156,609	12,500

On veut faire de M. "K" un capitaliste

CHICAGO — Quatre Américains, décidés à faire du premier ministre Khrouchtchov un capitaliste, lui ont donné des actions d'une valeur de $300.

Les actions ont été expédiées à Khrouchtchov au soin du président Eisenhower, à Camp David où les deux hommes d'Etat conféraient.

Dans une lettre jointe aux actions ils ont expliqué que leur cadeau avait pour but de prouver que le capitalisme américain est maintenant bien différent de celui que dénonçait Karl Marx.

Don de 25 actions

M. Paul Fisher, directeur d'une compagnie d'assurance de Chicago, a annoncé que ses compagnons et lui-même avaient formé ce projet au cours d'une visite à Kansas City, dans le Missouri. Les trois autres donateurs sont Forrest T. Jones, agent d'assurance; le Dr Stoughton F. White et John Strohm, journaliste.

"Nous parlions de la visite de Khrouchtchov en notre pays", dit Fisher, "lorsque quelqu'un suggéra de lui donner quelques actions et d'en faire un capitaliste.

"Nous avons discuté et décidé finalement que l'idée était passablement bonne. Jones possédait quelques actions de l'American Safety Razor Company. Nous sommes convenus de lui faire cadeau de ces actions tout d'abord parce que la compagnie a le mot "American" dans son nom et, ensuite, parce que nous étions en mesure de dire à Khrouchtchov: "Voici une compagnie dont les actionnaires sont plus nombreux que les employés".

Jusqu'ici, Khrouchtchov n'a pas accusé réception des actions. Fisher a dit que le premier ministre retournera probablement les 25 actions mais qu'il ne fera pas échouer pour autant la tentative.

A moins que Khrouchtchov ne fasse lui-même cadeau des actions à quelqu'un d'autre, il demeurera inscrit sur la liste des actionnaires de la compagnie American Safety Razor.

Le nouveau canal, un succès complet

MONTREAL — L'hon. Lionel Chevrier, premier président de l'Administration de la voie maritime du St-Laurent, a déclaré que son récent voyage en Europe l'a convaincu de l'immense importance du nouveau canal.

Il a aussi affirmé sa conviction que cette réalisation est un succès complet et incontestable.

L'hon. M. Chevrier était l'invité d'honneur de la National Hardwood Lumber Association, qui tient présentement son congrès à l'hôtel Reine Elizabeth.

Cette réalisation, dont l'idée remonte à un siècle et qui a été étudiée et discutée pendant un demi-siècle et effectuée ces dernières années, est le merveilleux résultat de la bonne volonté de deux peuples, le Canada et les Etats-Unis, a dit M. Chevrier.

Il a souligné les difficultés que constituait le changement nécessaire du niveau de l'eau dans la partie du St-Laurent (112 milles) qui sépare les deux pays.

Après un exposé scientifique du plan de la Voie maritime, M. Chevrier a étudié la signification et la portée de cette gigantesque réalisation.

Un pouvoir électrique de plus de deux millions de chevaux-vapeur, la réduction des prix du transport, la facilité de transporter le minerai de fer en provenance de la côte nord (à ce sujet, M. Chevrier a dit que la découverte du minerai de fer au Labrador et dans les régions du nord canadien avait été le facteur qui avait fait pencher la balance en faveur de la réalisation du projet) sont autant de gains majeurs et de facilités dus à la voie maritime.

Plus de 300 personnes ont pris part au grand banquet du 23e congrès général de l'Association d'Education, le lundi midi 12 octobre, au gymnase du collège de St-Boniface. La photo ci-dessus fut prise au moment où M. Hervé Sala, président de l'Association, invitait l'hon. Mark Drouin, C.R., président du Sénat du Canada et président de l'Union Culturelle Française, à adresser la parole. L'on voit, de gauche à droite, Me Laurier Régnier, député de St-Boniface à Ottawa, Mme Alfred Monnin, M. J. G. Van Belleghem, maire de St-Boniface, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, Mgr Hyacinthe Lapointe, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et curé de St-Jean-Baptiste, l'hon. Mark Drouin, orateur invité, M. Hervé Sala, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, l'hon. juge Alfred Monnin, Mme J. G. Van Belleghem, M. Derek Bedson, greffier du Conseil exécutif du Manitoba, et le R. P. Oscar Boily, S.J., recteur du collège de St-Boniface. Ne paraissent pas sur la photo: M. Jean-Marc Léger, secrétaire de l'Union Culturelle Française et président des journalistes de langue française du Canada, les RR. PP. Ludger Guy, S.J., agent de liaison (sortant de charge) de l'AECFM, et Raymond Durocher, O.M.I., directeur de "La Liberté et le Patriote", Mme Laurier Régnier, MM. Edmond Préfontaine, doyen des députés de langue française du Manitoba, J.-A. Dansereau, président de Radio St-Boniface Limitée, et Brunelle Léveillé, vice-président de l'Association des commissaires de langue française du Manitoba. (Photo La Liberté et le Patriote)

Nouvelle page dans l'histoire de l'A.E.C.F.M.: Epanouissement scolaire et rayonnement culturel

Au 23e congrès général de l'AECFM, qui eut lieu au début de la semaine, les quelque 300 congressistes ont discuté comment la construction d'une école élémentaire influe sur le millième de taxes dans un petit village, et ils ont écouté une description magistrale du rôle que les Franco-manitobains peuvent jouer dans un monde de 140,000,000 de francophones.

Congrès des plus pratiques: pourquoi nos garçons ne poursuivent pas leurs études secondaires dans nos villages; pourquoi nous avons si peu d'étudiantes universitaires; comment nous avons obtenu la reconnaissance de nos manuels scolaires; comment nos commissaires des "grandes" divisions secondaires entrevoient l'avenir . . .

Congrès des plus inspirateurs: les jeunes champions du Sou de l'Ecolier; les maitresses qui travaillent depuis 25 ans pour la bonne cause; une Franco-manitobaine qui chante comme une hirondelle; un orateur qui esquisse avec souplesse des idées grandioses; un premier ministre anglophone qui nous parle en français; le chant de cygne d'un prêtre-patriote qui décrit quatre ans de progrès . . .

Le journal fait revivre ce congrès dans ce numéro, comme une page importante de l'histoire franco-manitobaine, afin que les absents (car la tempête avait bloqué plusieurs chemins) puissent en retirer un peu de consolation et afin que les participants puissent méditer à loisir ce qu'ils ont vu, entendu et dit.

Le texte intégral du discours de l'hon. Mark Drouin se trouve en deuxième page.

(Suite à la sixième page)





Les jeunes ont eu leur "heure de la gloire" à l'occasion du congrès de l'A.E.C.F.M., dimanche soir, quand les Trophées de La Liberté ont été présentés aux "champions" du Sou de l'Ecolier. Sur les deux photos ci-dessus, l'on voit les représentantes des écoles de Lorette Centre (grade XII), de Ste-Agathe (couvent, grade XI) et de St-Jean-Baptiste (consolidée, grade IX) qui reçoivent les trophées des mains du R. P. Ludger Guy, S.J., après avoir expliqué au R. P. Roméo Bédard, O.M.I., comment nourrir la souscription du Sou de l'Ecolier. Les représentants de l'école St-Pierre Sud manquaient à l'appel, et les anciens de l'endroit, présents dans la salle, se contentèrent d'applaudir les exploits des jeunes. Le rapport financier a fait ressortir que le Sou de l'Ecolier a recueilli $1,425 en 1958.

Concours des Jeunes

Les tempêtes de neige ayant désorganisé la routine scolaire dans plusieurs centres, nous croyons devoir donner un peu plus de temps aux élèves qui préparent des compositions pour le concours de Cousine Josette.

La date ultime d'arrivée des compositions aux bureaux de La Liberté et le Patriote est alors fixée au 30 octobre. Les jeunes comprendront que les rapports des congrès, qui touchent d'une façon ou l'autre à l'avenir des jeunes, prennent la place de leur coin, cette semaine.

LA REDACTION.

AECFM

Le Club des 200

Au cours du 23e congrès général de l'Association d'Education, au début de cette semaine, plusieurs orateurs exprimèrent leur confiance que le Club des 200 atteigne cette année la totalité de ses membres, et même que le nombre "200" soit amplement dépassé. En tout cas, il est agréable de constater qu'à pareille date, l'an dernier, le Club ne comptait que 20 membres, et que cette année déjà 43 membres sont inscrits.

Voici les noms des huit qui viennent d'envoyer leur contribution de $25.00:

QUATRIEME LISTE
(Contributions de $25.00)

Mgr Hyacinthe Lapointe, St-Jean-Baptiste
L'hon. sénateur L. Beaubien, St-Jean-Baptiste
M. le Dr H. Boucher, St-Jean-Baptiste
M. O. Desaulniers, St-Jean-Baptiste
Me Léon-H. Bénard, C.R., Winnipeg
Union Nationale Métisse
Association d'Education des Canadiens-Français de l'Ontario
M. Raphaël Arpin, Précieux-Sang

MEMBRES INSCRITS A DATE: 43

(Suite à la sixième page)

Le Manitoba et l'Alberta, deux provinces distinctes

Nous prions nos confrères de l'Est de scruter davantage la géographie politique de l'Ouest canadien.

Il y a quelques semaines, **Le Nouvelliste** de Trois-Rivières, dans un bas de vignette, a identifié l'hon. Duff Roblin comme étant le premier ministre de l'Alberta.

Aujourd'hui, c'est le tour de notre grand journal national **La Presse** qui, dans son édition du 14 courant, l'identifie comme premier ministre et trésorier provincial de l'Alberta.

Le Manitoba aimerait bien étendre son autorité politique sur l'Alberta à cause des puits d'huile là-bas, mais M. Manning est dans le chemin depuis toujours.

Avant-propos

Ce numéro du journal est consacré en grande partie aux congrès des Associations canadiennes-françaises du Manitoba et de la Saskatchewan, celui de St-Boniface qui vient de se clore et celui de Gravelbourg qui aura lieu sous peu.

Il y a une abondance de rapports et de textes à méditer en marge du congrès de l'A.E.C.F.M., et plusieurs articles destinés à faire comprendre l'importance des assemblées qui auront lieu à Gravelbourg constituent une excellente préparation à ce congrès de l'A.C.F.C.

Nous remettons à plus tard un reportage compréhensif sur les délibérations des semaines sociales françaises et anglaises, qui viennent d'avoir lieu à Québec et à Sudbury, au sujet de l'apostolat familial au Canada, ci-inclus le message du Souverain Pontife à ce sujet.

De plus, faute d'espace, nous gardons en réserve les nouvelles au sujet des délibérations de la Conférence Catholique Canadienne à Québec.

Enfin, l'auteur de la série "Au pays des Bayous" ayant débité un reportage de six colonnes sur le congrès de St-Boniface, il faut interrompre une autre fois la série d'articles sur son voyage en Louisiane.

En somme, nos lecteurs auront l'occasion de faire une petite retraite patriotique, avec une grande abondance d'articles à lire, sans les distractions qu'offrent les autres nouvelles.

Il faut même sacrifier, à cette cause, les "Notes de la Semaine".

Récolte sous la neige détresse dans les Prairies

WINNIPEG — Le gouvernement fédéral a ordonné la tenue d'une enquête pour déterminer la gravité et l'étendue des dommages causés aux récoltes par les tempêtes de neige qui se sont abattues sur les Prairies la semaine dernière. M. Diefenbaker a annoncé cette nouvelle aux journalistes à Ottawa.

Par ailleurs, le pool de blé de la Saskatchewan et la fédération de l'agriculture du Manitoba ont demandé l'assistance financière du gouvernement fédéral. Dans un télégramme au premier ministre Diefenbaker, le premier organisme suggère l'adoption d'une politique identique à la mesure qui assure le financement provisoire de la récolte de grain dans les Prairies.

Les experts estiment qu'environ 100,000,000 de boisseaux de grain ont été affectés par la neige. Si ce grain n'est pas récupéré avant le printemps, il aura grandement dépéri.

Le ministre de l'Agriculture du Manitoba, l'hon. George Hutton, a décidé pour sa part d'entreprendre une tournée des régions sinistrées.

Congrès de spiritualité pour les journalistes

MONTREAL — Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, et Son Exc. Mgr Fulton J. Sheen, évêque auxiliaire à New York, directeur de la Propagation de la Foi aux Etats-Unis et vedette de la télévision américaine, seront au nombre des conférenciers à un congrès de spiritualité auquel prendont part les journalistes de la presse, de la radio et de la télévision de langue française de Montréal.

Ces assises, vraisemblablement les premières du genre en Amérique, se tiendront le samedi 31 octobre et le dimanche premier novembre, au Manoir d'Esterel, près de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson, dans les Laurentides, à environ 50 milles au nord de Montréal. Ce sera un congrès à l'intention des journalistes masculins.

"... il n'est pas bien certain encore que je n'aille pas à votre congrès ... de Gravelbourg" — Raymond Denis

J'assistais un jour à un congrès de l'Association d'Education du Manitoba à titre de délégué de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan. Au Manitoba, comme en Saskatchewan, la question des écoles était à l'ordre du jour. Là-bas comme chez nous, chez les laïcs et même parmi le clergé, il y avait des indiférents, des négligents qui trouvaient plus commodes de laisser faire le travail par les autres. Au congrès, on constatait des absences. Des groupes, des paroisses n'étaient point représentés.

Et je vois encore Monseigneur A. Béliveau, l'archevêque de St-Boniface, debout sur l'estrade, semblant fouiller du regard la foule des délégués, et s'écriant avec ce ton de conviction que nous lui connaissons bien:

"Un congrès de votre association, Messieurs, représente assez fidèlement les grandes manoeuvres d'une armée qui se prépare à défendre les frontières de la patrie. Cette armée occupe toutes les positions désignées par ses chefs, et si tout le monde fait son devoir l'ennemi ne passera pas. Mais, Messieurs, s'il est des bataillons qui n'obéissent pas à l'ordre des chefs, s'il est des positions qui ne sont pas défendues, les ennemis s'élanceront à travers les vides causés par l'absence de ces bataillons et ce sera la défaite de l'armée tout entière, défaite causée par la trahison de quelques-uns.

"Or, dans le congrès aujourd'hui, dans ces grandes manoeuvres de l'armée franco-manitobaine, je remarque des vides. Il est des places qui n'ont pas été occupées. Il est des bataillons, c'est-à-dire des paroisses dont les délégués ne sont pas ici, ou bien qui y sont trop peu nombreux. C'est une trahison, Messieurs, et je tiens à le dire bien haut pour être compris de tout le monde. L'absence de ces paroisses peut avoir des conséquences bien graves. Elle peut causer la défaite de l'armée."

C'est une trahison. Ces paroles cinglaient comme un coup de fouet. Il y a bien longtemps de cela, mais je me les rappelle encore comme si elles avaient été prononcées hier.

Franco-Canadiens de la Saskatchewan, vos chefs vous invitent à assister au congrès de Gravelbourg du 26 au 29 octobre. Ils vous convoquent aux grandes manoeuvres de votre armée. J'espère que ces trahisons dont parlait celui qui était alors Archevêque de St-Boniface ne se produiront pas en Saskatchewan. Chaque paroisse, chaque mission, chaque groupe doit être représenté par des délégués.

N'allez pas dire: "Qu'irais-je faire là-bas? Un de plus ou de moins, ça n'a pas d'importance." Si tout le monde tient ce langage, personne n'ira, et vos chefs découragés seront tentés d'abandonner la lutte.

Je suis vieux. Mon état de santé, me dit-on, est inquiétant. Les médecins m'affirment qu'il ne serait pas prudent pour moi de faire le voyage, et cependant, il n'est pas bien certain encore que je n'y aille pas à votre congrès. Et vous, qui, après tout, n'êtes pas si loin de Gravelbourg, vous n'iriez pas? **Ça serait une trahison.**

J'ai assisté au premier congrès franco-canadien qui s'est tenu en Saskatchewan. Il eut lieu à Vonda en juillet 1910. L'honorable A. Turgeon, député de Prince-Albert et procureur général dans le gouvernement de la province était présent. C'était une toute première tentative d'organisation.

Or savez-vous quelle était la grande question à l'ordre du jour? **La question des écoles.**

Deux ans plus tard avait lieu le deuxième congrès, celui de Duck Lake où fut fondée notre A.C.F.C. actuelle, et la grande question, celle qui domina toutes les séances, ce fut **encore la question des écoles.**

Et toujours depuis à Regina en 1913, à Prince-Albert en 1914, à Willow Bunch en 1915 et dans tous les congrès qui suivirent, la question primordiale demeura la **question des écoles.** Et parce que cette question des écoles nous paraissait d'une importance capitale, nous accourions aux congrès nombreux, venant de tous les coins de la province malgré des routes impraticables. Notre présence signifiait que nous tenions comme à nos vies à l'enseignement religieux et à l'enseignement du français. Notre présence signifiait que nous tenions à nos écoles et que nous étions prêts à les défendre n'importe quand et contre n'importe qui.

Mes amis, la situation n'a pas beaucoup changé. Je suis sûr qu'à Gravelbourg la question scolaire occupera encore une très large place. En raison de l'existence des grandes unités scolaires, l'âme catholique et française de vos enfants est menacée plus qu'elle ne l'a jamais été auparavant. Il vous appartient d'étudier ensemble la situation qui vous est faite pour perfectionner votre structure de défense. Vos chefs sont là, mais, ils ne peuvent pas tout faire. Ils ont besoin de votre appui, de vos conseils, de vos encouragements, **de votre présence.**

Quand nous parlons de la question des écoles, nous ne nous plaçons pas seulement au point de vue national, mais également au point de vue de la foi.

Nous savons qu'il n'est pas nécessaire de parler français pour être sauvé, mais nous sommes convaincus en accord avec de nombreux Princes de l'Eglise, que dans nos provinces de l'Ouest, la fidélité à notre langue et aux traditions de notre race est le plus sûr préservatif de notre attachement à l'Evangile du Christ. Et c'est en raison de cette conviction profonde que nos évêques sont toujours avec nous à nos congrès, auxquels assistent généralement un bon nombre de nos prêtres chez lesquels l'Amour du Christ n'a point fait disparaître l'amour de leur langue et de leur race.

Je n'ai pas eu connaissance du programme du Congrès, mais je suis sûr qu'on y parlera de vos postes de radio dont l'existence constitue presque un miracle de survivance sans cesse renouvelé.

Vous avez tous des devoirs à remplir envers vos postes de radio. A Gravelbourg, on vous donnera l'occasion d'en parler.

Vous avez des collèges. Ils font partie de votre armature de défense. Ils sont essentiels à votre survivance. Il leur faut un nombre suffisant d'élèves à ces collèges. Ils ne peuvent pas vivre éternellement ni de charité ni d'expédients.

D'autre part, dans ces collèges on doit former des catholiques, mais aussi des Canadiens français, des lutteurs, des chefs. Pourquoi ne pas parler de tout cela à votre congrès.

Vos paroisses rurales se dépeuplent, du moins un bon nombre. Votre jeunesse comme partout ailleurs se dirige vers les villes. C'est un péril au triple point de vue chrétien, national et social. Comment remédier à ce grave problème? Pourrait-on former des organisations paroissiales ou provinciales chargées d'acheter les terres de ceux qui veulent partir pour y établir nos jeunes Canadiens **français**?

Vous avez enfin **votre journal.** Lui aussi doit pouvoir boucler son budget. Toutes nos familles vraiment canadiennes-françaises devraient y être abonnées. C'est une question de survivance nationale. Combien en est-il qui ne le sont pas? Des comités paroissiaux pourraient-ils s'occuper de cette question?

Comme vous le voyez, ce n'est pas le travail qui vous manquera à Gravelbourg, mais allez-y. Ne comptez pas sur les autres pour le faire ce travail.

Comme il ferait bon voir à notre congrès de nombreuses délégations de toutes nos paroisses ayant à leur tête leur curé. Des délégations de tous les diocèses et de toutes les parties de la province, quelles que soient les distances, venant étudier ensemble les solutions à adopter pour assurer aussi efficacement que possible la survivance nationale et religieuse de notre groupe de la Saskatchewan.

On me demande parfois ici dans Québec s'il est permis d'espérer que nos groupes de l'Ouest continueront à parler français. La réponse à cette question, vous pouvez, vous devez la donner d'une façon éloquente en vous rendant nombreux à Gravelbourg.

Organisez-vous dans chaque paroisse. Parlez-en à votre curé, à vos commissaires d'écoles. Elisez des délégués mais faites-vous représenter. Allez-y. J'ai connu les parents de la plupart d'entre vous. Ils y venaient eux aux congrès.

Je vous ai vus dans vos écoles alors que jeunes élèves vous les fréquentiez encore. C'est parce que je suis de la famille que je me permets de vous adresser un appel spécial, et de vous dire:

"Allez-y à Gravelbourg, c'est votre devoir."

Et vous, Mesdames, qui êtes si puissantes sur le coeur de vos maris et de vos fils; poussez à la roue et envoyez-les au congrès, même s'ils ne veulent pas y aller, et un conseil, pour être bien certaines qu'ils se conduiront bien: allez-y donc avec eux, accompagnez-les.

Il faut qu'à Gravelbourg, toutes les paroisses de tous les diocèses soient représentées. En Saskatchewan, il n'y aura pas de **Trahison.**

Raymond DENIS.

Message de l'hon. Mark Drouin, président de la Chambre haute, au 23e congrès de l'A.E.C.F.M.: Rôle stratégique des Franco-manitobains parmi 140,000,000 de Francophones qui parlent une langue de qualité

C'est avec empressement que j'ai répondu à l'invitation de votre Association et c'est avec une joie profonde que je me trouve aujourd'hui parmi vous. Ai-je besoin d'en dire longuement les raisons? Vous devinez qu'elles sont nombreuses et diverses et j'ajouterai que chacune d'elles était bien suffisante pour m'amener à répondre à votre sympathique appel.

Venir dans votre province, c'est d'abord, chaque fois, prendre conscience davantage de l'immensité et de la diversité de notre pays, diversité géographique, climatique, économique et mieux constater aussi à la fois les possibilités et les problèmes que pose cette situation singulière. C'est ensuite, pour "l'homme de l'Est" que je suis, un utile rappel de la vocation particulière du Manitoba comme trait d'union entre l'orient et l'occident de notre pays. C'est enfin l'occasion de prendre la mesure du dynamisme et de l'essor d'une province dont les origines et le développement sont étroitement liés à l'activité des deux grands groupes ethniques de notre pays.

Comme président de la Chambre Haute, je suis heureux de vous apporter le témoignage de l'affectueuse sollicitude du Parlement fédéral; comme Canadien-Français, je suis profondément fier d'avoir l'occasion aujourd'hui de m'adresser en français à une admirable communauté, à l'élite des Franco-Manitobains dont la ténacité et le courage passés sont la promesse de brillants lendemains.

— I —

Aux raisons que j'ai énumérées plus haut, bien d'autres en effet s'ajoutent qui concernent plus particulièrement le fait français au Canada. Il convient de nous rappeler, pour nourrir notre fierté et notre espoir, que cet immense Ouest canadien, que ce morceau de continent qui s'étend jusqu'aux Rocheuses tout comme son pendant, l'Ouest américain, furent d'abord pénétrés, explorés, ouverts à la civilisation occidentale par des Français, par une poignée de ces hommes valeureux dont nous sommes issus. Nous sommes trop portés aujourd'hui en faisant la comparaison avec le Canada français actuel à oublier les dimensions de ce qui s'appela la Nouvelle-France. Ici, sur ce continent, devait se constituer l'un des plus vastes empires de l'Histoire puisque la Nouvelle-France couvrait non seulement la plus grande partie du Canada actuel, mais également la plus grande partie du centre et de l'Ouest américains. On reste confondu au spectacle de la tâche immense qui fut accomplie avec des moyens aussi dérisoires. Jamais un aussi petit nombre d'hommes n'avait accompli une oeuvre impériale de cette ampleur, oeuvre impériale qui fut, au premier chef, civilisatrice dans le sens le plus éminent, le plus émouvant du terme.

C'est en français que ce pays, cette province devaient s'ouvrir à la civilisation occidentale, en français que Dieu fut d'abord prié dans cette partie du monde. Evénement capital qu'il convenait sans doute d'évoquer ici, car nous devons, me semble-t-il, y puiser constamment des raisons supplémentaires de fierté et de persévérance. Certes, cette aventure aussi fragile qu'éclatante ne devait pas avoir de lendemains sur le plan politique et, comme le dit le poète: "Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers, ferma son aile blanche et repassa les mers".

Aujourd'hui, pourtant, deux siècles après cet événement historique décisif, le président du Sénat du Canada peut s'adresser en français à des centaines de Canadiens-Français. Si la réalité politique a été transformée, la réalité culturelle a subsisté du moins pour l'essentiel et c'est peut-être bien, à long terme, le plus important. Ce phénomène, cette présence dans cette ville et dans cette province, d'une communauté de langue française dynamique et valeureuse, voilà qui n'est assurément pas le fruit du hasard. Catholiques, nous y voyons assurément l'intervention de la Providence, mais nous savons aussi la vérité du proverbe: "Aide-toi et le ciel t'aidera". Si le fait français est resté au Manitob une réalité, c'est essentiellement à la foi nationale, à la vigilance permanente, au labeur incessant des Canadiens français de cette province que nous le devons.

Tous les Canadiens français de ce pays ont, Messieurs, Mesdames, envers vos prédécesseurs et envers vous-mêmes une immense dette de gratitude. Et pas seulement eux, mais tous les Canadiens. Il ne se trouve plus personne aujourd'hui en effet pour contester ce fait que la langue et la culture françaises représentent une richesse de tout premier ordre pour l'ensemble du pays et, davantage, que la présence française au Canada va être de plus en plus un puissant facteur de résistance à l'américanisation. C'est dans l'approfondissement de sa personnalité propre que le Canada trouvera les moyens de résister à la redoutable pression de son gigantesque voisin du sud. Et dans les éléments de cette personnalité le plus distinctif, le plus fécond, est incontestablement l'importante minorité francophone. Beaucoup chez nos compatriotes anglo-saxons le comprennent aujourd'hui et, par un singulier retour des choses, c'est parmi les universitaires anglo-canadiens que l'on trouve maintenant certains des partisans les plus éclairés et les plus résolus du fait culturel français.

Nous n'avons pas suffisamment conscience dans le Québec de tout ce que nous devons aux groupes français des autres provinces. Car vos combats nous ont puissamment servis et votre survivance aujourd'hui conditionne largement la nôtre. Parmi les groupes qui menèrent ce combat, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a été et reste l'un des plus ardents. Ce qui a subsisté ici a quelque chose de bouleversant, car il est le témoignage des plus hautes vertus, l'attachement à la liberté, le droit pour tout homme de s'épanouir dans la perspective de sa croyance et de sa culture, la volonté de maintenir, de préserver, contre tous les assauts et toutes les tentations de la lassitude et du confort, la foi, la langue et les traditions profondes du groupe ethnique. Après tant d'autres, je veux aujourd'hui m'incliner devant ce que votre groupe a illustré de courage et de noblesse et exprimer ma conviction que la génération actuelle de Franco-Manitobains, dans des formes nouvelles peut-être mais avec la même ferveur, le même enthousiasme, sera l'admirable égale de ses devanciers. Les voix les plus autorisées dans ce pays, tant chez les hommes politiques que chez les universitaires, les commissions les plus diverses, au premier chef la remarquable Commission Massey ont reconnu, ont proclamé que le fait français est une richesse éminente pour tout le Canada et qu'il contribue à développer une personnalité canadienne attachante, forte et distincte. S'il en est ainsi, la logique la plus élémentaire commande que partout au Canada non seulement on permette aux Canadiens français de se réaliser pleinement, mais qu'on les y aide.

— II —

Toutes ces raisons et combien d'autres justifient éloquemment votre admirable activité et vous pressent de la poursuivre et de l'amplifier, vous, Canadiens français du Manitoba comme ceux des autres provinces. Mais en même temps, vous êtes en droit de réclamer des liens plus étroits, plus féconds entre vous et les francophones du reste du pays. Nous sommes en effet à une heure de l'histoire du Canada et de l'histoire du monde où la communication entre les pays et entre les hommes est plus considérable que jamais auparavant, où l'isolement est condamné, est périlleux et où les échanges et les contacts sont une loi première de l'enrichissement intellectuel et moral de l'humanisme. Nécessité impérieuse de relations étroites et confiantes entre les Franco-Canadiens de toutes les parties du pays, certes, mais nécessité également de pareilles relations entre les groupes, les hommes de langue française du monde entier.

Nous avons peut-être trop oublié que nous ne sommes pas que cinq millions de Canadiens de langue française jetés dans l'immense Amérique du nord anglo-saxonne avec ses 180 millions d'hommes. Nous avons peut-être trop oublié que nous appartenons à un grand ensemble culturel de quelque 140 millions d'hommes de langue française. Aujourd'hui, dans notre monde du 20e siècle, il y a comme nous, avec nous 140 millions d'hommes qui, sur les divers continents, parlent et pensent "français", qui s'alimentent à la culture française.

Il y a bien sûr, la France, notre mère-patrie, coeur de cet ensemble culturel français, mais il y a avec elle la Belgique, la Suisse et le Canada français. Le français est aussi la langue de culture et de communication de toute l'Afrique du nord, de près de la moitié de l'Afrique noire, de plusieurs pays de l'Extrême-Orient, de quelques pays du Moyen-Orient et de plus, le français exerce une influence considérable dans une bonne partie de l'Europe occidentale et de l'Amérique latine. Tous les jours, il se publie environ 400 quotidiens en français, dont la moitié en France et le reste dans les autres régions que je viens de mentionner; toutes les semaines, il parait environ 6,000 hebdomadaires de toutes sortes en français et des milliers de revues de tous genres, chaque mois. Il existe une quarantaine d'universités de langue française dont une vingtaine en France même et les autres dans des pays aussi divers que le Liban, le Vietnam, le Congo belge, le Maroc, le Sénégal, Madagascar.

Imaginez un moment la puissance que représenterait ce grand ensemble de parlant français, ce grand ensemble qui va de Québec à Dakar, de Port-au-Prince à Saïgon, s'il était vraiment organisé, uni. Eh! bien, c'est à cette tâche d'édification d'un grand ensemble fraternel, d'une puissante communauté mondiale des francophones que s'est attaqué un nouvel organisme qui s'appelle "L'Union Culturelle Française". Créée voici quatre ans, l'Union Culturelle Française a présentement des sections dans six pays dont le Canada et d'autres sections vont se créer progressivement. J'ai l'honneur et la joie de présider depuis six mois le secteur canadien de l'Union Culturelle Française et je crois que nous avons entrepris là une grande, une admirable tâche où le Canada peut jouer un rôle de tout premier plan.

Que veut essentiellement l'Union Culturelle Française? D'abord apprendre à tous les "parlant français" du monde à se connaitre; ensuite, les unir étroitement sur le plan culturel, puis les amener à s'entraider, à soutenir selon le cas les groupes qui ont le plus besoin d'assistance; enfin, répandre la conscience de l'universalité du fait français et faire qu'ensemble, ces 140 millions de francophones défendent les valeurs culturelles françaises et assurent leur rayonnement dans le monde.

Or, cette grande idée, elle est née au Canada. J'y vois un éloquent symbole d'une part parce que plus que les autres, nous avons besoin de sentir la puissance du fait culturel français dans le monde, faire des échanges de toutes sortes avec les autres parties du monde français, d'autre part parce que, communauté française en terre américaine, nous avons en quelque sorte une vocation de trait d'union entre l'ensemble francophone, d'un côté, et l'ensemble anglo-américain de l'autre. Et vous mesurez directement l'importance de ce nouvel organisme; ainsi, nous pourrons diffuser les oeuvres de nos écrivains et de nos artistes dans toutes les parties du monde français; ainsi, nos jeunes, nos étudiants pourront s'ouvrir aux réalités du monde moderne, aux problèmes des nouveaux Etats africains et asiatiques, en faisant des stages dans les pays francophones d'Afrique et d'Asie; ainsi avec le temps nous pourrons faciliter la diffusion chez nous, à des prix modiques, de livres, revues, journaux et films en français de toutes les parties du monde. Bref, c'est une fraternité à bâtir, une assistance mutuelle à développer, une fierté à retrouver: notre jeunesse et surtout, peut-être, la jeunesse de nos groupes minoritaires doit savoir, doit apprendre qu'elle a en héritage une des cultures les plus prestigieuses de l'histoire de l'humanité, et qu'elle participe aujourd'hui à un des ensembles culturels les plus puissants du monde.

Par le jeu des influences réciproques, le Canada tout entier participe à l'universalité de la civilisation française. Et le premier devoir de l'Union Culturelle Française au Canada devrait être d'intégrer le Canada dans les grands courants de la pensée française dans le monde. Nous ne nous présentons pas les mains vides. La vie culturelle de notre pays a déjà produit des fruits. Je ne pense pas qu'à nos lettres, mais aussi à la peinture et à la musique canadiennes-françaises qui connaissent depuis vingt ans un admirable essor. Notre théâtre aussi a ses lettres de noblesse pour ne citer que la splendide troupe du Théâtre du Nouveau Monde qui a joué Molière sur les plus grandes scènes du monde, Paris, Edimbourg, New York, Bruxelles. Les civilisations sont faites pour s'entendre et s'enrichir d'apports mutuels.

Le Canada peut donner à l'histoire la grande leçon du développement harmonieux de deux cultures se réclamant toutes deux de l'humanisme occidental, mais cela ne sera possible que si chacune des deux peut s'épanouir et rayonner en toute liberté. Et cela suppose d'une part qu'en ce pays, la sauvegarde et la diffusion de la langue et de la culture françaises ne se heurtent plus à des obstacles d'ordre juridique; cela suppose, d'autre part, que la communauté franco-canadienne s'ouvre à toutes les autres communautés francophones du monde et forme avec elles une grande, une puissante alliance sous le triple signe de l'humanisme, de l'entraide et de la fraternité.

— III —

Mais il y a aussi une autre condition et qui nous touche de plus près encore, une condition qu'il nous appartient à nous seuls de réaliser. Cette condition, c'est la qualité de la langue que nous parlons, la valeur de l'usage que nous faisons de la culture dont nous nous réclamons. Voyez-vous, en ce temps et sur ce continent où nous n'avons ni le nombre ni la richesse, où nous ne contrôlons directement ni les grandes sphères économiques, ni la haute politique, il reste un secteur, un admirable domaine où nous pouvons, où nous devons nous illustrer, celui de la qualité. En Amérique du Nord, plus que partout ailleurs, le fait français doit être un fait de qualité, le Canadien français doit avoir un souci constant de perfectionnement, de dépassement.

Or, cette qualité elle doit d'abord se traduire dans le niveau culturel du groupe canadien-français et dans la langue parlée quotidiennement. Nous avons, je le sais, bien des excuses à une certaine faiblesse dans ces deux domaines et il n'est sans doute pas au monde d'autre groupe ethnique qui ait à relever perpétuellement un défi de l'ampleur de celui auquel nous avons jour après jour à faire face.

Cela ne saurait cependant justifier le laisser-aller et moins encore la déchéance progressive de la langue parlée chez nous. Notre témoignage sera de qualité ou ne sera pas; la qualité de la langue française et le niveau culturel des Canadiens français devront être très élevés ou ils ne seront pas. En d'autres termes, on ne survit pas pour le simple fait de survivre, mais parce que l'on a une contribution, singulière et exemplaire, à apporter au pays et au monde.

A ce sujet, nous devons, Canadiens français, tous tant que nous sommes faire un attentif examen de conscience. Il est évident que la qualité de la langue chez nous laisse indéfiniment à désirer et que le niveau culturel, le souci culturel ne sont pas, de loin, ce qu'ils devraient être. Nous demandons avec raison à nos compatriotes de respecter ici les droits du fait français, nous les invitons avec insistance à mesurer toute la richesse que représente pour le citoyen canadien et pour la collectivité canadienne, le fait culturel français en ce pays. Mais quelle image de cette langue, quel visage de cette culture leur présentons-nous?

Nous avons envers la langue et la culture françaises, envers nous-mêmes, envers l'ensemble canadien, un devoir souverain, impérieux de qualité. Ce que nous voulons défendre, préserver, renforcer, ce ne doit pas être une vague survivance, mais la manifestation éclatante de la qualité française, de l'humanisme français, de l'invention et du dynamisme français. A cet égard, il m'apparait urgent que dans tout le Canada français, au Québec comme dans les autres provinces, nous entreprenions un grand, un immense effort, surtout dans le domaine de l'enseignement pour restaurer la qualité de la langue parlée.

Il est des langues, peut-être, qui supportent d'être parlées négligemment: ce n'est pas le cas du français. Au cours de l'été dernier, lors d'une conférence d'éducateurs à Québec, un cri d'alarme a été lancé au sujet de la qualité de la langue parlée chez nous. Ce cri, tous nous devons l'entendre et il appartient notamment aux institutions d'enseignement, aux groupements d'éducateurs, aux associations patriotiques d'élaborer une politique précise, d'arrêter des mesures concrètes pour améliorer d'urgence la langue parlée au Canada français et en même temps pour insuffler à notre enseignement en général un souci renouvelé de qualité et d'humanisme.

Vous comprenez bien, n'est-ce pas, qu'il n'entre surtout pas dans ma pensée de blâmer nos devanciers. Nous avons à leur endroit, spécialement à l'endroit de ceux qui ont oeuvré dans l'Ouest canadien, une immense dette de reconnaissance. Mais c'est précisément ce qui nous commande aujourd'hui de faire un examen de conscience collectif pour assurer une qualité nouvelle à notre témoignage. Ceux qui ont consacré leur vie au maintien du fait français, ne l'ont sûrement pas fait pour que les générations futures se satisfassent d'une demi-survivance, se complaisent dans une situation linguistique médiocre, se résignent à une langue française abâtardie.

Le jour où, par malheur, les Canadiens français s'apercevraient qu'ils ne parlent plus qu'un patois, ils l'abandonneraient aisément pour passer carrément à l'anglais. Car, encore une fois, la grande règle de notre survivance, la grande justification de notre présence, c'est la qualité. Qualité de la foi d'abord, qualité également de la langue parlée, qualité du niveau culturel général, bref qualité du témoignage que comme groupe ethnique nous apportons dans ce pays et sur ce continent.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:
LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

La Journée des Missions

Le retour désormais imminent de la journée missionnaire mondiale rappelle à tous ceux qui aiment "la venue du Seigneur" le devoir très doux d'abord de Lui rendre grâces pour le bon travail accompli cette année encore dans les Missions, ensuite de raviver en eux le sentiment de leur responsabilité à l'égard de l'apostolat missionnaire.

Des événements graves de conséquence, la complexité des problèmes déjà existants auxquels d'autres sont venus s'ajouter, les épreuves et les tribulations n'ont point empêché le ferment évangélique de poursuivre son travail silencieux mais efficace. Les vérités "cachées aux savants et aux sages" ont continué d'être révélées aux humbles, venus rejoindre en nombre imposant ceux qui ont déjà trouvé dans le Christ le restaurateur de leur humanité, le créateur de leur personnalité, le pacificateur de leur vie.

En un rythme croissant, évêques, prêtres, religieux et laïcs ont été conviés à l'honneur de servir le Christ dans la personne de leurs frères de race et de croyance. Dans cette oeuvre ils sont aidés par les missionnaires — religieux et laïcs — qui sont déjà en pays de mission ou se préparent à s'y rendre, heureux de contribuer à l'extension et à l'affermissement de ce témoignage d'unité qui est la preuve, en même temps que la garantie, d'une sûre vitalité. Malgré la pauvreté des moyens toujours plus inadéquats aux nécessités, les lieux de culte, les hôpitaux et les écoles se sont multipliés, montrant de mieux en mieux la sollicitude de l'Eglise envers les esprits et les corps.

Le monde — distrait, indifférent ou hostile — ignore bien à tort l'importance de cette oeuvre missionnaire pour l'union et la paix des peuples. Un tel but ne saurait être atteint par une quelconque association toute extérieure d'intérêts, mais seulement par un processus interne, par le retour à ce qui demeure la source première de l'unité: la Parole de Dieu.

Grâces soient rendues à Dieu pour l'exécution toujours renouvelée de son commandement: "Allez, dans le monde entier, prêcher l'Evangile à toute créature." Inspirateur et guide, conseiller et consolateur, Il a multiplié, protégé, défendu l'heureux troupeau — brebis et pasteurs — qui, s'il apparait parfois laissé à la merci des hommes et de forces hostiles, est en réalité toujours placé sous l'aile de Dieu.

En Lui et avec Lui, grâces soient rendues à tous ceux qui sous l'affectueuse direction du Pasteur universel de l'Eglise, ont travaillé et travaillent encore à l'extension de son Règne; à tous les humbles mais généreux Croisés de la campagne missionnaire; spécialement à ceux qui, en souffrant pour leur foi, contribuent plus que quiconque à préparer les voies du Seigneur. De derrière les "rideaux" on entend leur voix pressante répéter les paroles de saint Paul: "A présent encore, roués de coups et sans abri . . . Insultés, nous bénissons, persécutés, nous souffrons; balayures du monde, le rebut de tous les hommes."

La pensée de l'oeuvre réalisée dans les missions et au prix de tels sacrifices pour la gloire de Dieu et le salut du monde ne peut pas, ne doit pas laisser indifférents ceux qui porteront le nom de chrétiens. Nous sommes devenus, par notre baptême, les collaborateurs de Dieu qui s'est fait homme pour nous unir à Lui, qui nous a conviés à faire descendre avec Lui, non seulement là où nous vivons mais sur toute la terre, la justice et la paix.

Ce que Dieu nous a octroyé — le don de la prière, celui du sacrifice et celui de la vie — tout cela n'est point destiné à notre seul usage; ce sont des forces dont nous devons nous servir pour les pauvres et les plus humbles d'entre les hommes. Les missions, où le Verbe fait chair souffre et attend, réclament d'urgence la plus grande part possible de nos dons. Commençons donc à remplir ce devoir par son côté le plus facile — l'offrande de notre obole et de notre prière — pour y ajouter, si Dieu le veut, le don de notre vie.

Cet appel s'adresse avant tout à ceux qui sont les instruments les plus efficaces de la volonté rédemptrice de Dieu: les humbles, les souffrants, les pauvres, les affligés. Leur réponse généreuse, sur laquelle nous savons pouvoir déjà compter, doit rappeler à tous qu'une existence vide de toute préoccupation religieuse retarde l'heure du triomphe et que leur indifférence pour l'oeuvre du Règne de Dieu empêche les missionnaires d'accomplir leur besogne. Cet appel tend également à avertir ceux qui se servent de l'argent pour leur bien particulier qu'en refusant leur aide à l'oeuvre de l'extension de la foi ils pourraient bien se voir ravir cet argent par les forces de l'incrédulité.

Forts de l'importante collaboration obtenue jusqu'ici — collaboration qui s'avère toutefois bien insuffisante en face des nécessités présentes — nous regardons avec confiance et joie la prochaine Journée missionnaire. Célébrée dans la charité et le sacrifice, accompagnée de la bénédiction du Saint-Père qui, suivant en cela la voie de ses Prédécesseurs, a, dès les premiers jours de son Pontificat, mis au premier plan de ses préoccupations les problèmes oecuméniques et missionnaires, la Journée missionnaire allégera les tristes incertitudes de l'heure présente par la vision anticipée du jour où, dans toutes les langues de la terre, les voix de tous les continents s'uniront en une seule acclamation au Roi immortel des siècles.

Mgr SIGISMONDI,
secrétaire général de
la S. C. de la Propagande.

(Oeuvres Pontificales Missionnaires, pour la Journée Missionnaire 1959)

La liberté sans ordre est un libertinage qui attire le despotisme; l'ordre sans la liberté est un esclavage qui se perd dans l'anarchie. — FENELON.



Nous appuyons fortement l'idée du désarmement général et complet . . . après que nous aurons fabriqué une bombe atomique et ajusté nos frontières en Corée, en Formose, au Laos, dans l'Inde, et que sais-je encore?

Billet du vendredi

Le destin tragique et inexplicable d'Ovide

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Il y a deux mille ans, même un peu plus, Ovide ouvrait les yeux au soleil de Sulmo, dans les Abruzes en Italie. On l'appelle le poète des Amours depuis des siècles. Il y a à cela des raisons: deux livres qui s'intitulent **Amours** et l'**Art d'aimer**.

Il vécut d'abord de douces années à Rome, après de sérieuses études à Athènes et dans la capitale de son pays, puis il en passa sept en exil. Il ne sut jamais pourquoi. Ou, s'il le savait, il n'osa jamais le révéler, dans sa conversation ou ses écrits. Il y fait cependant allusion, écrivant dans un poème des **Tristes**: "Pourquoi ai-je vu ce que je ne devais point voir?"

Depuis, les latinistes du monde entier essayent d'expliquer ce passage, sans y avoir réussi de façon satisfaisante. Cela se passait au temps du puissant empereur Auguste, qui naquit en 63 précédant l'ère chrétienne. Ovide était célèbre à Rome et adulé, mais Auguste ne l'aimait pas. Il louangeait et flattait l'empereur, dans ses vers comme dans ses discours ou sa conversation, mais il ne trouva jamais grâce devant lui.

Il débuta comme avocat, eut du succès au prétoire, fut l'un des triumvirs de Rome, mais Auguste ne cessa de lui faire grise mine. Quand il hérita de la fortune de son père, celui-ci ayant passé de vie à trépas, il abandonna le droit pour se consacrer une fois pour toutes, selon ses goûts, à la poésie et aux plaisirs — ce qui en dit long en son temps.

On raconte qu'Auguste lui reprochait la légèreté ou la licence de ses poèmes, lui qui tenait au respect de la femme vertueuse, du mariage, de la famille. S'inquiétant des moeurs dissolues de la société d'alors, on se demande s'il n'en tint pas Ovide responsable jusqu'à un point, à cause de livres qui célébraient les amours et les femmes faciles, l'amour de l'amour, un art de plaire qui ne conduisait pas aux vertus cardinales, ni aux autres. Cela ne tiendrait pas debout, selon les spécialistes. Il y a davantage et pire, mais c'est ce qu'on ne put découvrir.

Le mot d'Ovide, qu'il vit ce qu'il ne devait pas voir, est peut-être révélateur, mais on ne l'explique pas de façon certaine. Ce qui l'est, certain, c'est que l'on compte au moins deux scandales dans la famille d'Auguste, l'un impliquant sa fille, Julie, exilée 10 ans avant Ovide à cause de sa liaison avec Antoine, fils du vaincu d'Actium; l'autre concernant sa petite-fille, aussi nommée Julie, qui eut maintes aventures avant de devenir maitresse publique d'un nommé Silanus, que le grand-père avait aussi envoyée en province.

On présume qu'Ovide favorisa les déportements de l'une ou de l'autre, ou des deux, et qu'à cause de sa complaisance le chef de l'Etat lui imposa le châtiment que l'on sait. Ce qui est vraisemblable, mais non prouvé. Il y a autre chose, et c'est peut-être là que se trouve l'hypothèse la plus acceptable.

* * *

Emile Henriot, qui raconte ces choses, rappelle d'après Emile Ripert, l'un des savants ovidiens, que le poète fut peut-être mêlé à une intrigue de cour qui eut de graves conséquences. Ripert, écrit-il, semble avoir le plus approché le secret d'Ovide, "en supposant qu'il a été par ses amitiés plus en relation avec le petit-fils d'Auguste, cet Agrippa Posthume écarté de la succession à l'Empire au profit de Tibère, le fils de Livie et le beau-fils de César, qui, en effet, Agrippa ayant disparu, lui succédera". Ce serait peut-être là le crime possible, qui entraîna la perte de l'écrivain.

Toujours est-il qu'un jour Auguste l'envoya vivre chez les Scythes dans la Dobroudja, aux confins de l'empire. Il était alors marié (pour la troisième fois), avait à Rome femme, fille et maison. Sa femme ne le suivit pas, demeurant dans la capitale pour surveiller leurs biens. Il partit avec le seul ami qui ne l'abandonna point, le noble Fabius Maximus, et s'installa dans la solitude de Tomes, aujourd'hui Constantza dans la région de la mer Noire.

Il y fut le plus malheureux des hommes et pendant sept ans implora sa grâce, sans jamais l'espoir de l'obtenir. Il ne parlait pas la langue du pays et dut apprendre le parler sauvage qu'était le gète. A cinquante-deux ans, il est un vieillard à cheveux blancs. Il meurt après sept ans d'abjection, sans avoir revu les siens ni sa patrie, sans savoir au juste — ou le dire — ce qui lui valut la colère d'Auguste, et Tibère son successeur n'atténue en rien sa peine.

Il continua d'écrire, donnant ses **Tristes**, ses **Pontiques**, et ses **Métamorphoses** furent publiés à Rome pendant son absence, incomplètes, dans leur premier jet. Il n'est pas un poète de première envergure, mais il est quand même de ceux qui se survécurent et qu'on lit encore.

L'ILLETTRE.

Pas de Père Noël à Cuba cette année . . .

LA HAVANE — Noël à Cuba cette année sera révolutionnaire.

Par ordre de la senora Vicentina Antuna, directrice de la culture au ministère de l'Education, il n'y aura pas de Père Noël pour amuser les enfants dans les magasins, et il sera interdit aux marchands havanais d'importer les sapins traditionnels qui seront remplacés par des palmiers.

L'importation des jouets a été également interdite.

Lettre de Paris

Dans son 46e salon, l'automobile française confronte succès et inquiétudes

Les visiteurs du 46e Salon de l'Automobile, qui se tient actuellement à Paris, sont éblouis . . . Eblouis par le nombre, la grâce et l'élégance des hôtesses qui caracolent autour des stands. Indubitablement, l'automobile est devenue la plus belle conquête de la femme!

Mais si les exposants font ainsi appel à une main-d'oeuvre féminine de haute qualité et de grand attrait, c'est sans doute parce que les voitures présentées n'attirent plus le chaland d'une façon absolument irrésistible. Car tout ce qui trône dans les stands, ces moteurs propres comme ils ne le sont jamais sur une voiture, ces carosseries aux couleurs chatoyantes, ces chromes rutilants, tout ou presque fait "déjà vu". Les voitures exposée au Grand Palais, même celles qui porteront l'estampille "Salon de l'Auto 1959", roulent depuis plusieurs semaines, voire depuis plusieurs mois sur les routes de France: elles n'ont plus rien à cacher ou à révéler aux amateurs. C'est pourquoi les charmantes hôtesses du Grand Palais obtiennent si aisément le succès de curiosité normalement dû aux voitures: "Belles mécaniques, mais grosse consommation", affirmait à la cantonade un visiteur intéressé.

* * *

A la vérité, le Salon de l'Auto n'est plus la foire-exposition des nouveaux modèles qu'il était dans le passé. Il est devenu un centre saisonnier de transactions commerciales, un lieu de rencontre des professionnels et des usagers de l'automobile, et une occasion annuelle de faire le point.

Cette évolution est due au fait que la date de cette manifestation, qui se tient traditionnellement chaque année au début d'octobre, est, du point de vue technique, économique et psychologique, fort mauvaise. On achète moins de voitures à l'entrée de l'hiver qu'au début du printemps; l'interruption des vacances, durant laquelle les constructeurs ferment leurs usines, empêche pratiquement la mise au point de nouveaux modèles; les embouteillages de la circulation urbaine, particulièrement généreux en cette époque de "rentrée", provoquent des mouvements de répulsion à l'égard de la voiture. Bref, le Salon se tient au moment où son objet, sinon son sujet, est en très nette dépression.

Cet état de choses a d'ailleurs incité les constructeurs à modifier le calendrier de leurs présentations et de leur effort publicitaire. C'est donc tout au long de l'année, mais plus spécialement au printemps, que les nouvelles voitures sont offertes à la curiosité et à la tentation du public, cette dernière renforcée par l'apparition des beaux jours. D'autre part, un "lancement" individuel obtient évidemment plus de retentissement qu'une initiative prise dans le cadre d'une manifestation collective. Aussi bien, toutes les "vedettes" de la production automobile française ont-elles, ces dernières années, vu le jour hors-salon?

* * *

Néanmoins, une confrontation générale permet de dégager des impressions d'ensemble. C'est ainsi que l'on remarque au Salon — du moins en ce qui concerne la production française — un net regain d'engouement pour les voitures "ouvertes" (toit ouvrant ou décapotable) et la disparition progressive des grosses voitures. Les petites cylindrées sont reines depuis la CV Citroën qui troque sa vieille robe de bure grise pour un vêtement "bleu acier" nettement plus élégant, jusqu'à la Simca "Etoile" (6 CV), en passant par la robuste "Dauphine" (5 CV) et la très élégante "Floride" (5 CV) de Renault. Bien que présentée depuis plusieurs mois, la "Floride" apparait seulement sur le marché; mais son entrée est si "percutante" que les délais de livraison de la voiture atteignent près d'un an (toute la production du prochain trimestre est réservée aux Etats-Unis, où cette voiture, qui s'appelle là-bas "Caravelle", a suscité un très vif mouvement d'intérêt).

L'élimination progressive des voitures "grandes routières" est un phénomène qui affecte plus particulièrement la construction française. Seul, Citroën conserve une position conquérante avec ses excellentes voitures d'avant-garde "ID 19" et "DS 19", dont la côte, longtemps hésitante, monte en flèche. Par contre, la "fregate" de Renault (11 CV) et la "Chambord" de Simca (12 CV) vont à la dérive, parce que sans acheteurs — les usines Renault fabriquent chaque jour 1,750 "Dauphines", et seulement 60 "Frégates".

Cette désaffection dont souffre la grosse voiture — grosse à l'échelle française — trouve son origine dans la politique fiscale du gouvernement. Au prix de l'essence, plus élevé en France que partout ailleurs (l'Etat "prend" 77 francs par litre de carburant) s'ajoutent les taxes qu'une progressivité absurde rend intolérables. La "vignette" fiscale, véritable taxe à la possession inventée par le gouvernement socialiste de M. Guy Mollet, coûte chaque année 100,000 francs au possesseur d'une grosse voiture. Beaucoup d'hommes d'affaires et d'industriels ont renoncé à ce "luxe" et roulent maintenant en "Dauphine" ou en "Aronde".

* * *

Au reste, devant une situation qui tend à devenir préoccupante, les constructeurs d'automobiles jettent un cri d'alarme et somment le gouvernement d'adopter enfin une politique de l'automobile. Cette industrie est devenue l'un des secteurs-clé de l'économie française; elle a produit, en 1958, plus d'un million de véhicules, et ce record sera largement battu en 1959, puisque 665,000 véhicules ont été construits au cours du premier semestre de cette année.

Cette remarquable expansion s'accompagne d'un vigoureux effort de prospections des marchés étrangers, qui se solde par l'exportation de 47% de la production française. Renault et Simca, deux firmes particulièrement entreprenantes, font preuve d'un tel dynamisme commercial que leurs ventes à l'étranger dépassent très largement celles du marché intérieur: pour les six premiers mois de 1959, Renault a construit 246,000 véhicules, dont 131,000 ont été exportés.

Cependant, cet essor sans précédent de l'exportation des automobiles françaises n'a pu se produire qu'en raison du "tassement" du marché intérieur. Ce phénomène n'est pas sans préoccuper vivement les constructeurs qui, fort légitimement, estiment que les ventes à l'étranger doivent être assises sur un marché intérieur stable et sain.

Ce n'est pas le cas actuellement, par suite des effets de l'action gouvernementale, qui inflige une très forte pénalisation financière aux automobilistes. Certains milieux officiels — notamment au ministère des Finances — estiment que l'automobile est le "cancer" de l'économie française, et ils s'indignent de son développement, alors que d'autres secteurs, tel celui du logement et de l'habitat, ont encore tant de besoins à satisfaire. C'est là un jugement moral qui ne tient pas compte du fait que le développement de l'automobile répond à un appel psychologique profond des Français, et qu'il n'est pas possible dans un régime libéral — qu'on le déplore ou non — de contrarier autoritairement cette tendance.

* * *

S'adressant aux pouvoirs publics, M. Pierre Dreyfus, président de la Régie Renault, s'est écrié: "Le besoin de se déplacer, qu'elle qu'en soit la cause, est l'une des caractéristiques essentielles des moeurs de notre époque. Le gouvernement doit le comprendre et cesser d'accabler l'automobiliste. Il ne s'agit pas de sauvegarder les intérêts égoïstes des producteurs, ni de soutenir artificiellement un secteur de l'économie. La nécessité de cette politique est plus profonde: l'automobile est l'un des éléments constitutifs de la vie moderne. C'est un fait que personne ne peut ignorer et contre lequel personne ne peut aller . . ."

Et M. Dreyfus a poursuivi: "Qu'il s'agisse de l'aménagement de la fiscalité qui doit être aussi réellement favorable aux exportateurs qu'en Angleterre par exemple — des charges fiscales supportées par les usagers — du coût des carburants — du coût des assurances — des routes — des autoroutes — des parkings — de l'aménagement des horaires dans les villes, il faut respecter l'utilisateur. L'Etat doit comprendre que dans une économie saine et dynamique, l'automobile ne rapporte que lorsqu'elle roule."

L'Etat entendra-t-il cet appel, analogue à celui que lançait quelques jours plus tôt M. Pigozzi, directeur général de Simca, et dans lequel perce une certaine inquiétude? Déjà, les services du ministère des Finances laissent espérer aux automobilistes une baisse prochaine — 4 ou 5 francs par litre — du prix de l'essence. Premier pas vers une politique plus libérale? Les automobilistes français l'espèrent et, avec eux, les centaines de milliers de travailleurs qui vivent de l'automobile.

Maurice HERR.

"Vous avez écrit une page d'histoire en lettre d'or"

QUEBEC (La Presse) — "Lorsque je ferai au Saint-Père le récit de ces fêtes qui auront des conséquences heureuses, consolantes et édifiantes, je pense qu'il en sera consolé. Et les félicitations que je vous adresse en son nom, Excellence (Mgr Maurice Roy), seront certainement renouvelées par le Saint-Père lui-même", a dit Son Em. le cardinal-légat Alfredo Ottaviani à l'issue du banquet du tricentenaire de la hiérarchie catholique au Canada.

"Vous êtes le pasteur d'un grand diocèse, grand non seulement pas ses origines mais aussi par son histoire. Vous avez ajouté une nouvelle page de splendeur à cette histoire par ce grand séminaire qui est un monument, monument qui réunit le souvenir d'un glorieux passé et l'espérance d'un bel avenir.

"Vous avez donc écrit non seulement une page de chronique mais une page d'histoire en lettres d'or. Je vous félicite de la participation du peuple, de l'union du peuple, des fidèles avec la hiérarchie, union qui se manifeste par la participation des autorités civiles et démontre la grande unité pour l'avenir."

Ces paroles du légat papal, prononcées avec une touchante simplicité, tenaient compte à la fois des rappels historiques de l'hon. Léon Balcer, solliciteur général, qui représentait le gouvernement du Canada, des hommages rendus à Mgr de Laval par l'hon. Paul Sauvé, premier ministre de la province, et, au nom de la hiérarchie catholique du Canada, par Son Exc. le cardinal James Charles McGuigan, archevêque de Toronto, ainsi que des réflexions diplomatiques dont Son Exc. Mgr Paul Bernier, archevêque-évêque de Gaspé, avait émaillées chacune de ses présentations.

MM. Balcer et Sauvé

M. Balcer avait souligné que "les relations entre l'Eglise catholique et l'Etat canadien, établies au niveau épiscopal en 1759 et renouées ensuite par toute une série de ce que l'on ne peut dire autrement que des miracles d'habilité, sont redevenues normales et des plus amicales."

Il avait mentionné aussi, en particulier, l'accession récente d'un catholique au poste de gouverneur général du Canada: "Nos ancêtres de 1759 n'auraient jamais pu imaginer qu'en 1959 le représentant de la Couronne britannique, le vice-roi du Canada, serait un catholique.

M. Sauvé avait loué en Mgr de Laval l'architecte de la Nouvelle-France, lui attribuant "l'instauration d'un véritable sens des valeurs, tant matérielles que spirituelles" et disant de son arrivée qu'"elle a favorisé l'ordonnance d'une société bien constituée".

"En donnant un vicaire apostolique à la Nouvelle-France, a-t-il dit encore, les autorités lui faisaient cadeau d'un précepteur".

Puis, le premier ministre a montré à l'oeuvre dans la colonie le fils de "la grande lignée des Montmorency": au séminaire qu'il fonda pour desservir les paroisses encore trop pauvres pour soutenir un prêtre dans ses visites pastorales de l'Ile-aux-Oies à l'Ile Jésus, dans l'administration du pays par le conseil souverain, dans l'organisation rationnelle de l'éducation à tous les degrés, compris le technique.

Le cardinal McGuigan

Parlant au nom de la hiérarchie, Son Em. le cardinal McGuigan a exprimé la reconnaissance de tous les évêques du Canada d'aujourd'hui à Mgr de Laval et remercié chaleureusement Mgr Roy, "son très digne successeur, qui, par ses travaux et surtout, par ce dernier acte, la construction du nouveau grand séminaire, a suivi ses traces.

"Maintenant, Eminence, a-t-il poursuivi en s'adressant au cardinal-légat, "je veux, à mon tour, après Son Em. le cardinal Léger, vous prier d'apporter nos sentiments de reconnaissance à notre Saint Père pour la sollicitude que lui, ainsi que ses prédécesseurs au siège de saint Pierre, et tous les départements du Saint-Siège ont montrée pour le Canada.

"Nous jouissons de cette prévenance depuis le temps de Laval jusqu'à ce jour où vous, Eminence, venez présider notre action de grâces et le renouvellement de notre dédication.

"Je dois aussi évoquer le souvenir de toutes ces âmes dévouées du clergé, des religieux et des laïques dont la collaboration avec la hiérarchie dans ces 300 ans de développement a été un élément indispensable dans la croissance et la vigueur de l'Eglise dans ce pays.

Former de "bons prêtres"

Parlant ensuite en anglais, l'archevêque de Toronto a rappelé ses années de grand séminaire à Québec, il y a plus de quarante ans, fait un rapprochement entre les vues de Mgr de Laval et celles du curé d'Ars sur la formation du clergé pastoral et souhaité que le séminaire de Québec continue d'être "ce qu'il était, même s'il a changé d'endroit", que le goût de la connaissance et, surtout, la sainteté de vie, y inspirent la formation de "vrais bons prêtres."

Dans son hommage à Mgr de Laval, le cardinal McGuigan a dit, notamment: "Chaque membre de la hiérarchie, chaque prêtre, religieux et laïque dans n'importe quelle période de l'histoire du Canada pourraient attester la vérité de ces mots de Marie de l'Incarnation dans une de ses nombreuses lettres: "Il se fait abondamment clair qu'il était le choix de Dieu et non de l'homme".

"Les observateurs des peines de Laval lorsqu'il se mit à organiser l'Eglise naissante de la Nouvelle-France auraient pu se rappeler les paroles de l'Evangile sur le royaume de Dieu: — Il est comme un grain de sénevé qui, lorsqu'il a été semé dans la terre, est la plus petite de toutes les semences —. Nous qui sommes conscients de la gloire actuelle de l'Eglise au Canada nous pouvons constater la vérité de cette parole. On compte maintenant par millions les âmes qui ont trouvé la paix sous l'ombre bienfaisante de ses grands rameaux."

Le cardinal — légat

Dans la première partie de sa brève allocution, le légat papal avait dit, avec le sourire, qu'après "la longue homélie que vous avez si bien supportée ce matin, il n'y a pas de raison de s'étendre. D'autant plus qu'il y a ici des solliciteurs (allusion à M. Balcer) qui ont dû recevoir déjà plusieurs demandes afin que votre peine soit abrégée . . .

"Mon cher ami, l'évêque de Gaspé, vous avez fait mention de mes fonctions au Saint-Office. A ce sujet je puis me taire. Si le Saint-Office avait à penser seulement au Canada, je pourrais me pomener toujours.

"Je ne prévois cependant pas d'occasion plus opportune pour exprimer à Mgr Roy, le digne, le 20e successeur de Mgr de Laval, les plus pures félicitations pour l'heureuse organisation de ces fêtes, si parfaite qu'on ne pouvait attendre mieux.

"Fêtes consolantes, parce que ces célébrations seront, je pense, le germe d'un grand bonheur spirituel et civil pour le Canada dans l'avenir.

"Fêtes édifiantes parce qu'elles montrent la cordialité des relations entre les autorités religieuses et civiles et que la participation des plus hautes autorités civiles est vraiment consolante.

Hommages des hiérarchies de quatre pays

C'est à ce moment de son allocution que le cardinal-légat a mentionné la joie que ressentira le St-Père au récit de ces fêtes et a remercié et félicité Mgr Roy.

Outre les orateurs déjà mentionnés, quatre évêques, l'un de France, Son Exc. Mgr Stanilas Courbes, évêque auxiliaire de Paris, un de Grande-Bretagne, Son Exc. Mgr Thomas Pearson, auxiliaire de Lancaster, un des Etats-Unis, Son Exc. Mgr James MacCarthy, de Patterson, N. J., et un de Belgique, Son Exc. Mgr Charles Calewaert, de Gand, avaient prononcé de très brèves allocutions au moment du dessert.

"Il me semble que la France ne pouvait pas être absente d'une si belle fête de famille, qui est pour nous une cause de joie et de fierté, a dit Mgr Courbes, qui a évoqué le contraste entre la colonie d'il y a 300 ans et le "pays organisé d'aujourd'hui" et a salué l'épiscopat canadien au nom de celui de la France.

Mgr Pearson a souligné qu'au moment où Mgr de Laval arrivait à Québec, l'Angleterre était privée de ses évêques. Il s'est réjoui des progrès du catholicisme au Canada et de l'appui des catholiques canadiens des deux langues aux catholiques anglais.

Inégalités entre nations et continents

Servir, le journal du Secrétariat social de Paris, donne les chiffres suivants qui permettront de mieux apprécier les inégalités entre les nations et les continents. **Echelle des revenus** (en dollars, par tête d'habitant et par an). **Revenus élevés:** Etats-Unis, 1,500 dollars; Canada, Nouvelle-Zélande, 870 et 850 dollars. **Revenus moyens:** (entre 850 et 650 dollars) Suisse, Suède, Danemark, Royaume-Uni. **Revenus:** (entre 650 et 500 dollars) Norvège, Europe Occidentale (dont France). **Revenus:** (entre 500 et 200 dollars) Europe Centrale et Orientale (dont Allemagne et Russie), Europe méditerranéenne, quelques pays d'Amérique du Sud (Argentine, Venezuela), Union Sud-Africaine. **Revenus:** (entre 200 et 100 dollars) Amérique Latine (Chili, Colombie, Mexique, Brésil, Pérou), Méditerranée Orientale, Yougoslavie, Grèce, Turquie, Liban, Egypte, Japon. **Revenus:** (de moins de 100 dollars) Inde, Pakistan, Indonésie, Bolivie, Afrique du Nord (surtout l'Algérie), Afrique Noire.

Dans cette dernière catégorie se trouve environ la moitié des humains.

Liberté et libertés

La question de la liberté est à l'ordre du jour au Canada français. On en discute dans des groupes d'amis, dans les réunions d'associations, dans les séminaires laïcs et les congrès. A-t-on le temps et même la compétence pour analyser ce sujet et tirer de cette analyse des conclusions pratiques et bienfaisantes? Sous le titre "Liberté et Libertés", cette importante question a été étudiée à la Semaine sociale de 1945 tenue à Montréal.

Une équipe brillante et compétente a traité ce sujet sous toutes ses faces. Ainsi M. Gérard Chaput, P.S.S., a exposé la nature et les bienfaits de la liberté; M. Léo Pelland, professeur de droit à l'Université Laval, Les libertés modernes; le R. P. Louis Lachance, O.P., La liberté et l'Etat; M. Pierre Ricour, professeur au Collège Stanislas, La liberté et la paix; le R. P. Alcantara Dion, O.F.M., Culture de la liberté au foyer et à l'école; le R. P. Jacques Cousineau, S.J., La liberté économique; M. André Montpetit, La liberté d'association; M. Antonio Perrault, Religion, culture et liberté au Canada; M. Maximilien Caron, Liberté des provinces et centralisation fédérale; M. le chanoine Groulx, Le Canada, pays libre; Mgr Harbour, Providence divine et liberté humaine; Son Em. le cardinal Villeneuve, La liberté et le corporatisme.

Ce volume de 352 pages, grand format, ne se vend que $1.50. Il en reste encore quelques exemplaires. S'adresser aux Semaines sociales du Canada, 25, rue Jarry ouest, Montréal.

Atténuation de la guerre froide

On peut faire un bilan plus complet du voyage de M. N. Krouchtchov aux Etats-Unis, après sa visite à Pékin et son retour à Moscou. Car c'est dans les actes et les directives du chef du gouvernement soviétique qu'on doit rechercher les résultats de ses discussions avec le président Eisenhower. En tenant compte de tous les éléments perceptibles à ce jour, on doit reconnaitre une amélioration sensible dans l'atmosphère diplomatique internationale. Ce fait pourrait peut-être aider un jour une meilleure entente entre les peuples. Mais pour le moment, il convient de remarquer que les positions respectives des deux Blocs n'ont subi aucun changement. En conséquence, le fait de la guerre froide reste entier, mais il ne serait pas question maintenant de l'exploiter par des moyens qui blesseraient l'amour propre ou le sens de sécurité des partenaires en présence.

Les multiples expériences personnelles de M. Krouchtchov aux Etats-Unis lui ont permis de mieux comprendre les valeurs humaines et pacifiques du peuple américain. Et ses entrevues avec M. Eisenhower et les hautes personnalités américaines lui ont permis de se rendre compte de la sincérité de leurs motifs et des liens profonds qui rattachent le peuple aux autorités nationales. Le confort et la joie de vivre du peuple américain et son niveau de vie élevé lui ont sans doute prouvé que le régime capitaliste n'est aucunement indifférent au bonheur du peuple.

Enfin, s'il n'a pas visité des installations militaires, il sait par d'autres sources que les Etats-Unis ont une puissance actuelle et un potentiel militaire considérables.

La seule conclusion possible que le chef soviétique pouvait tirer de ces constatations était d'insister sur la coexistence pacifique des deux Blocs et d'atténuer les tensions de la guerre froide pour le bénéfice de tous les intéressés. Aussi le chef russe l'a dit aux Etats-Unis, l'a répété à Moscou et l'a monté en épingle à Pékin. Pour activer cette atténuation, il a préconisé des échanges culturels multiples entre la Russie et l'Occident et des facilités plus grandes dans les voyages. En effet, on peut mieux s'entendre quand on se connait plus intimement.

Mais l'amélioration de l'atmosphère générale de la guerre froide est le seul résultat positif du voyage de M. N. Krouchtchov aux Etats-Unis. Malgré la satisfaction personnelle qu'il a eue de ce voyage et ses entretiens avec le président, le chef de la politique soviétique n'a pas cédé d'une ligne sur les problèmes délicats qui se posent dans tous les continents et dont l'existence continuée provoque et soutient la guerre froide.

Sur le désarmement, les Soviets maintiennent leur refus d'accepter chez eux une règle d'inspection internationale. Avec un ton enjoué, M. Krouchtchov demandait aux Nations unies si la réalisation du désarmement total et universel ne rendait pas inutile l'inspection, sans se douter apparemment que ses interlocuteurs voyaient clairement le sophisme énorme qu'il cachait derrière cette déclaration souriante. Certes, on reprendra d'une façon ou d'une autre les discussions sur le désarmement, mais sans qu'on s'entende au départ!

L'impasse initiale au sujet de Berlin est réaffirmée à plusieurs reprises par le chef russe. Il a toujours insisté sur le fait que Moscou veut maintenir la séparation des deux Allemagnes et leur souveraineté individuelle: toute fusion éventuelle entre elles ne saurait résulter que de discussions entre elles et à titre égal. La seule concession psychologique pour Berlin a été de retirer la menace d'une décision avec un temps limite. Mais le fond du problème qui existait avant l'ultimatum de l'an dernier n'est pas touché en quoi que ce soit. Toutefois, les Russes veulent considérer le problème de Berlin comme urgent.

Rien n'a été dit ou du moins rien ne s'est produit sur les fronts afro-asiatiques qui aggravent la guerre froide. Il n'est pas question pour la Russie de démolir ses positions en Afrique et au Moyen-Orient; et elle n'a pas encore mis en demeure ses alliés chinois de contremander leurs aggressions en Asie. Certains distinguent ici une possibilité de mésentente entre Moscou et Pékin sur la priorité et les méthodes du communisme dans le monde; et les diplomates occidentaux doivent probablement étudier l'exploitation de cette fissure possible. Mais nous ne sommes pas au bout de nos peines.

Pour conclure, l'atténuation de la guerre froide ne doit pas nous faire négliger notre prudence militaire et nous faire oublier les dangers du communisme international.

Thomas GREENWOOD.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 13 octobre avait lieu la réunion régulière du Conseil de Ville. M. le greffier fit lecture des communications et parmi celles-ci il y en a une qui est d'intérêt général. M. le ministre des affaires municipales fait savoir qu'il y aura une réunion à 10 h. a.m., le mardi 3 novembre à la Législature, pour y discuter de la manière d'en arriver à un système de gouvernement métropolitain. Les discussions se continueront les 5 et 6 novembre s'il le faut. Le public est invité.

Les Villes et municipalités environnant Winnipeg auront à se choisir un délégué qui présentera le point de vue de son conseil. Une soumission par écrit est exigée avant la tenue de cette assemblée. Le choix de représentants de la Ville de St-Boniface fut remis pour discussion à une autre session spéciale du Conseil.

Le rapport du directeur de l'Unité Sanitaire à propos des piscines dans la Ville de St-Boniface, cite le cas de la piscine du parc Kiwanis où les fissures dans la base en asphalte rendent le problème de la chlorination très difficile. Ceci fut remis à la commission des parcs pour étude.

Les minutes de la réunion de la Commission pour le contrôle des maringouins furent entendues et mises en filières sans commentaire, le problème n'étant pas considéré urgent par la température actuelle.

Le département provincial du travail fait savoir que M. J. A. King a été nommé agent conciliateur pour tâcher d'en arriver à une entente satisfaisante dans le différend entre l'union des employés des corps publics et la Ville de St-Boniface, relativement à la question de la hausse des salaires pour les employés de la Ville.

La "Norwood Women's Institute" remercie la Ville pour l'octroi de $400 accordé à cette société qui s'occupe d'oeuvres charitables dans le Norwood.

Mme Yeo, du comité des Dames de la Galerie des arts de Winnipeg, remercie M. le Maire et la Ville de l'accueil chaleureux et de la coopération qu'elles ont reçus dans la récente tournée de la Ville de St-Boniface.

M. le Maire félicite les membres du Conseil qui ont été réélus par acclamation pour les prochaines deux années. Cela indique, dit-il, que les citoyens sont satisfaits de l'administration civique et qu'ils ont confiance en leurs échevins. Il espère qu'il jouira de la même coopération qu'il a reçue dans le passé et travaillera toujours pour que la bonne entente règne au Conseil de Ville.

La Cie Canada Pakers offre de payer pour la construction d'un trottoir sur le côté sud de la rue Marion le long de sa propriété.

Le chef des pompiers a soumis le rapport qu'on lui a demandé au sujet de la balance publique sur le terrain près du poste d'incendie. Cette balance est une Turney de 20 tonnes et jusqu'à date cette année, 729 chargements ont été pesés, ce qui a rapporté la somme de $660. La Cie Can. Fairbanks Morse avait déjà recommandé de défaire la balance et de la remettre en bon état au coût d'environ $600 à $700. Le chef recommande plutôt l'achat d'une balance moderne allant jusqu'à 50 tonnes, pour approximativement $12,000. Ceci fut remis à l'étude par le comité.

Les chiffres donnés par l'entrepreneur qui avait fait la soumission la plus basse pour le pavage de la rue Dollard étant de $10,000 de plus que l'évaluation faite par l'ingénieur, il fut décidé d'attendre le retour de l'ingénieur pour en discuter.

La semaine dernière le comité de législation et réception recommandait de faire imprimer par la Norwood Press, 600 certificats de citoyenneté. M. le Maire demanda si on avait pensé d'en faire imprimer en français et sur une réponse négative, il recommanda qu'un nombre suffisant de copies soient imprimées en français.

L'échevin Appleby demande qu'une lettre soit envoyée au Dr Echhordt de la Galerie de Winnipeg le remerciant pour la belle exposition des peintures de Le-Moyne Fitzgerald.

L'échevin McKall fut nommé pro-maire pour la dernière période de l'année.

L'échevin Hart a demandé que le Maire déclare le jeudi 15 octobre "Journée de l'Union Internationale des Sociétés de Crédit (Credit Unions) vu l'aide que ces sociétés ont apportée pour relever le niveau économique des masses.

64 résolutions des comités furent soumises pour l'approbation du Conseil, et presque toutes furent acceptées sans discussion. Ce fut une des plus courtes réunions du Conseil et à la grande surprise des représentants de la presse et de la radio, on leva la séance à 9 h. p.m.

OTTAWA — On a jusqu'au 16 octobre pour exposer par écrit ses vues au Bureau des gouverneurs de la radio-télévision sur le régime auquel cet organisme projette de soumettre les postes de télévision.

C'est ce qu'a annoncé à Ottawa au cours d'une interview M. Andrew Stewart, président du Bureau.

Le Frère Adrien (Maurice Toupin), des Pères Blancs, sera l'objet d'une fête jubilaire le dimanche 25 octobre quand une réception (avec thé et film) au gymnase du Collège marquera le Jubilé d'Argent de sa première profession.

Le jubilaire est né à St-Boniface le 17 juillet 1913, du mariage de feu M. et Mme Esdras Toupin, de Ste-Rita. Il fit son noviciat à la Maison Carrée, en Algérie, et, à part des étapes en France et en Ecosse, il a passé sa vie apostolique dans les missions de la Rhodésie du nord, en Afrique est.

Ses frères et soeur sont Romain, Jean-Marie, David et Mme Frank Woodall. Parents et amis sont invités à la réception, qui commencera à 8 h. 30 p.m.



Le colonel Jean Loranger, avocat du Département de la Défense, arrivait récemment au Fort Osborne à Winnipeg comme responsable des questions juridiques militaires, pour les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan.

Fils et frère de juge de la province de Québec, le colonel Loranger est un gradué de l'Université de Montréal. Il a pratiqué le droit pendant quelques années à Montréal avant son entrée dans l'armée canadienne, puis il passa pratiquement 14 années de service en dehors du pays, spécialement en Orient.

Le colonel s'intéresse déjà beaucoup à la vie franco-manitobaine, et il a profité de l'occasion cette semaine pour se mieux renseigner, en participant au congrès de l'Association d'Education.

Chronique de CKSB

Avec le retour de Rossel Vien, nous lançons une nouvelle série de programmes commençant lundi prochain à 7 h. 30 p.m.: chaque lundi, Rossel et Christian réaliseront "Album de Voyage", grâce à leurs souvenirs personnels et à des disques exclusifs; les mardis et jeudis seront réservés aux interviews et reportages; le mercredi, "Le cabaret latin"; le vendredi, avec la collaboration de Valmore, "Revue de la Presse"; enfin le samedi, "Ce soir on danse".

Rossel a repris mardi dernier la période matinale de 10 h. à 11 h., coiffée, au moins provisoirement, du titre "Une heure avec vous". (Les salades ont fait leur temps!) Christian prend charge des jeunes.

Voici les causeries au programme "Radio - Sacré - Coeur" pour la semaine du 19 au 24 octobre: Les anges gardiens, Instructions religieuses, Créés pour aimer, L'amour parfait, Autre monde habité, Le Christ-Roi.

L'opéra à l'affiche dimanche soir prochain sera "La flûte enchantée" de Mozart, et non pas "Les pêcheurs de perles", tel qu'annoncé. Léopold Simoneau, célèbre ténor canadien, tiendra le rôle de Tamino.



Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke et ancien archevêque coadjuteur à St-Boniface, est un des six membres de l'épiscopat canadien qui iront à Washington au début du mois de novembre pour discuter l'apostolat canadien en Amérique latine.

PETITE NOTE

Les Kinettes de St-Boniface, Norwood et St-Vital tiendront un goûter le vendredi 16 octobre de 9 h. 30 à 11 h. 30 a.m. à la demeure de Mme Harold Davies, 125, Enfield Crescent. Il y aura une vente de pâtisseries et un tirage. Les profits de cette vente iront aux oeuvres des Kinettes.

Elections municipales dans la province

Plusieurs Franco-manitobains s'intéressent à la politique municipale. Voici la liste de ceux qui ont mis récemment leurs noms en nomination, et l'indication de ceux qui ont été alors élus par acclamation:

Villages

Powerview: comme conseillers, MM. Marcel Bédard, Philippe Dupont, Oscar Vincent, F. Watson, deux devant être élus; commissaires, Orius Alarie, Albert Pelland, un devant être élu.

St-Pierre: L. Gauthier, maire, par acclamation; conseillers, F. Lavergne, accl., Georges Ritchot, accl.

Ste-Rose-du-Lac: conseillers, R.-R. Delveaux, accl., P. Nault, accl.

St-Lazare: Arthur Fouillard, maire, accl.; conseillers, Léon Dupont, accl., Robert Decorby, accl.; commissaires, Mme G. Guay, accl., Louis Huberdeau, accl.

Municipalités rurales

Cartier: quartier 5, Noël Girard, accl.

Grey: quartier 3, Gaston Souque, accl.

La Broquerie: A. Bédard, maire, accl.; conseillers, quartier 3, G. Nadeau, accl., quartier 5, Jacques Neault, O. Vielfaure.

Lorne: maire, Jean-Louis Hacault, accl.; conseillers, quartier 2, Joseph Doyon, accl., quartier 4, Octavien Bergeron, accl.

Montcalm: Arthur-S. Beaubien, maire, accl.; conseillers, quartier 4, Alphonse Marion, accl., quartier 5, André Marion, accl., quartier 6, Norbert Parent, accl.

Ritchot: J.-F. Legal et Philippe Leblanc, à la mairie; conseillers, quartier 1, Philippe Aubin, R. Carrière, quartier 3, R. Péloquin, accl.

St-François-Xavier: Alex. Hamelin, maire, accl.; conseillers, quartier 1, Marc Régnier, quartier 4, W. Lacroix, accl.

Ste-Anne: Camille Chaput, maire, accl.; conseillers, quartier 1, Honoré Kirouac, accl., quartier 3, Antoine Chaput, accl.

De Salaberry, Zéphirin Audet, maire, accl.; conseillers, quartier 2, Noël Alarie, accl., quartier 3, Hubert Labelle, A. Morin, quartier 5, Hermilde Catellier, accl.

Ste-Rose: Paul Delaurier, maire, accl.; conseillers, quartier 1, Georges Casavant, accl., quartier 2, Jean-A. Callarec, accl., quartier 5, Léon Tardif, accl.

South Norfolk: quartier [illegible], Laurent-J. Dubois.

L'ascendance paternelle de Mgr Arthur Béliveau

Le R. P. Archange, franciscain, généalogiste bien connu et fondateur de la Société Généalogique canadienne - française, vient de fournir à la Société Historique de St-Boniface qui lui en avait fait la demande, le tableau de l'ascendance paternelle de Mgr Béliveau, de vénérée mémoire.

Le premier de cette lignée est Antoine Béliveau que le recensement acadien qualifie de "laboureur" (nous dirions cultivateur) qui épousa à Port-Royal, vers 1651, Andrée Guion (veuve Bernard). De cette union naquit, entre autres enfants, Jean Béliveau qui épousa, encore à Port-Royal, vers 1671, Jeanne Bourg, fille d'Antoine Bourg et d'Antoinette Landry, deux noms bien connus dans les annales acadiennes. De ce mariage naquit Antoine Béliveau qui épousa (toujours à Port-Royal), vers 1702, Marie Terriot, fille de Claude Terriot et de Marie Grantout. De ce couple naquit Jean Béliveau qui épousa, encore à Port-Royal, le 23 janvier 1741, Marguerite Mélançon, fille de Jean Mélançon et de Marguerite Petitot.

Nous retrouvons ce couple dans la région de Bécancour, P.Q., après la dispersion des Acadiens et le retour de l'exil. Un de leurs fils, David, épouse à Bécancour, en janvier 1773, Marguerite Gaudet, fille de Charles Gaudet et de Marie Cormier. De cette union est né, en terre québecoise, François Béliveau qui épouse à St-Grégoire de Nicolet (paroisse fondée en 1802) Louise Hébert, fille d'Etienne Hébert et de Marie Babin. Le mariage eut lieu le 12 janvier 1807. De cette union naquit le grand-père de Mgr Béliveau, aussi nommé François, qui devait épouser à St-Grégoire (comté de Nicolet), le 4 octobre 1831, Marie-Anne Millet, fille de Joseph Millet et de Judith Le Blanc. Ce furent les parents de Jean-Baptiste Béliveau, père de Monseigneur, qui épousa Apolinne Coulombe.

Mgr Béliveau naquit au Mont-Carmel le 2 mars 1870. Sa famille vient s'établir au Manitoba à l'automne de 1882. M. et Mme Béliveau moururent ici et leur corps repose dans le cimetière de la cathédrale de St-Boniface, à quelques pas du célèbre sanctuaire. Mgr Béliveau fut ordonné prêtre par Mgr Laflèche dans l'église paroissiale de Louiseville, P.Q., le 24 septembre 1893. Ses frères ont continué la lignée au Manitoba et on en est maintenant à la dixième génération depuis l'ancêtre Antoine Béliveau.

La Société Historique est reconnaissante au Père Archange pour ce travail de longue patience qui permet de suivre la marche de cette vieille famille acadienne et canadienne qui a fourni à l'Eglise et à la patrie cet homme au grand coeur et à l'éminente sainteté que fut le troisième archevêque de St-Boniface.

Antoine d'Eschambault, P.D.,
président.

On n'élève jamais un enfant sans lui et malgré lui.

La Caisse de Bienfaisance en marché à St-Boniface

A la demande expresse de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, un groupe de dames dévouées, sous la présidence de Mmes Jean-Marie Huot, Alfred Monnin et Louis Bétournay, préparent présentement la grande campagne de souscription qui sera faite dans St-Boniface le vendredi soir 30 octobre pour la Caisse de Bienfaisance du Grand - Winnipeg (Community Chest).

Il semble bien qu'on adoptera la méthode de l'an dernier, alors que la campagne de la Croix-Rouge remporta un tel succès, grâce à la collaboration de nombreuses dames, des Chevaliers de Colomb, des jeunes du Collège, du Juniorat, de l'Institut Collégial St-Joseph et de l'Institut Collégial Provencher.

On donnera plus de détails à ce sujet dans le prochain numéro du journal.

La Pensée française reçoit M. J.-M. Léger

M. Jean-Marc Léger, secrétaire de l'Union Culturelle Française, président des journalistes de langue française du Canada et l'un des rédacteurs du **Devoir** de Montréal, a été reçu officiellement mardi midi dernier lors d'un diner de la Pensée Française, au restaurant Bruneteau, à St-Boniface.

Vingt-cinq membres étaient présents, dont deux dames. Ce qui permit au R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, de dire qu'il s'agissait, pour la première fois, d'"un diner de la pensée et de l'intuition françaises".

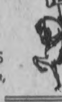
A titre de journaliste, le Père Durocher présenta aux convives l'orateur invité et lui demanda d'expliquer les rouages de l'Union Culturelle Française, dont l'hon. Mark Drouin avait si éloquemment parlé la veille, lors du congrès général de l'Association d'Éducation.

M. Léger s'acquitta avec clarté et brièveté de sa tâche, puis il montra comment il faudra s'y prendre pour fonder ici dans tout l'Ouest canadien une section de l'UCF.

M. Léger avait vraiment l'impression de semer en bonne terre, et les questions pratiques posées par ses auditeurs l'ont amplement prouvé.

Réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse

C'est samedi de cette semaine, à partir de deux heures de l'après-midi, qu'a lieu au Cercle Ouvrier de Saint-Boniface, la réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse. On donnera au cours de la journée le rapport des activités de l'année et on procédera à l'élection des officiers pour l'année nouvelle. A six heures aura lieu, dans la grande salle du Cercle, un banquet auquel Révérende Soeur de Moissac, des Soeurs Grises, prendra la parole. La Révérende Soeur parlera de la "Femme Métisse dans l'histoire de l'Ouest canadien." A la suite du banquet il y aura soirée récréative. Tous les membres et amis de l'Union National Métisse sont invités à assister à la réunion de l'après-midi, ainsi qu'au banquet et à la soirée.



Jeunesse Musicale

Le mardi soir, 6 octobre, eut lieu au gymnase de l'Académie St-Joseph, le premier concert annuel. Nous avons été tout à fait privilégiés d'avoir comme artistes invités, M. Guy Fallot, violoncelliste, et sa charmante accompagnatrice Mlle Myriam Pascal. M. Fallot sut nous interpréter avec beaucoup de talent, divers genres de musique classique. Il nous impressionna surtout quand il joua la Granadina de Joaquin Nin. De son côté, Mlle Pascal sut montrer une parfaite maitrise du piano. Fort heureusement, la salle était comble et les spectateurs ont applaudi avec enthousiasme les deux artistes. Ce concert fut donc un réel succès. Espérons que les programmes suivants nous apporteront de pareils régals.

Albert BONOMO

* * *

Ici et là . . .

Une découverte sensationnelle . . . M. Atwell, un de nos professeurs au High School, est aussi un graphologue.

Il parait qu'il se trouve des élèves fort contents du mauvais temps qui vient les empêcher de jouer au football.

A 9 h. précises, chaque matin, notre hymne national, O Canada, se fait maintenant entendre dans toutes les classes grâce au système "InterCom".

Gabriel DUFAULT

* * *

Notre personnalité

Cette semaine, notre choix revient à Victor Chaput. Elève de douzième année, Victor fut toujours un ardent des activités sportives. Cependant, cette année, il a dû abandonner pour consacrer tout son temps aux études. Nous l'en félicitons. Victor a quand même accepté la présidence de la Sodalité et nous sommes certains que ce mouvement prendra un nouvel essor sous sa direction.

Gérald GAUDREAU

* * *

Evénements de grande importance pour les élèves d'ici Noël

Convention des instituteurs la semaine prochaine.

Danse "Freshie" le 24 octobre.

Rapports envoyés à nos parents à la fin d'octobre.

Jour du Souvenir le 11 novembre.

Parade du grand "Santa Claus" le 14 novembre.

Visite des parents du 16 au 20 novembre.

Examens de Noël du 14 au 23 décembre.

Rapports de Noël le 23 décembre.

Et enfin, les belles vacances de Noël.

Robert PELLETIER

L'élection du comité exécutif du grade VII, classe no 15, eut lieu le 18 septembre. Les élèves suivants furent élus: président, Gérard Roussin; vice-président, Gérard Langill; secrétaire, Bernard Boucher; conseillers, Raymond Grégoire et Edouard Huot.

Ce comité a déjà eu une réunion avec la classe. Raymond Grégoire a expliqué comment tenir une réunion; Bernard Boucher organisa des équipes de ballon-panier. On proposa aussi de former des groupes qui s'occuperaient d'apporter en classe des nouvelles concernant le sport, les sciences et les actualités. Le Frère Laurin arriva à l'improviste pendant la réunion et y assista.

Au grade V, René Turenne et Gérald Bohémier ont été les meilleurs en catéchisme, Marcel Boulet et Robert Pelland se sont distingués en français, Roland Cyr, Réal Lévêque, Robert Pelland et Georges Proulx se sont fait remarquer par leur application.

En histoire, André Tardiff, Michel Mecking et Robert Volk du grade IX ont eu respectivement 94, 92 et 90%. Le grade IX écrivit aussi une composition intitulée "Maman".

Walter KLEINSCHMIT

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 17 octobre présentera de 10 h. 30 a.m. à 1 h. p.m.: "Radisson", "Furie", "Pépé le cowboy", "A la mode de chez nous" et "A la porte St-Louis".

Le dimanche 18 octobre, "Rendez-vous avec . . . Ives Monthan" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première", de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Chevaliers de Colomb



Conseil Goulet no 3681

A l'occasion de la grande campagne de la "Part-à-Dieu", les activités du Conseil sont plutôt tranquilles. Des soirées sociales ont été remises, car Dieu passe avant le plaisir et, s'il le faut, la foi avant les critiques.

Rigoletto n'a pas eu d'indigestion, mais un rhume qui le força au silence et à la méditation. Un genre de retraite dirait Bistouri.

En parlant des choses remises, le Conseil St-Boniface a remis au 1er novembre l'initiation qui avait été annoncée pour le 4 octobre.

Déjà les frères qui ont des enfants s'inquiètent de l'arbre de Noël, et ceux qui n'en ont pas sont d'accord, mais veulent auparavant se réjouir en dansant.

Félicitations aux frères qui ont donné leur sang à la clinique de la Croix-Rouge. Le Conseil était assez bien représenté per capita.

Félicitations aux frères A. Rousseau et L. Freynet à l'occasion de la naissance d'une fille chacun. Le frère G. Boissonneault est très fier de son petit homme.

Nous souhaitons un prompt rétablissement aux frères G. Rochon et E. George qui semblent s'avoir donné le mot de "coeur à tous". Prênez garde, parfois ça pique!

RIGOLETTO.

St-Eustache

Souper au poulet

Le souper paroissial qui devait avoir lieu le 11 octobre a été remis au 18 octobre à 5 h. 30 p.m., à cause de la mauvaise température. Tous les paroissiens actuels et anciens et les gens des paroisses environnantes sont cordialement invités à y prendre part. Il y aura un beau prix d'entrée et de la musique pendant le souper pour égayer tout le monde. Venez en grand nombre, vous ne le regretterez pas.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 17 septembre: Michèle-Marie-Aline, fille de M. et Mme Alain Cormier, née le 10 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Arbez.

Le 20 septembre: Robert-Joseph, fils de M. et Mme Louis Le Floch, né le 8 septembre. Parrain et marraine, Guy et Edithe Le Floch.

Le 23 septembre: Michelle-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Laurent Lafrance, née le 16 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Bernard.

Le 24 septembre: Louisette-Marie-Josèphe, fille de M. et Mme Joseph Heiget, née le 24 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Pierre Meyer.

Elie

Mariage Keough-Bouchard

Le samedi 10 octobre, à 3 h. p.m., en l'église du St-Sacrement d'Elie, avait lieu le mariage de M. John James Keough, fils de M. et Mme John James Keough, d'Headingly, avec Mlle Marguerite Bouchard, fille de feu Aimé Bouchard et de Magloire Bernardin, d'Elie. M. l'abbé H. Roy, curé, officiait.

La mariée, accompagnée de son frère aîné, Lionel, portait une longue robe blanche de poult-de-soie et de dentelle, décorée de paillettes. Les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile court était retenu par une petite couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges parsemées de lierres.

La dame d'honneur, Mme Madeleine Fillion, et les filles d'honneur, Mlles Claire Chabot et Louise Keough, portaient des robes de poult-de-soie bleu royal. Leurs petits voiles blancs étaient décorés de plumes. Elles tenaient des bouquets de chrysanthèmes.

Le garçon d'honneur était M. Georges Bernardin. MM. Roger Bouchard et Louis LaFlèche agissaient comme huissiers. Les servants de messe étaient Dennis Keough, frère du marié, et Denis Fillion, neveu de la mariée.

La chorale, accompagnée de Mme Lévesque, fit les frais du chant. M. Robert LaFlèche fit entendre l'"Ave Maria". Il était accompagné de Mme Lorraine Caron.

Un succulent souper servi à l'hôtel Assiniboine fut suivi d'une réception et d'une soirée.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à Headingly.

Malgré la mauvaise température, M. et Mme Jules Bouchard, de Keewatin, Ont., M. et Mme Philippe Guénette, de St-Boniface, M. Jules Chartrand et sa fiancée et Mme Léo Lauzon sont venus assister à ce mariage.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Albai Morisson, patient à l'hôpital, et à Mme Laurent Girard, de retour à la maison.

Mlle Lucille et M. André Beaudry, d'Aylmer, Ont., sont en promenade chez M. et Mme Aimé Bernardin.



Les dames entendent faire leur mieux pour la réussite de la Campagne de la Part-à-Dieu dans la paroisse-cathédrale de St-Boniface. Voici une photographie de l'exécutif de ce comité: 1ère rangée (de gauche à droite), Mme Léo Rémillard, présidente du diner paroissial, M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, Mme Alfred Monnin, présidente générale, Mme J.-M. Huot, vice-présidente générale, et Mme L. Mireault, vice-présidente; 2e rangée (même ordre), Mme L. Cancade, Mme B. Léveillé, Mme A. Dupuis et Mlle U. Muller, vice-présidentes.

Le Comité général des Dames

Mme A. Monnin, présidente générale

Mme J.-M. Huot, vice-présidente générale

Mme A. Bétournay, présidente des accommodations

Mme L. Rémillard, présidente du diner paroissial

Mme J. Degagné, présidente des goûters

CHEFS DE DIVISION

A-Chef: Mme Louis Deniset, Mme Arthur Corriveau; **Mme D. Bélair,** vice-présidente

B-Chef: Mme L. Giasson, Mlle K. Kenny, Mme J. St-Hilaire, Mme J. Grenier, Mme L. Grégoire; **Mme A. Dupuis,** vice-présidente

C-Chef: Mme E. Marcoux, Mme A. Pelletier, Mme L. Lefebvre, Mlle M. Guyot, Mme G. Gauthier, Mme G. Toupin; **Mme B. Léveillé,** vice-présidente

D-Chef: Mme L. Ratto, Mme D. Frédette, Mme N. Bergeron, Mme M. Bérard, Mme A. Dubé; **Mme L. Mireault,** vice-présidente

E-Chef: Mme A.-E. Paquin, Mme P. Auger, Mme F.-X. Paillé; **Mme Y. Muller,** vice-présidente

F-Chef: Mme Jean Mahé, Mme E. Ritchot, Mme R. Labossière, Mme A.-J. Muller; **Mme L. Cancade,** vice-présidente

PETITE NOTE

Souper annuel

Les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-François donneront leur souper annuel d'automne le dimanche 18 octobre de 5 h. à 8 h. p.m. dans la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, St-Bon.

La nouvelle école de St-Norbert à la hauteur de tous les besoins

Un gymnase spacieux, un laboratoire de physique et de chimie complet, une bibliothèque riche et accueillante, un cafétéria attrayant, un local d'enseignement ménager où brillent des machines à laver et quatre machines à coudre électriques, des classes bien éclairées, etc., voilà ce que les visiteurs pourront voir le dimanche 25 octobre lors de la grande cérémonie d'inauguration officielle de la nouvelle école de St-Norbert. Plusieurs personnalités religieuses et civiles sont attendues ce jour-là, dont Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, l'hon. Sterling R. Lyon, procureur général et député de Fort Garry, M. Arthur Corriveau, inspecteur, etc. M. Paul Lord, président de la division scolaire Seine et de la commission locale de St-Norbert, présidera les cérémonies.

Après les discours officiels qui commenceront à 2 h. 30 p.m., Son Excellence bénira la nouvelle école (de $300,000), passant dans tous les appartements. Mme Eliza Houde, qui a enseigné à St-Norbert pendant 30 ans, coupera le ruban. M. Télesphore Campeau présentera les clefs et le grand crucifix qu'on apposera à l'entrée principale. Ce grand crucifix et chacun des 15 petits crucifix qui ornent les diverses salles sont un don de 32 paroissiens de St-Norbert qui firent récemment une retraite fermée et, à la suggestion de M. René Deleurme, principal de l'école élémentaire (grades 1 à 8), prirent comme résolution de retraite de doter "leur" école de ces insignes religieux.

Les cérémonies terminées, le public sera invité à visiter les classes, les laboratoires, la bibliothèque, le local d'économie domestique, le gymnase-auditorium, la salle de musique, la clinique sanitaire, le cafétéria, et aussi de prendre une bonne tasse de thé tout en causant avec les amis des grands bienfaits que vaudra à la cause de l'éducation catholique et française cette magnifique école, fruit des sacrifices pécuniaires et du travail persévérant des paroissiens.

Dans la soirée, des élèves (il y a à St-Norbert 270 élèves dans les grades 1 à 8, et 87 dans les grades 9 à 12) donneront une démonstration de gymnastique, de danses de folklore, de chant, etc., puis le grand public pourra danser dans le magnifique gymnase-auditorium.

Voici les noms des membres du personnel enseignant de St-Norbert: Sr Rosana Ritchot, grade 1; Mlle Astrid Deremiens, grade 2; Mlle Louise Lord, grade 3; Sr Annette Gauthier, grade 4; Mlle Alma Doyon, grade 5; M. Pierre Bosc, grade 6; Sr Louise Sabourin, filles des grades 7 et 8; M. René Deleurme, garçons des grades 7 et 8 et principal de l'école élémentaire; M. Léo Donald Cyr, grade 9; Sr Olive Sarrasin, grade 10; Sr Elisabeth de Moissac, grade 11; et Sr Hedwidge Neumann, grade 12 et principale de l'école secondaire; Sr Talbot, enseignement ménager; Mlle Rose Rey, chant et musique; Mme Boivin, piano; Mme M. Monchamp, cantine; M. et Mme Arthur Delorme, concierges. Il serait intéressant de compter les années d'expérience dans l'enseignement que représente ce personnel compétent, d'autant plus qu'une des religieuses à elle seule se dévoue depuis 44 ans dans cette noble profession.

Venez tous causer avec ces éducateurs le dimanche 25 octobre.

Nouvelle page dans l'histoire de l'A.E.C.F.M.: Epanouissement scolaire et rayonnement culturel

(Suite de la premiere page)

Dimanche soir dernier, à 8 h. p.m., alors que les congressistes remplissaient déjà la salle académique du Collège, M. Hervé Sala, président, demanda qu'on commence le 23e congrès général de l'Association d'Education par le chant de l'O Canada. Puis l'on se mit immédiatement au travail.

M. Sala souhaita d'abord la bienvenue à tous, soulignant tout particulièrement la présence du très grand nombre de religieuses de diverses communautés enseignantes qui avaient pris place dans la foule, puis il présenta le rapport des activités générales de l'Exécutif au cours de la dernière année. (Ce rapport a paru la semaine dernière, à la page trois.) Il invita ensuite le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur-adjoint de **La Liberté et le Patriote**, à présenter les "Trophées La Liberté" que notre hebdomadaire offre annuellement aux élèves des quatre classes qui ont contribué le plus généreusement au Sou de l'Ecolier.

Trophées La Liberté

Cette année, ces trophées ont été mérités par l'Ecole de St-Pierre Sud (institutrice: Mme Léontine Nault), l'Institut Collégial Lorette Centre, grade XII (institutrice: Sr du Sacré-Coeur de Jésus, S.J.S.H.), le Couvent de Ste-Agathe, grade XI (institutrice: Sr Agnès de Jésus, S.N.J.M.) et l'Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste, grade IX (institutrice: Sr Roger-Joseph, S.N.J.M.). Deux représentantes de chacune des trois dernières écoles susmentionnées (les élèves de St-Pierre Sud étaient absents) montèrent sur la scène et le Père Bédard leur fit révéler, à l'admiration de tous, les méthodes qu'elles avaient prises pour verser tant de sous dans les coffres de l'Association, et aussi pour remplir leurs bibliothèques scolaires de magnifiques nouveaux livres de littérature française. C'est ainsi que les adultes prirent conscience des initiatives heureuses de leurs enfants, en faveur du Sou de l'Ecolier: tels élèves organisèrent au cours de l'année scolaire des parties de bingo, d'autres préférèrent la roue de fortune, ou encore s'imposèrent le plaisir d'acheter avec des pièces sonnantes le repas qu'ils avaient apporter de la maison pour leur diner, etc., etc. Tout cela, sans jamais cesser de déposer des économies à la caisse scolaire, mais bien plutôt en s'imposant quelques sacrifices personnels pour mieux aider "la cause". Les 300 congressistes présents dans la salle académique applaudirent chaudement ces jeunes qui avaient su allier si heureusement générosité et économie, et qui recevaient en guise de reconnaissance les trophées si convoités.

Dépenses et revenus

M. Henri D'Eschambault, trésorier de l'Association, présenta ensuite dans ses grandes lignes le bilan au 31 décembre 1958 (chacun en avait une copie entre les mains): pour l'année 1958, l'excédent des revenus ($22,510.98) sur les dépenses ($22,307.26) fut de $203.72. A remarquer que les contributions des paroisses furent de $11,505.-55 (Holland, Ile-de-Chênes et Ste-Agathe remirent leurs contributions après le 31 décembre 1958 et ne sont donc pas incluses dans ce total) et des communautés religieuses, de $5,307.95. Le trésorier répondit aux questions posées par quelques congressistes, mais lorsque l'un d'eux lui fit remarquer que les dons reçus ($3,520) et faits ($3,045) par l'Association prouvaient qu'elle aurait encore besoin de dons, puisque si elle avait donné autant qu'elle avait reçu, son excédent de $203.72 se serait transformé en un déficit de $271.28, il demanda au docteur Paul-Emile LaFlèche, représentant au Manitoba du Conseil de la Vie Française, de monter sur la scène et de répondre à une question aussi pertinente. M. LaFlèche expliqua comment le Conseil de la Vie Française et les sociétés St-Jean-Baptiste du Québec organisaient une grande perception chaque année pour venir en aide aux minorités et que, celle de 1959 ayant obtenu des résultats plus considérables, il y avait tout lieu de croire que notre Association recevrait encore une aide substantielle de cette source; en d'autres mots, que les "dons reçus" seront normalement plus considérables cette année. Le trésorier peut donc être assuré que son rapport de l'année fiscale 1959 ne contiendra pas de déficit. (M. Sala avait lu, avant de demander au trésorier de présenter son rapport, un télégramme reçu de Me Paul Gouin, président du Conseil de la Vie Française, offrant des voeux de fructueuses délibérations à tous les congressistes.)

Après avoir entendu parler d'actif et de passif, les congressistes furent heureux de jouir pendant quelques instants d'un programme musical offert par les Jeunesses Musicales, section de St-Boniface. Mlle Noëlla Poulain, mezzo-soprano, vice-présidente des Jeunesses Musicales, accompagnée au piano par sa soeur, Mlle Rose-Aimée Poulain, chanta "Connais-tu le pays?" (extrait de "Mignon" d'Ambroise Thomas), "Aminte" et "Jeunes Fillettes" (deux chansons tirées du recueil des "Bergerettes", collection et arrangement de J. B. Werkerlin). Une parfaite diction, la souplesse de sa voix, la chaleur de son interprétation, l'aisance même dans les passages les plus difficiles valurent à Mlle Poulain les enthousiastes applaudissements des centaines de personnes qui emplissaient la salle.

Ordre du mérite scolaire

A la demande du président de l'assemblée, le R. P. Ludger Guy, S.J., proclama les noms et les années de service de neuf institutrices qui reçurent des mains de Mgr Hyacinthe Lapointe, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, les diplômes et les médailles d'argent ou de bronze de l'Ordre du Mérite Scolaire.

Reçurent la médaille d'argent (25 ans d'enseignement et plus dans les écoles françaises du Manitoba): Mme Hélène Griveau (28 ans d'enseignement), à Notre-Dame-de-Lourdes, 6 mois, à l'école Théobald de St-Léon, 2 ans, à St-Claude, 3 ans et 4 mois, à Somerset, 4 mois, dans le district scolaire de St-Boniface, 21 ans et 6 mois; Sr Antoinette Normandeau, S.G.M., (25 ans et 6 mois) à St-Raymond de Giroux, 6 mois, à St-Norbert, 6 ans, à St-François-Xavier, 10 ans, et à Ste-Anne-des-Chênes, 9 ans (Sr Normandeau était absente, mais le Père Guy lui remit diplôme et médaille le lundi après-midi); Sr Marie-Bibiane, S.N.J.M., 25 ans d'enseignement à l'Institut Collégial St-Joseph à St-Boniface; Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus, C.R.C.P. (25 ans) à St-Léon, 2 ans, à Notre-Dame, 13 ans, et au Précieux-Sang, 9 ans; Sr Arthur-Marie de l'Eucharistie, C.R.C.P. (25 ans), à St-Malo, 1 an, St-Léon, 3 ans, Notre-Dame-de-Lourdes, 6 ans, St-Lupicin, 4 ans, Haywood, 3 ans, et Précieux-Sang, 8 ans.

La médaille de bronze (15 ans d'enseignement et plus) fut remise à Sr Marie de St-Magnile, F.M.M., 16 ans d'enseignement à l'école de St-Laurent; Sr Marie Agnès-de-Jésus, S.N.J.M. (16 ans) à l'Institut Collégial St-Joseph, 7 ans, au couvent de Ste-Agathe, 7 ans, et au couvent de St-Jean-Baptiste, 2 ans; Sr St-Jean-du-Rédempteur, S.J.S.H. (16 ans) à Lorette Centre, 7 ans, Vassar, 5 ans, St-Eugène de St-Vital, 3 ans, et South-Junction, 1 an (cette religieuse était absente); Sr Blandine-Marie, Fille de la Croix (15 ans) à St-Claude, 10 ans, St-Malo, 3 ans, et St-Adolphe, 2 ans.

Mgr Lapointe félicita, au nom de tous, les institutrices décorées pour tant d'années données à l'éducation catholique et française au Manitoba, puis il fit ressortir la somme de dévouement que cela implique . . . étant donné tout ce qu'on demande à nos institutrices: double programme, en français et en anglais, Action catholique (J.E.C., Croisade eucharistique), Sou de l'écolier, Caisse populaire, assistance à divers congrès, spécialement aux journées catéchistiques, etc. Si l'on tient compte, dit-il, que tout ce travail n'a qu'un motif, celui d'une consécration totale à Dieu et à l'enfant, on peut soupçonner la somme de mérites éternels accumulés par ces institutrices. Et n'oublions pas, dit Mgr en guise de conclusion, que ces institutrices accomplissent chaque jour cette oeuvre de "rayonnement" que l'Association a voulu choisir comme mot d'ordre de son 23e congrès général.

Les longs et chaleureux applaudissements des auditeurs dirent éloquemment que tous approuvaient les paroles de Mgr Lapointe et considéraient avec admiration les neuf institutrices dont l'Association venait de reconnaitre de façon toute spéciale le dévouement et la compétence.

Comité d'Enquête

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, vint ensuite présenter le rapport du Comité d'Enquête qui s'occupe des relations entre l'Association d'Education et les autorités civiles sur le plan scolaire. Ce travail se fait nécessairement dans l'ombre, dit le Père Durocher, mais il n'est pas défendu d'en parler suffisamment pour montrer qu'un travail s'est fait.

L'an passé, lors du congrès, le Père avait parlé de la situation politique en autant qu'elle affectait le travail du Comité d'Enquête. Cette fois il montra pourquoi il fallut parfois tout recommencer à neuf, à cause du changement de gouvernement. "Mais la divine Providence nous a aidés de deux façons, dit-il. D'abord, par la présence au cabinet du regretté secrétaire provincial, l'hon. Marcel Boulic qui avec dignité et douceur a fait connaitre avantageusement notre groupe au sein du gouvernement. La mort nous a privés de son influence personnelle et de son énergie inlassable, mais elle nous laisse un souvenir fécond. Ensuite nous avons découvert, sans étonnement, que nous pouvions compter sur la sympathie authentique et efficace du nouveau premier ministre. Sans parti pris, je dis tout simplement que c'est grâce à lui que nous avons obtenu la reconnaissance de nos manuels scolaires et la nomination d'un autre inspecteur de langue française."

Parmi d'autres fruits du travail du Comité d'Enquête, en continuité avec le travail de l'Association depuis 1913, le Père Durocher mentionna la nomination de deux Franco-manitobains comme membres de la commission pour la répartition des nouvelles divisions scolaires, dont l'un comme président de la dite commission. Ce geste garantissait que la commission respecterait pratiquement le principe de la "communauté d'intérêt" comme base de certaines divisions.

Nos manuels ont droit de cité maintenant, dans les écoles publiques, à partir du grade 4; ils jouissent du privilège de gratuité sur le même pied que les manuels anglais. Ils établissent officiellement dès les plus bas grades le principe de la distinction entre French-English et le Français facultatif. Ils introduisent même dans le curriculum un livre d'histoire des Canadiens français, en français.

La nomination d'un autre inspecteur de la langue française a été décidée en marge de la création de cinq divisions à majorité française et avec la reconnaissance implicite du fait que, dans les cas de ce genre, le service civil doit tenir compte du facteur bilingue. Cette nomination a modifié la situation à l'école normale, mais temporairement seulement . . .

Le Père Durocher termina son exposé en faisant trois commentaires sur l'année qui se termine: 1) Il est sage de concerter nos efforts par le moyen d'un comité, car trop de projets en même temps peuvent donner une indigestion aux meilleurs de nos amis; 2) Parfois nous obtenons une nomination, mais nous ne trouvons pas parmi les nôtres de candidats assez compétents pour remplir le poste, ou encore parfois les candidats compétents manquent un peu de dévouement. De plus en plus nous ne pourrons pas blâmer le climat pour notre peu de progrès; 3) Nos compatriotes estiment le français davantage tous les jours. Visons maintenant à le faire reconnaitre comme langue maternelle, comme langue seconde de l'instruction, comme une des deux langues officielles du pays.

Les paragraphes précédents ne donnent qu'un aperçu squelettique du rapport du Père Durocher. Car il sut ajouter bien des commentaires appropriés (qui ne sont pas destinés à la publication) et surtout il agrémenta son exposé d'exemples spirituels, d'humour, de finesse. Tous les auditeurs l'applaudirent généreusement, avant que M. Hervé Sala annonce la fin de cette première réunion du congrès et demande à tous d'être présents dans la même salle le lendemain dès 9 h. a.m.

Comité de Fonctionnement scolaire

Lundi matin dès 9 h. des centaines de congressistes emplissaient de nouveau la salle académique du Collège. M. Hervé Sala, président, demanda au supérieur du Juniorat de réciter la prière, puis il invita M. Léo Dufault à donner le rapport du comité des nominations, c'est-à-dire d'inscrire sur un tableau noir les noms des candidats à l'exécutif 1960. (Lire plus bas le résultat des élections de l'après-midi.)

M. Marcel Lancelot, président du Comité de Fonctionnement scolaire, vint ensuite présenter le rapport de son comité dont les membres sont les RR. PP. G. Ramaekers et M. Dagenais, S.J., du Collège de St-Boniface, M. l'abbé P. Raymond, visiteur d'écoles, les Rév. Srs Louis-des-Anges, S.N.J.M., de l'Institut Collégial St-Joseph, et Thérèse de l'Enfant-Jésus, C.R.C.P., du Précieux-Sang, MM. Antoine Gaborieau, René Deleurme et Antoine Magne, Mme M.-L. Bourrier, Mlles Elise Comte et Jeannine Barten.

Le comité de fonctionnement scolaire s'est réuni 12 fois pour étudier les nombreux problèmes apportés par les instituteurs, l'organisation du concours de français et le programme d'études.

Révision du programme

Dans son travail de révision du programme, le comité s'est surtout préoccupé des grades 7 à 12. Pour répondre au désir des visiteurs d'écoles et du personnel enseignant, plusieurs manuels furent étudiés soigneusement et mis à l'essai dans quelques écoles. Les résultats obtenus furent très encourageants. Toutefois, l'adoption de ces nouveaux textes a été retardée d'un an, à la demande de l'exécutif. D'autres manuels, qui ont pour but de faciliter l'enseignement de la lecture, de la composition et de la grammaire viennent d'être distribués à certaines institutrices compétentes qui ont accepté de les employer dans leurs classes et de faire rapport au comité vers la fin de l'année. Le comité décidera alors si on doit accepter ou rejeter ces nouveaux textes.

Le travail onéreux du concours de français fut assumé par le personnel du secrétariat. Toutefois, afin d'alléger le fardeau de la correction des milliers de copies, trois centres furent organisés: le R. P. L. Guy, S.J., et le R. F. Turcotte, S.M., organisèrent la correction du grade 5 à Laurier; M. René Deleurme s'occupa du grade 6 à Notre-Dame-de-Lourdes; la correction des grades 4, et 7 à 12 se fit au gymnase Notre-Dame à St-Boniface.

Le Comité remercie sincèrement tous ceux qui se sont généreusement dévoués à la correction du concours, ainsi qu'à la révision du programme. Une part prépondérante du travail de préparation du concours revient au R. P. G. Ramaekers, S.J., à M. l'abbé P. Raymond, Mlle Elise Comte et M. Antoine Gaborieau, dont la compétence et le dévouement ont été de grands facteurs pour en asurer le succès.

A maintes reprises, le personnel enseignant s'est plaint d'une connaissance insuffisante de méthodologie dans l'enseignement de la langue française. Les cours d'été furent organisés pour répondre à cette lacune.

Le R. P. M. Dagenais, S.J., professeur du Collège, dirige le service postal des Amis du Livre. Cette organisation a son centre à la Présentation, rue Notre-Dame.

Après avoir mentionné le travail magnifique et efficace accompli par le R. F. I. Breton, S.M., dans la préparation du congrès de Pâques, M. Lancelot remercia les membres du comité pour leur précieuse collaboration qui assure le rayonnement de la culture française dans nos écoles.

Les visiteurs des écoles

Les rapports des deux visiteurs des écoles, le R. P. Georges Ramaekers, S.J., et M. l'abbé Pierre Raymond, avaient été publiés au complet la semaine dernière. C'est pourquoi tous deux se contentèrent de donner des précisions sur les principaux points de leurs rapports, puis de répondre aux nombreuses questions des congressistes.

Le Père Ramaekers parla tout particulièrement des cours d'été inaugurés cette année à St-Boniface, de l'espoir qu'ils ont fait naitre, de la nécessité de les maintenir coûte que coûte, et des moyens à prendre pour assurer leur développement. A l'une des questions posées, à savoir quelles sont les raisons du petit nombre d'instituteurs et d'institutrices laïcs qui avaient suivi les cours de l'été dernier, le Père aborda la question de la reconnaissance officielle de ces cours par le Département d'Education, de sorte que les laïcs puissent suivre ces cours sans s'imposer des sacrifices trop héroïques pour leur avenir et leur avancement.

M. l'abbé Raymond insista sur deux points: la consolidation de nos écoles au niveau élémentaire, et les octrois statutaires versés aux écoles secondaires. Ceci l'amena à poser de façon très concrète le problème des études de notre gent écolière masculine, et à réclamer "que les commissaires des divisions inscrivent ce sujet épineux au premier numéro de leur agenda, lors de leur prochain congrès, et qu'ils voient à forger une solution pratique à ce problème, sans porter atteinte à la formation des garçons", et "que chaque division prévoie la mise en opération d'un service d'orientation professionnelle, et que ce soit là un deuxième sujet de discussion de leur prochain congrès." La discusssion qui suivit ce rapport permit de creuser encore davantage le problème et d'entendre plusieurs congressistes proposer maintes solutions. En guise de conclusion, on formula une résolution qui fut acceptée à l'unanimité au cours de l'après-midi: il s'agit d'un service d'orientation professionnelle.

Agent de liaison

Le dernier rapport de l'avant-midi fut présenté par le R. P. Ludger Guy, S.J., agent de liaison sortant de charge. Il expliqua dans le détail le rouage de la perception (club des 200, contributions des communautés religieuses, des instituteurs laïcs, perception générale dans les paroisses, don de la Fraternité Française du Québec), il parla des festivals, il proposa la création d'un concours oratoire et d'épellation par les commissaires de langue française, il se dit fier de la création d'une fédération de nos associations de Parents et Maitres (espérant que la paroisse de la Basilique aura un jour sa propre association), il annonça que le programme radiophonique "Alerte aux Franco-Manitobains" n'existe plus, mais surtout il manifesta son grand amour envers la jeunesse franco-manitobaine et les consolations qu'elle lui procura par les Jeunes Franco-Manitobains, les Gais Manitobains et les Jeunesses Musicales. On avait vraiment l'impression que le Père Guy, après plus de quatre années de dévouement inlassable, remettait entre les mains de ces jeunes le soin de continuer le travail entrepris.

Il termina son exposé en félicitant les Anciens du Collège, présents en bon nombre au congrès de cette année et qui avaient su adopter une politique de présence au sein de la Manitoba Teachers Association, et en remerciant tous les membres de l'exécutif qui lui avaient toujours apporté la plus intelligente et la plus efficace collaboration. (Il faut mentionner ici que tous les orateurs du congrès surent dire "merci" au Père Guy, qui a joué un tel rôle au sein du groupe franco-manitobain au cours des dernières années.)

M. Hervé Sala mit fin au programme de l'avant-midi par la lecture de quelques lettres reçues: de Me André Deschênes, président de l'Association des Canadiens français de l'Alberta, de M. Antonio de Margerie, secrétaire de l'ACFC (Sask.), de M. Markland Smith, d'Ottawa, président national de la fédération des associations de Parents et Maitres, et de Me Gaston Vincent, d'Ottawa, président de l'Association d'Education de l'Ontario (qui décédait subitement le soir même).

Le premier ministre parle français

Le banquet eut lieu à midi au gymnase du Collège, où plus de 300 convives, sans compter les distingués personnages qui prenaient place à la table d'honneur, jouirent d'un excellent repas préparé et servi avec célérité par la Maison Pelland. Mgr Hyacinthe Lapointe, représentant de Son Exc. Mgr M. Baudoux, récita la prière avant et après le repas.

M. Hervé Sala, président, à la fin du banquet, dit la fierté de tous les congressistes d'avoir au milieu d'eux à l'occasion de leur 23e congrès général tant de visiteurs distingués, tous amis de la culture française, rappela avec émotion le souvenir de l'hon. Marcel Boulic qui fut le digne porte-parole de l'Association au sein du cabinet provincial, et se dit assuré que l'esprit de justice qui caractérise l'hon. Duff Roblin, premier ministre, le portera tout naturellement à assumer efficacement le rôle officieux de l'illustre défunt.

L'hon. Roblin se leva alors et, en un excellent français, il remercia le président pour son aimable invitation qui lui permettait de se retrouver au milieu de ses amis franco-manitobains, d'avoir le privilège d'entendre l'hon. Mark Drouin. Il souhaita que les délibérations et les résolutions de ce congrès remportent le meilleur succès et produisent les fruits les plus efficaces, puis il rappela à tous les Franco-manitobains qu'ils ont le devoir de faire rayonner leur belle culture ici au Manitoba et dans tout le Canada.

L'hon. Mark Drouin prononça ensuite le magnifique discours que l'on peut lire à la deuxième page de ce journal. En guise de remerciement, l'hon. juge Alfred Monnin invita l'éminent orateur à revenir souvent au Manitoba pour aider notre minorité à toujours se sentir davantage fière de son appartenance à un groupe culturel de 140,000,000 de parlant français.

Nouvel exécutif

Immédiatement après le banquet, tous les congressistes quittèrent le gymnase pour reprendre leurs assises à la salle académique. L'élection des membres de l'Exécutif 1960 fut le premier point au programme, sous la présidence de Me Louis Deniset qui vit d'abord à la nomination de cinq scrutateurs, selon l'article 17e de la Constitution: MM. Georges Forest, Gabriel Soulodre, Léo Verreault, T. Tétreault et Laurent Dubé.

Les scrutateurs distribuèrent aux membres du congrès la liste des 22 Franco-Manitobains mis en nomination au cours de l'avant-midi, pendant que Me Deniset rappelait aux votants qu'il s'agissait de choisir 18 noms. Immédiatement après avoir ramassé les bulletins de vote, les scrutateurs se retirèrent pour se rendre compte des résultats qui furent proclamés un peu plus tard durant la séance.

Voici, par ordre alphabétique, les noms des 18 membres du nouvel exécutif: MM. Paul Bétournay, avocat, paroisse de la Basilique, Joseph Chabalier, propagandiste des magasins coopératifs, St-Adolphe, Mlle Elise Comte, institutrice, paroisse de la Basilique, MM. Auguste Dansereau, secrétaire-trésorier de la commission scolaire de St-Boniface, Lorette, René Deleurme, instituteur, St-Norbert, Henri D'Eschambault, homme d'affaires, St-Boniface, Léo Dufault, gérant de Fides, Précieux-Sang, Antoine Gaborieau, instituteur, St-Boniface, Gérard Gagné, secrétaire de la Division scolaire de la Rivière-Rouge, St-Pierre, Lucien Guénette, comptable, St-Boniface, André Lachance, dentiste, Ste-Marie, Georges LaFlèche, médecin, Winnipeg, Marcel Lancelot, instituteur, St-Boniface, Léo Landry, entrepreneur, Précieux-Sang, Pierre Raimbault, membre de l'Advisory Board, St-Boniface, Léo Rémillard, Radio-Canada, St-Boniface, Robert Roy, directeur de français dans les écoles de Winnipeg, Winnipeg, et Robert Trudel, avocat, Winnipeg.

Constitution amendée

Après les élections, le président invita M. Léo Dufault à donner le rapport du Comité des Résolutions. Ce rapport comporta deux parties: la lecture de la Constitution "amendée", puis celle des résolutions proprement dites.

Sans vouloir rappeler ici tous les amendements à la Constitution de l'Association, il importe de faire connaitre aux lecteurs les neuf comités confiés à la responsabilité de l'un ou l'autre membre de l'exécutif, et divisés en deux groupes (écoles et vie française; relations extérieures) confiés aux deux vice-présidents de l'Association.

Le premier groupe comprend les comités de fonctionnement scolaire (programme de français, concours, festivals, etc.), d'enquête (relations avec le gouvernement, problèmes de commissaires d'écoles, etc.), des visiteurs d'écoles (étudie les rapports des visiteurs d'écoles, seconde leur travail et en assure la continuité; s'intéresse aux normaliens et au pensionnat Notre-Dame . . .) et de vie française (veille à l'épanouissement de la cause française au Manitoba, entretient les relations avec la communauté, prévient l'anglicisation des Franco-manitobains et recommande des méthodes de refrancisation, s'occupe des bourses aux étudiants et encourage les organisations de jeunes).

Le deuxième groupe (relations extérieures) comprend les comités de publicité (organise toute la publicité de l'Association auprès des journaux, de la radio, de la télévision, trouve des orateurs pour la perception annuelle, des représentants pour la distribution des prix du concours et des graduations, s'occupe du sou de l'écolier, etc.), de perception (organise la grande perception annuelle, le club des 200 . . .), de nominations et de résolutions (dresse la liste des candidats pour le congrès et voit à combler les vides dans les rangs de l'exécutif durant l'année, rédige les résolutions) et de réception (s'occupe des voyageurs de la Liaison française, des visiteurs de marque, de l'organisation du congrès).

Le comité d'administration est sous la direction du président de l'Association et s'occupe des finances, du budget annuel, des affaires courantes, des prêts aux normaliens, de l'ambauchage du personnel, des propriétés, des assurances, etc.

Résolutions du congrès

La deuxième partie du rapport de M. Dufault comporta la lecture des résolutions du congrès, leur discussion, leur adoption par l'assemblée. Voici le texte de ces résolutions:

1. Que l'AECFM réuunie en congrès recommande à l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba de faire l'étude et d'encourager l'introduction d'un service d'orientation professionnelle dans les divisions scolaires où la majorité est d'expression française.

2. Dans le but de doter notre folklore manitobain de chansons neuves, jeunes et poétiques (dans le genre de "C'est une histoir' que l'on ne saurait taire") qu'il soit résolu que le Comité de Vie Française lance un concours de composition pendant l'année 1960, et que plusieurs prix de haute valeur soient offerts aux auteurs des meilleures chansons.

3. Que l'exécutif poursuive effectivement les démarches nécessaires auprès du Ministère d'Education en vue d'obtenir la reconnaissance officielle des cours d'été de l'AECFM. Ces cours sont un élément essentiel pour une amélioration tangible de l'enseignement français dans nos écoles manitobaines et les membres du congrès en sont conscients.

4. Les Franco-manitobains réunis désirent exprimer au R. P. Ludger Guy, S.J., leurs chaleureux remerciements pour le zèle et le dévouement qu'il a prodigués à l'oeuvre des Franco-manitobains pendant plus de quatre ans. Le Congrès lui offre ses remerciements et lui souhaite un succès similaire dans ses oeuvres apostoliques à venir.

5. Que le congrès présente au Collège de St-Boniface des hommages de gratitude pour les nombreux services effectués fréquemment envers les Canadiens français du Manitoba.

6. Que le Congrès assure son appui à la nouvelle fédération manitobaine des Associations de Parents et Maitres en lui envoyant ses voeux de succès.

7. Que l'Association d'Education étudie sérieusement le problème du recrutement de notre collège universitaire féminin et prenne au plus tôt les mesures efficaces pour le présent et pour l'avenir.

8. Que le congrès offre ses remerciements à l'exécutif sortant de charge pour le magnifique travail accompli au cours de l'année écoulée.

9. Les Franco-manitobains réunis à St-Boniface pour leur 23e congrès général désirent exprimer leur entier dévouement à NN. SS. LL. EE. Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, et Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Une séance d'étude

Après l'approbation du rapport de M. Dufault, M. Hervé Sala demanda à M. René Préfontaine de présider une séance d'étude sur "les nouvelles divisions scolaires". M. Préfontaine invita immédiatement MM. Paul Lord, de St-Norbert, président de la Division Seine, Léopold Girard, d'Elie, président de la Division du Cheval-Blanc, et Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, secrétaire de la Division de la Rivière-Rouge (dont M. Préfontaine est président) à monter la scène.

La Division Seine

M. Lord donna d'abord quelques explications au sujet de la division Seine dont il est le président. Cette division, la plus longue du Manitoba, comprend La Salle, Queen Elizabeth, St-Norbert, St-Adolphe, Grande Pointe, Ile-de-Chêne, Lorette, Dufresne, Ste-Anne, Richer, Giroux, La Broquerie et Woodridge, plus quelques autres petites écoles consolidées avec les plus grandes écoles. Il y a des "high schools" à Woodridge (Soeurs de St-Joseph), La Broquerie (Soeurs Grises), Richer (Soeurs de St-Joseph), Ile-de-Chênes (Soeurs Oblates), St-Adolphe (Filles de la Croix) et St-Norbert (Soeurs Grises et instituteurs laïcs).

Le bureau central se trouve à Ste-Anne et M. Gilbert Préfontaine est le secrétaire-trésorier. Les commissaires sont MM. Noël Huppé, de Woodridge, Joseph Tétreault, de La Broquerie, Dr F. P. Doyle et M. Camille Chaput, de Ste-Anne, Joseph Grossman et Denis Dorge, de Lorette, ainsi que Louis Legal, de St-Adolphe, et Paul Lord, président, de St-Norbert. M. Jim MacKay, de Winnipeg, est l'inspecteur.

L'organisation n'a pas été trop difficile, dit M. Lord, quoiqu'il fallut jusqu'à deux ou trois assemblées par semaine, assemblées durant souvent jusqu'à 2 h. a.m. Les commissaires savent discuter à fond les choses, souvent de façon très animée, mais toujours cordiale.

Il n'y avait qu'une nouvelle école dans la division; d'autres étaient bien bonnes, mais trop petites; d'autres enfin faisaient franchement pitié. On décida donc de construire des écoles supérieures à Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Adolphe, de sorte qu'avec la nouvelle école de St-Norbert il y aura suffisamment de bonnes écoles pour tous les centres. Toutes ces nouvelles écoles entreront dans la classe des octrois de 75%, car elles auront plus de 12 classes, avec laboratoires modernes de chimie et de physique, chambres de dactylographie, bibliothèques, local d'enseignement ménager et gymnase-auditorium.

En plus du personnel régulier, on a engagé deux religieuses qualifiées (à St-Adolphe et à St-Norbert) pour enseigner l'économie domestique et pour aider aux principales, pour qu'elles aient deux périodes de temps libre pour leur travail supplémentaire. Ces aides n'enseignent que quatre heures par jour. C'est donc la division qui paie leurs salaires en entier.

On paye de $100 à $150 par classe par mois, pour le loyer des classes: ceci ne veut pas dire nécessairement classe proprement dite, mais comprend les laboratoires, etc. On n'a pas acheté d'autobus pour le transport des élèves, mais plutôt pris entente avec les parents à ce sujet.

Pour les jeunes qui veulent faire leur cours classique au collège de St-Boniface ou au Juniorat, ou qui veulent prendre des cours spécialisés qui ne s'enseignent pas dans la division, on verse la somme de $12.50 par mois, somme que le département d'Education autorise à verser aux non-résidents.

M. Lord termina son rapport en soulignant le magnifique travail du nouvel inspecteur, M. Arthur Corriveau, et en invitant tous ses auditeurs à assister à l'ouverture et à la bénédiction de la nouvelle école de St-Norbert le dimanche 25 octobre à 2 h. 30 p.m.

Questions et réponses

MM. Préfontaine, Girard et Baril donnèrent ensuite, à peu près selon le même plan, des renseignements sur les divisions du Cheval-Blanc et de la Rivière-Rouge, avant que les congressistes posent les questions les plus variées à ces messieurs qui firent preuve de connaissances bien précises sur leurs divisions, et surent répondre avec clarté à toutes les questions. M. Préfontaine sut d'ailleurs diriger la discussion de façon si délicate, qu'on réussit à ne pas trop s'éloigner du sujet.

Cette période questions-réponses permit de connaitre les avantages de l'homogénéité dans ces divisions (et l'on sut faire l'éloge de l'hon. juge Alfred Monnin et de M. Charland Prud'homme, à ce sujet), le rôle précis des commissaires et du secrétaire de division, la question du transport, des taxes et des octrois, les projets de construction d'écoles secondaires, le rôle des inspecteurs vis-à-vis les "conditions matérielles" des octrois, le salaire des institutrices religieuses et laïques, etc.

Les questions fusaient de partout dans la salle, les réponses venaient précises et claires de la scène, mais l'heure passait rapidement. M. Préfontaine dut terminer cette séance d'étude commune qui, si l'on juge d'après les applaudissements de tous les congressistes, avait éclairé tous les esprits sur la marche de trois des divisions où les Franco-manitobains sont en majorité. Il est à espérer qu'avant-longtemps on puisse présenter aux lecteurs un compte rendu plus complet du travail accompli dans ces divisions, sans oublier celle de La Montagne qui ne put être représentée au congrès à cause d'un hiver prématuré.

M. Hervé Sala mit donc fin au 23e congrès général de l'AECFM, un peu avant 6 h. p.m., en remerciant de nouveau tous les congressistes qui avaient manifesté tant d'intérêt actif au cours des délibérations, les membres de l'exécutif sortant de charge, les Pères du Collège pour leur hospitalité, et en félicitant ceux qui avaient été élus au cours de la journée pour former l'exécutif 1960.

Le congrès est donc terminé. Il a proposé à tous une somme énorme de travail à accomplir au cours de l'année. Que ce travail bien fait chaque jour permette aux Franco-manitobains de "rayonner" ici au Manitoba leur foi, leur culture et leur langue! C'est ainsi que M. René Préfontaine, nouvel agent de liaison et secrétaire général, pourra plus efficacement accomplir sa lourde et délicate tâche.



Neuf institutrices ont reçu les médailles de l'Ordre du Mérite Scolaire, dimanche soir, au congrès de l'A.E.C.F.M. Cela représente 191 années d'enseignement au Manitoba dans 21 centres français. Sur la photo l'on voit, près de la statue de Notre-Dame des Ecoles, Mme Hélène Griveau (28 ans), Sr Marie-Bibiane (25), Sr Thérèse de l'Enfant-Jésus (25), Sr Arthur-Marie de l'Eucharistie (25), Sr Marie de St-Magnile (16), Sr Marie-Agnès de Jésus (16), Sr Blandine-Marie (15) et Mgr H. Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, représentant de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. Manquent sur la photo Sr Antoinette Normandeau (25) et Sr St-Jean du Rédempteur (16).

Le Club des 200

(Suite de la première page)

PREMIERE LISTE

L'honorable Marcel Boulic ✠

MEMBRE A VIE

Mgr Clovis St-Amant, P.D., St-Boniface $500

(Contribution de $50.00)

L'honorable juge Alfred Monnin, St-Boniface

(Contributions de $25.00)

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface
Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg
Me Laurier Régnier, M.P., Précieux-Sang
M. Edmond Préfontaine, M.A.L., St-Pierre-Jolys
M. Gildas Molgat, M.A.L., Ste-Rose-du-Lac
M. Laurent Desjardins, M.A.L., St-Boniface
M. Stanley Roberts, M.A.L., Niverville
Les Soeurs Franciscaines, Grande-Allée, P.Q.
M. l'abbé S. Lesage, Joliette, P.Q.
Dr Berthe Gagnon, Montréal, P.Q.
M. le Dr Jacques Beauchamp, Montréal, P.Q.
M. Armand Laurin, Montréal, P.Q.
M. Joseph De Gagné, St-Boniface

DEUXIEME LISTE

M. le comte Serge de Fleury, consul de France
M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, St-Boniface
M. Edmond Brodeur, St-Adolphe
M. A.-H. Côté, Winnipeg
M. Jean Schimnowski, St-Boniface
M. Wilfrid Decosse, Somerset
M. Lucien Guénette, St-Boniface
Mère Provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
M. A.-O. Baudry, South Junction
M. Fernand Vrignon, Woodridge

TROISIEME LISTE

M. Etienne Bohémier, St-Boniface
M. Georges Forest, Précieux-Sang
Me Louis-P. Roy, Winnipeg
M. Henri D'Eschambault, St-Boniface
M. Arthur D'Eschambault, St-Emile
Aumônier diocésain de la J.E.C.
Anonyme, St-Boniface
Lavergne Electrique, St-Pierre
M. le Dr André Lachance, Ste-Marie



CARNET DE l'Institut Collégial Saint-Joseph

Je vous présente . . .

Il semble bien que l'année 1959-60 se soit appliquée à réunir, au Grade XII numéro 24, un groupe original de nouvelles élèves. N'allez pas croire qu'elles soient étranges au point de vue physique. Non! loin de là . . . mais le fait est qu'on en a reçu de différentes nationalités. Vous voulez les connaître? Eh bien, je vous les présente:

Maureen Kilfoyle, de Churchill High. Son nom manifeste l'Irlandais autant que sa personne l'émane. Et regardez ces yeux pétillants de bonne humeur! Saint Patrice serait vraiment fier de sa compatriote!

Et que dire de Lilliane Paquette? Canadienne française aux cheveux châtains et aux yeux bleu clair, elle nous arrive de Transcona. Lilliane se fait remarquer surtout par sa sociabilité envers toutes.

Sur l'estrade de présentation monte Andrée Lafrenière, canadienne d'origine suisse, ancienne de Holy Cross. De nature studieuse, Andrée peut quand même nous surprendre par un rire mi-sage, mi-espiègle.

Au nom de Nedra Cameron, tous sembient entendre, au loin, l'air familier d'une cornemuse écossaise. Nedra, qui vient de terminer onze années au "Convent of the Sacred Heart", exhibe plusieurs qualités de ses ancêtres. Sa jovialité engageante lui gagnera sûrement l'estime de ses nouvelles compagnes.

Elancée, élégante, éloquente, voilà bien, en quelques mots, Pearl Mousseau, véritable nouvelle perle découverte au Grade 12. De Holy Cross et Canadienne française, cette jeune fille, délicate comme son prénom, sait nous entretenir de bon nombre de sujets, notamment: l'enseignement et . . . le Collège de Saint-Boniface.

"Eh bien," allez-vous dire, "il n'y a que la Hollande qui ne soit pas représentée." Vraiment? Diane Friesen a apporté avec elle dans notre classe, un petit coin de ce pays. De Kelvin High, Diane marque déjà une préférence pour l'histoire. Quand elle tourne vers nous ses yeux bruns rieurs, il nous vient immédiatement à l'esprit: "Ce sera bon de l'avoir avec nous cette année!"

A toutes ces nouvelles amies, nous souhaitons une sincère bienvenue, et une bonne chance pour l'année qui s'ouvre sur des perspectives très intéressantes.

Pauline GUENETTE,
12e année, cours général.

* * *

Impressions sur la retraite

Du 29 septembre au 2 octobre, les élèves de l'Institut eurent le privilège de suivre les exercices d'une retraite prêchée par le R. P. G. Ramaekers, S.J., et le R. P. U. Furlan, O.S.M. Voici deux des impressions relevées chez mes compagnes:

"Le vendredi 2 octobre, l'école semblait bouleversée. L'atmosphère était devenue un mélange de tristesse et de joie. C'était la clôture de la retraite . . . Il me semble que je me souviendrai toujours des paroles si profondes et si lumineuses du R. P. Ramaekers. Confession, communion, excellentes directives, le tout couronné par de sérieuses résolutions et me voilà une étudiante transformée. Je flotte dans les airs, légère comme une plume. Et, sans vouloir paraître trop psychologue, j'ai l'impression que je ne suis pas la seule à éprouver de tels sentiments."

Gisèle PARENT,
12e année, cours général.

"La retraite a approfondi en moi cette idée de ne pas vouloir être ce qu'on n'est plus (petite fille sans devoirs et leçons) . . . de ne pas désirer être ce qu'on n'est pas (un garçon . . . une fille de vingt ans . . .) mais de bien être ce qu'on est (adolescente au travail!)"

Agnès DeCRUYENAERE,
12e année, cours général.

* * *

Ciné-Club

Une vue animée, suivis d'un goûter et d'une bruyante discussion, figurait au programme du Ciné-Club samedi soir dernier. Je suis d'accord avec mes compagnes et compagnons pour affirmer que tout marcha sur des roulettes. La discussion fut deux fois plus active à la suite de la remarque de M. L. L. qui affirmait que nous avions formé "un cercle vicieux". Ce débat donna la chance à quelques-uns de dire un mot sur les contrastes "cinématographiques" et la musique "déchirante".

Tous et toutes, soyons fidèles au rendez-vous de novembre pour la prochaine réunion du Ciné-Club!

Pauline MORIER,
12e année, cours général.

* * *

Quizz sur Mère Marie-Rose

Le 6 octobre marque l'anniversaire de la mort de Mère Marie-Rose, fondatrice de la congrégation des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. A cette, occasion, voilà un quizz sur la vie et le travail de Mère Marie-Rose.

Celles qui désirent prendre part au concours voudront bien remettre leurs réponses au numéro 24. (Il y aura un prix offert par Soeur Directrice).

Questions

1. Où et quand naquit Mère Marie-Rose?
2. Quel était le vrai nom de Mère Marie-Rose?
3. Qui furent les deux autres Mères Fondatrices de la Congrégation?
4. Quand et où cette congrégation débuta-t-elle?
5. Nommez l'évêque qui eut beaucoup à faire avec la fondation de la Congrégation.
6. Sur quelles Constitutions les nouvelles religieuses se basèrent-elles?
7. Qui était Soeur Bienvenue?
8. A quelle date fut fixée la première émission de voeux?
9. Quand mourut Mère Marie-Rose?
10. Qui est maintenant le protecteur de la Congrégation?

Denise ARCHAMBAULT,
12e année, cours général.

* * *

En scrutant le guidisme . . .

(Cinq Manitobaines cheminent vers Tavibois, St-Timothée d'Hérouxville, Comté Laviolette, P.Q.)

— "Eh! Monsieur! Pourriez-vous nous indiquer la direction du Pont-Rouge à Neuville?"

— "Vous tournez au coin, et vous continuez tout droit! Vous ne pouv . . ."

— "Tout droit??" Et nous voilà les cinq Manitobaines qui pouffons de rires! Si, gentil Monsieur, dont nos rires vous ont laissé perplexe, vous vous adonnez à lire ces lignes, daignez nous excuser . . . Vous étiez le troisième à nous dire "tout droit" et jamais dans notre vie avons-nous vu chemins plus croches. Ainsi, pleines de gaieté, Monique Boily, Jacqueline Constant, Agnès Benoist, Patricia St-Hilaire et moi-même, voyagions en route pour "Tavibois" au camp de l'Arbre Vert. (Un gros merci à M. et Mme Napoléon Boily pour nous avoir si vaillamment "endurées" durant tout le voyage!)

Que de reconnaissance nous devons à nos Chefs et à nos bons parents! A une telle école au beau milieu des montagnes, les leçons résonnent si bien! Ce n'est pas seulement la technique guide qui y passe, à ces chères sessions. On apprend aussi la psychologie d'Assistante Giguère, jusqu'à la science qui dit de mouiller et savonner nos marmites avant de les mettre sur le feu! Et . . . faut pas encore nous accuser de monotonie, M. et Mme Boily!! . . . On a tout un nouveau répertoire de chansons pour vous égayer tout au long du retour!

Agnès DeCRUYENAERE,
12e année, cours général.

* * *

Jeunesses Musicales

Le mardi 5 octobre, Guy Fallot, le célèbre violoncelliste, donna un récital à la salle académique de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Une seconde fois, le grand artiste souleva l'admiration de son auditoire qui la lui témoigna par des applaudissements répétés et sonores. Son programme comprenait des oeuvres d'Hervelloy, de Kolady, de Debussy, de Bazelaire, de Tchaikowsky et de Joaquin, sans parler des rappels.

Avant l'exécution de chacune des pièces, M. Gilles Lefebvre, initiateur au Canada des Jeunesses Musicales, expliqua à l'auditoire le thème de la pièce et l'interprétation qu'allait donner l'artiste dans les différents d'andante, d'allegro et de largo. Ces commentaires si appropriés aidèrent l'auditeur à comprendre, à suivre et à jouir du concert.

L'accompagnatrice, Mlle Myriam Pascal, ravit l'auditoire par son charme et sa touche artistique.

Nous ne pouvons nous rassasier assez de tels régals. Nous avons hâte d'assister au prochain concert où nous aurons l'occasion d'entendre jouer Mlle Constance Channon Douglas, pianiste.

Bernice POITRAS,
12e année, cours général.

Letellier

Souper à la dinde

Les Dames de Ste-Anne organisent un grand souper à la dinde qui sera servi en la salle paroissiale le 1er novembre. Occasion excellente de venir voir une si belle salle dans un si petit village. Bienvenue à tous les anciens paroissiens et leurs amis qui seront reçus par les paroissiens actuels. Pour l'heure, le prix d'entrée, etc., consultez votre journal dans les semaines à venir. Donc, rendez-vous à Letellier pour le dimanche 1er novembre.

Çà et là

Quoique la route no 75 fut l'une des meilleures de la province en fin de semaine, les cultivateurs sont alarmés de voir le lin et les betteraves à sucre encore dans les champs et du blé en perdition. L'"Indian Summer" qui passe souvent inaperçu serait bien apprécié cette année, même pour les gens du village qui ont encore les moustiquaires aux fenêtres.

Mlle Rita Beaudry et son frère, André, de St. Thomas, Ont., visitèrent leur soeur, Mme Napoléon Comeault, et sont présentement chez leur soeur, Mme Aimé Bernardin, d'Elie.

Mlle Georgette Daignault est retournée à St-Jean, P.Q., après une visite prolongée chez Mme Edmond Comeault. Mme André Dionne, de St-Joseph, en route pour St-Hyacinthe, accompagnait Mlle Daignault jusqu'à Montréal.

M. et Mme Léon Bruyère, de St-Boniface, ont renouvelé amitié avec plusieurs gens de Letellier, la semaine dernière.

Bon courage et prompt rétablissement à M. Odilon Bois, à Mme Eudore Cadieux et au petit Lemay qui sont encore hospitalisés.

M. Marc Meunier vient d'être promu directeur adjoint des relations extérieures du Canadien National, annonce le directeur de ce service, M. C. A. Harris. Employé du Canadien National depuis plus de 20 ans, M. Meunier dirigeait les services français des relations extérieures.

Il fit ses études au Collège de St-Boniface, sa ville natale, à l'Université du Manitoba et à l'Université de Montréal où il se mérita une licence en sciences sociales, économiques et politiques. En 1939, il devenait, au service de la colonisation et de l'agriculture du Canadien National, à Montréal, surveillant des voyages de groupe. De retour à ce service après trois ans de service militaire dans l'Armée canadienne, il y était promu, en 1951, surintendant adjoint. Trois ans plus tard, il permutait au service des relations extérieures avec le titre d'adjoint au chef des services français. En août 1954, le Ministère des Affaires étrangères déléguait M. Meunier à Copenhague comme représentant canadien au Congrès international de l'UNESCO sur "L'éducation des adultes". La même année, à Breda, aux Pays-Bas, il représentait le Canadien National au Congrès international d'immigration catholique.

Avantageusement connu dans les milieux de relations extérieures, M. Meunier est secrétaire du conseil national de la Société canadienne de relations extérieures.

Mlle Lorraine Joyal épouse M. A. Marion, à Ste-Agathe

Par une radieuse journée à 4 h. p.m., le samedi 3 octobre, M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Lorraine Joyal, fille unique de M. et Mme Emile Joyal, avec M. Armand Marion, fils de M. et Mme Ulric Marion, de St-Jean-Baptiste.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle blanche avec corsage ajusté et jupe bouffante. L'encolure ronde était bordée de roses de dentelle et les manches se terminaient en pointes de lis. Son voile trois-quarts surmonté d'un diadème était garni de perles et de pierres du Rhin. Son bouquet en forme cascade et orné de rubans blancs se composait de roses rouges et d'oeillets blancs.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Jeannine Pelland, Diane Legal et Huguette Bouvier, cousines et amie de la mariée, et Lorraine Vermette, nièce du marié, portaient des robes courtes, deux de couleur beige garnies de brun et deux de couleur brune garnies de beige. Leurs bouquets en forme de cascade étaient composés de chrysanthèmes de couleurs assorties.

Les huissiers étaient MM. Jean Joyal, cousin de la mariée, et Léo Marion, frère du marié.

Pendant la messe, Mlle Eveline Pilon, cousine de la mariée, chanta avec brio plusieurs cantiques appropriés, tandis qu'à l'issue de la messe, M. Georges Bissonnette fit entendre un sonore "Agnus Dei".

La messe du mariage fut servie par le cousin de la mariée, Noël Joyal, et le neveu du marié, René Fillion. Assistaient au choeur: deux Pères Clercs de S-t Viateur et le R. F. Marion.

Dans la nef, un grand nombre de parents s'unissaient aux prières de l'église pour les nouveaux époux.

La cérémonie religieuse terminée, on se rendit à la salle paroissiale où un excellent souper à la dinde fut servi à 150 invités, sous l'habile direction de Mmes Albert Girouard et Raymond Lemoine. Le toast à la mariée fut présenté par son cousin, M Azarias Leclair. Le repas terminé, M. Jean Joyal invita M. l'abbé Couture à prononcer le discours de circonstance. En son nom et en celui de tous, il offrit des bons voeux aux jeunes mariés, leur promettant un bonheur conjugal des plus parfaits si, à l'exemple de leurs parents, ils acceptent les devoirs inhérents à leur état.

A son tour, le Frère Marion appuya les bonnes paroles de M. le curé. Le marié remercia aimablement tout le monde. Mlle Eveline Pilon charma les invités par quelques jolies chansons.

Pour la soirée, la salle se remplit d'invités et les cadeaux aux jeunes mariés s'amoncelèrent. Les heures coulèrent rapidement dans la joie et l'entrain.

Vers la fin de la veillée, les mariés se préparèrent pour leur petit voyage de noces aux Etats-Unis. Pour cette occasion, la mariée portait un costume bleu marine agrémenté d'un corsage de roses jaunes avec accessoires bruns et beiges. A leur retour, les nouveaux mariés résideront à Kenora, Ont., où Armand travaille depuis un certain temps.

Va-et-vient

Des cousins de Mme Joyal, M. et Mme Azarias Levac, de Montréal, avaient avancé leur visite au Manitoba pour être présents au mariage de Mlle Lorraine Joyal. Cette délicatesse de leur part a été fort appréciée de la famille.

Baptêmes

Le 4 octobre: Michelle-Louise-Marie, fille de M. et Mme Raymond Lapointe, née le 29 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Lacasse, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 octobre: Ginette-Marie-Rose-Thérèse, fille de M. et Mme Gaston Brémault, née le 6 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Brémault, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Brémault, sa tante.

Naissance

A M. et Mme Léopold Chartier est né un fils, Joseph-Elie-Bernard, le 30 septembre. Les parrain et marraine seront M. Jules Sorin et Mlle Elise Chartier, oncle et tante de l'enfant.

Anniversaire de mariage

Le samedi 10 octobre, on fêtait le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Albert Lécuyer à la salle paroissiale. Malgré la température maussade et les mauvais chemins, on a tenu à se rendre à cette soirée pour offrir des bons souhaits aux jubilaires et passer avec eux une agréable soirée.

Souper paroissial

Le dimanche 25 octobre aura lieu le souper paroissial. Bienvenue à tous.

Scouts catholiques
Diocèse de St-Boniface

Le jeu

Notre article cette semaine portera sur le jeu à la troupe; on parlera ici de son importance, de sa valeur et de sa portée sur le caractère des éclaireurs. L'auteur, qui est un ancien scoutmestre, traitera de ce sujet. Cette analyse du jeu a paru dans une édition récente du journal "En Route".

"Le jeu est un des attraits du scoutisme, mais il est surtout pour le chef l'un des principaux moyens de formation que le scoutisme met entre ses mains. Il y a évidemment le sport que le garçon pratique souvent à l'école, le jeu de détente qui occupe souvent une partie importante de la réunion de troupe, mais il est une façon de jouer, une technique du jeu qui est proprement scoute, c'est le grand jeu scout.

Le grand jeu scout est une activité à thème qui dure deux, trois heures et même plus et dans laquelle le scout devra se servir de sa débrouillardise, de sa technique et de son imagination pour vaincre les obstacles et faire gagner sa patrouille. En effet l'unité normale du grand jeu comme toute autre activité à la branche éclaireur, c'est la patrouille. Le grand jeu est l'activité normale du camp, ainsi un camp de 15 jours devrait compter 10 à 12 grands jeux qui occupent toute l'après-midi et parfois la journée entière même.

Il y a beaucoup de livres sur les jeux de troupe et je ne veux ici que donner quelques règles générales.

Le thème est un élément très important. Des thèmes communs sont la contrebande, l'espionnage, une découverte, une course au trésor, une attaque indienne, une expédition, etc . . . Le thème doit être clair et doit être tout à fait en accord avec le jeu. On raconte toujours le thème avant d'expliquer les règles du jeu.

Le grand jeu ne doit pas être pris tel quel dans un livre. Il y a toujours de l'adaption à faire, au terrain, à l'avancement technique des scouts et à leur développement physique. Aussi le grand jeu doit-il être préparé en détail avant le camp et souvent réadapté au camp même.

Pendant le jeu, la scout-maitrise doit veiller à ce que tout marche tel que prévu et parfois intervenir pour que le jeu ne traine pas en longueur. Mais le rôle principal des chefs doit être d'observer la troupe en action afin de mieux connaitre les scouts, de prendre connaissance des manquements aux règles du jeu et à la franchise et ainsi de pouvoir (de préférence au feu de camp du soir) donner les félicitations qui s'imposent.

Le grand jeu est une activité qui fascine le scout, lui fait pratiquer sa technique, par exemple: la signalisation, le pionniérisme, le secourisme, l'orientation et la connaissance de la nature. Il est très important que la scout-maitrise ne permette ni chiâlage, ni accusation, ni discussion après le jeu. Les plaintes entre patrouilles n'ont leur place qu'au conseil des C.P. Il n'est pas nécessaire de déclarer un vainqueur, mais, si on le fait, on doit insister plus sur l'ardeur, l'esprit d'équipe et la franchise que sur le succès final.

Du neuf . . .

Le concours de coins diocésain aura lieu cette année au mois de décembre. C'est donc dire que les concours de coins de troupe auront lieu avant cette date. Les autres années, ce concours avait lieu au mois de février ou mars. Alors . . .

Encore du neuf: au local, tout semble avoir changé d'aspect. On vient de rénover le plancher en posant, au premier étage, des tuiles sur toute la grandeur, le tout orné de magnifiques croix scoutes, de flèches, et de plusieurs signes symbolisant divers aspects du scoutisme.

TOUJOURS PRET

Le Pas

Çà et là

Mme Hockins et sa fille, Joan, accompagnées de Mme Hagon et de Mlle Thérèse Palowvy, ont passé la fin de semaine à Minot, D.-N.

M. et Mme Ivan Peterson sont allés visiter leurs parents à Brandon.

M. et Mme Jim Stevens sont allés visiter les parents de Mme Stevens à Saskatoon.

M. et Mme Norman Kerwin et leurs fils sont arrivés de Winnipeg pour élire résidence à Le Pas.

Mlle Liliane Labelle, fille de M. et Mme Jos. Labelle, a gagné une bourse de $50.00. Elle est une élève de l'école du Sacré-Coeur.

Naissance

A M. le Dr et Mme Donald Gemmil est née une fille le 23 septembre.

Laurier

Noces d'argent

Le samedi 10 octobre, M. et Mme Alphonse Bouchard célébraient leurs noces d'argent. Entourés de leurs douze enfants (sept fils et cinq filles) et d'un grand nombre de parents et d'amis, ils se présentèrent d'abord en l'église paroissiale où 25 ans auparavant, M. l'abbé Pierquin bénissait leur mariage. La fête se continua en la salle du village où l'on célébrait aussi le mariage de Mlle Thérèse Jeannotte, nièce de M. et Mme A. Bouchard. Un service de coutellerie en argent pour douze personnes, gage du grand estime et de l'amitié de tous, fut offert aux jubilaires.

Mariages

Le samedi 10 octobre était célébré le mariage de Mlle Thérèse Jeannotte avec M. Reginald Bendell, de Winnipeg. La cérémonie religieuse eut lieu en l'église paroissiale, suivie d'une réception en la salle du village. Mlles Patricia Jeannotte et Juliette Maguet et MM. Gilbert Jeannotte et Gérard Smith servaient de témoins. Plusieurs jolis cadeaux furent offerts aux nouveaux mariés. M. et Mme R. Bendell résideront à Winnipeg.

Le lundi 12 octobre, M. l'abbé R. Lavoie, curé, bénissait le mariage de M. Gérard Bouchard avec Mlle Yvonne Gingras, tous de Laurier. M. et Mme Rémi Gingras, dont le mariage eut lieu le samedi 3 octobre à Pembroke, Ont., M. Roger Gingras et Mlle Priscille Bouchard servaient de témoins. Les dames de la paroisse servirent un dîner à plus de cent convives en la salle du village. M. et Mme Gérard Bouchard résideront à New Westminster, C.-B.

TOUS au Congrès de Gravelbourg!

TOUS les Franco-canadiens de la province sont invités au congrès. TOUS. Oui, tous. N'attendez donc pas d'invitation spéciale ou plus formelle que celle-ci. Après tout, la cause de l'ACFC n'est-elle pas l'affaire de TOUS? La cause religieuse et française en Saskatchewan n'intéresse-t-elle pas au plus haut point TOUS les papas, TOUTES les mamans, TOUS les commissaires d'écoles, TOUS les jeunes? Un Canadien français marchand, fermier, homme d'affaires, chauffeur d'autobus, professionnel peut-il rester indifférent au progrès culturel, national, économique des siens?

Vous êtes, TOUS par la présente, officiellement et formellement invités au congrès de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan (l'ACFC) et au congrès de l'Association des Commissaires Franco-Canadiens de la Saskatchewan (l'ACEFC) qui se tiendra à Gravelbourg, vous le savez, du 25 au 28 octobre.

Délégué ou visiteur?

Ceux qui seront dûment délégués de leur paroisse ou de leur district d'école recevront l'insigne de **DELEGUE**, à condition d'être en règle avec leur association. L'insigne de DELEGUE donne droit de vote. Les autres, ceux qui ne seront pas délégués (mais qui peuvent venir quand même et qui seront les bienvenus) recevront le ruban blanc d'**INVITE** et n'auront évidemment pas le droit de vote. Ils pourront quand même, répétons-le, prendre part à toutes les discussions, aux séances d'études, aux échanges d'idées.

Lettres de créance

Les lettres de créance pour les délégués ont été envoyées à ceux qui remplissent les fonctions de secrétaires des cercles paroissiaux et des districts d'écoles. Les cercles paroissiaux de l'ACFC ont droit à un délégué par cinq membres affiliés, c'est-à-dire à un délégué pour chaque $25.00 versés à l'Association. Evidemment le délégué lui-même devra avoir payé sa contribution. Quant aux commissaires, tous peuvent être délégués à condition d'avoir payé leurs cotisations de $2.00 par commissaire.

Un exemple

Voici, par exemple, dix délégués qui nous arrivent d'une paroisse. Si cette paroisse a atteint, à la dernière souscription, son objectif de $5.00 par famille, on ne pose pas de questions . . . En toute justice, l'on suppose que chaque paroissien a fait sa part et que les délégués sont en règle avec l'Association.

Si cette paroisse n'a pas atteint son objectif, l'on suppose avec raison, que quelques paroissiens n'ont pas fait leur quote-part envers l'Association. Alors il faut s'enquérir et vérifier si ces dix délégués sont personnellement en règle avec l'Association. Si oui, ça va. Si non, il va de soi que le ou les délégués qui n'ont pas fait leur contribution de $5.00 à l'Association devront le faire au moment de l'inscription pour pouvoir jouir des droits et privilèges des délégués . . .

S'il ne le veut pas ou s'il ne le peut pas, ce délégué s'inscrira comme **VISITEUR** seulement. Il aura, aux assises, voix consultative seulement, non pas délibérative; il jouira des privilèges consultatifs seulement et non électifs; ou encore il pourra donner son avis sur le thème discuté, mais ne pourra pas voter, ni être élu à une charge.

Il est aussi onéreux, croyez-moi, de parler de ces particularités financières que de les lire. L'ACFC, comme tout organisme qui se respecte, a des règlements et chaque membre se fait un devoir et un honneur de les observer scrupuleusement. Ce n'est rien de nouveau. Il en fut toujours ainsi. Ceci n'est qu'un rappel.

Ce n'est que du "gros bon sens"

D'ailleurs, ce n'est que normal et logique qu'il en soit ainsi. Voyez. Dans votre paroisse peut-on faire partie d'un banal "Club de Bridge" sans payer sa contribution? Peut-on jouir des droits et privilèges d'une équipe de curling ou de gouret sans en solder sa contribution réglementaire? Pourquoi en serait-il autrement de l'ACFC?

Pour s'amuser, tuer le temps, s'étourdir, on en gaspille des $5.00, on en brûle de l'essence, on en noie des billets verts. Pourquoi l'ACFC qui a fait ses preuves 47 années durant, dont le prestige augmente, dont la tâche est de sauver ce qui nous est le plus cher: notre Foi, notre Langue, nos Ecoles, pourquoi l'ACFC, dis-je, qui a effectivement rescapé, sauvé du naufrage, de l'oubli, de l'assimilation le Canadien français de la Saskatchewan, pourquoi n'aurait-elle pas ses règlements? Pourquoi n'exigerait-elle pas une contribution annuelle? Pourquoi ses membres (ce qui serait de l'anarchie) feraient-ils leurs quatre volontés?

En fin de compte, tout s'arrange! . . .

Les délégués qui ne seraient donc pas en règle à leur arrivée pourront payer leurs dûs en s'inscrivant, mais il serait infiniment préférable que ces questions de contributions soient réglées à l'avance avec le secrétariat. Cela simplifie tellement les choses à l'ouverture du congrès! Sans compter l'embarras dans lequel le délégué se trouve souvent placé.

Ceci dit, terminons sur une note plus spirituelle: Lisez attentivement les chroniques hebdomadaires de **La Liberté et le Patriote** et pour répondre à l'appel de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, priez et faites prier tous les jours: le Sacré-Coeur, Notre-Dame et nos saints patrons pour le succès de ce congrès.

Bienvenue tous au congrès donc!

N'oubliez pas vos résolutions.

N'oubliez pas votre sourire, votre joie, votre enthousiasme!

Pour **AGIR** et **REAGIR** ensemble!

COMMUNIQUE.

Emouvantes cérémonies au pèlerinage de Lisieux

LISIEUX — Le dimanche, 4 octobre, le Sanctuaire National de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à Lisieux, Sask., a été témoin d'un autre pèlerinage diocésain très pieux. Dès 7 h. 30 du matin, les pèlerins commençaient à arriver. Les RR. PP. W. Piédalue et M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg, étaient venus la veille au soir pour entendre les confessions.

Mgr R. Lussier, P.D., d'Assiniboia, ancien directeur de ce pèlerinage pendant 28 ans, avait bien voulu accepter de célébrer la messe de 8 h., pendant laquelle M. l'abbé L. Poulin, curé, exécuta quelques cantiques de circonstance.

La grand-messe de 10 h. 30 fut chantée par le Père Piédalue, assisté de M. le curé et du Père Charest, comme diacre et sous-diacre. La chorale de Willow-Bunch, sous la direction du R. F. Roger, E.C., exécuta une très belle messe. M. Raymond Boulianne, de la même paroisse, touchait l'orgue.

Dans son prône, M. le curé adressa des mots de bienvenue et de remerciements aux pèlerins venus d'aussi loin que Radville, Moose Jaw et Ponteix. Il mentionna spécialement la présence d'un grand malade venu demander sa guérison à sainte Thérèse. Il s'agissait de M. Rosaire Béliveau, autrefois de Ponteix, demeurant à Moose Jaw. Au cours de son voyage de noces, l'an dernier, il fut atteint d'un mal de muscles et de nerfs que les médecins se disent impuissants à guérir. M. le curé demanda aux pèlerins de prier pour ce malade d'une façon spéciale pendant les exercices du pèlerinage.

Après le prône, le Père Piédalue donna un éloquent sermon dans les deux langues. Les communions furent très nombreuses. M. R. Lussier et le Frère Roger assistaient au choeur.

Un succulent dîner à la volaille avait été préparé et fut servi par les dames de la paroisse, sous la direction de Mmes Koller et Karst. Elles reçurent beaucoup d'aide des hommes, jeunes gens et jeunes filles.

Un magasin d'objets de piété très variés était à la disposition des pèlerins qui désiraient apporter un souvenir religieux chez eux.

Parmi les religieuses présentes aux cérémonies, mentionnons une forte délégation des Soeurs Grises, de Regina et Gravelbourg. Celles de Lisieux avaient décoré le sanctuaire pour la circonstance, avec bon goût. Il y avait aussi les Soeurs de Jésus-Marie, de Gravelbourg, qui ont travaillé à l'école de Lisieux pendant 18 ans. Les Soeurs de St-Louis, de Radville, étaient bien représentées, ainsi que les Soeurs de la Ste-Famille, de l'évêché et du collège de Gravelbourg.

La cérémonie de l'après-midi commença à 3 h., comme l'an passé, par la récitation vivante du chapelet, grâce à la bonne volonté des enfants pèlerins qui avaient bien voulu se joindre à ceux de la paroisse.

Plusieurs prêtres s'étaient rendus au sanctuaire pour cette cérémonie. Mentionnons Mgr J.-A. Vachon, P.D., curé d'Assiniboia, MM. les abbés A. Latendresse et A. Bouchard, curé et vicaire de Willow-Bunch, G. Couture, chancelier du diocèse, Roger Ducharme, visiteur des écoles, L. Rodrigue, curé de St-Victor, J. Bernier, curé de Ferland, et L. Folk, curé de Rockglen.

Mgr R. Lussier a béni les roses apportées par les jeunes filles, au milieu desquelles Mlle Lorraine Fafard représentait sainte Thérèse. Après la distribution des roses, une consécration fut prononcée par Mlles Marie Hubert et Verna Gaugry, en français et en anglais.

Deux magnifiques sermons ont été donnés, avant et après la cérémonie des roses, par MM. les abbés Folk, en anglais, et Bernier, en français. Vint ensuite la bénédiction des objets de piété par le Père Piédalue et la bénédiction du Très St-Sacrement. Cette dernière fut présidée par M. l'abbé Latendresse, assisté de MM. les abbés Couture et Ducharme, comme diacre et sous-diacre.

Une grande émotion saisit toute la foule des pèlerins, à la vue du grand malade qui s'approchait de la sainte table en chaise roulante pour recevoir une bénédiction spéciale de l'ostensoir, pendant que M. le curé faisait répéter des invocations par la foule. Une quinzaine d'autres malades s'étaient joints au jeune Béliveau pour recevoir cette bénédiction par le célébrant et ses assistants, qui se sont approchés eux-mêmes de la sainte table après avoir béni, de l'autel, toute l'assistance.

La vénération des reliques de sainte Thérèse, présidée par MM. les abbés Rodrigue et Folk et le Père Charest, au chant de "Au ciel, guide-nous . . .", termina ce beau pèlerinage en l'honneur de la Petite Fleur du Carmel. Souhaitons que tous les pèlerins soient repartis réconfortés, sinon guéris, et continuons de la prier pour les malades qui sont venus la voir cette année dans son sanctuaire, afin qu'un jour, s'il plait à Dieu, ils obtiennent la faveur qu'ils désirent.

Va-et-vient

A l'occasion du pèlerinage, les familles Jules Tessier et Normand Fafard recevaient la visite de M. et Mme Robert Blanchard, de Ponteix, et de M. et Mme André Palmier et Mme Chorel, de Laflèche.

De Moose Jaw, M. Louis et Mlle Céline Béliveau accompagnaient M. et Mme Rosaire Béliveau.

Plusieurs anciens paroissiens et amis sont venus de Willow-Bunch, St-Victor, Rockglen, Assiniboia et Wood Mountain.

Au cours de la semaine dernière, étaient de passage au presbytère et à l'école: M. l'abbé R. Larivière, directeur diocésain de l'Action catholique, accompagné de M. R. Tessier et de Mlle J. Morin, de la centrale de la J.E.C., de Montréal; M. l'abbé R. Bérubé, directeur du festival, de Gravelbourg; M. l'abbé G. Lang, professeur au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Chronique du Collège de Gravelbourg
SASKATCHEWAN

Un appel aux collégiens

Un brave jeune homme de Montréal, à l'invitation du personnel du collège, vint nous donner une conférence sur l'Action catholique chez les Canadiens français.

Mardi, à cinq heures, notre invité, M. Roger Tessier, entrait dans la salle, accompagné de M. l'abbé R. Larivière, ainsi que des RR. PP. R. Châtelain et G. Labossière. Après une chaude acclamation de bienvenue par les élèves des plus hautes classes, M. l'abbé Larivière nous présenta M. Tessier qui commença sa conférence.

Même si ce conférencier nous était un parfait inconnu, il ne tarda pas à nous mettre à l'aise par sa bonhommie et ses connaissances de la vie collégiale. Par ses nombreux arguments plutôt philosophiques, par ses citations familières et par ses références souvent tirées de son cours d'études très rapproché du nôtre, M. Tessier nous exposa la nécessité de la participation du catholique dans l'expansion et le maintien de l'Eglise.

Il nous affirma que le besoin de Canadiens français éveillés et déterminés à se mettre à l'action s'accroît de jour en jour. Nous vivons dans une atmosphère où l'aisance physique, morale et intellectuelle semble être notre seul but. Au lieu d'essayer de comprendre le pourquoi de notre vie, nous demeurons indifférents et nous suivons comme des moutons les effervescences de la vie mondaine.

Voilà un bref résumé du sujet que traita M. Tessier avec beaucoup d'ardeur et un art oratoire impeccable. Pour terminer la discussion, le Père Châtelain tira quelques conclusions pratiques et nous avons quitté la salle, convaincus que les pratiques religieuses du collège doivent nous accompagner durant toute notre vie.

Jean-Paul GRIMARD, Arts II.

* * *

La télévision au collège

Lundi matin, à la sortie des classes, tous les yeux se fixèrent sur le toit du gymnase. On se demandait bien ce qui se passait. Le Frère Deschênes (Tit-Frère) faisait l'objet de tous les regards. Il était joyeux et faisait des farces: "Nous envoyons un visiteur à Krouchtchov sur la lune!"

En réalité, il prêtait main-forte pour élever une antenne de télévision. Cette fois, ce n'était pas un appareil pour les Pères, mais bien un appareil pour les élèves. A 3 h. 30, les classes finies pour la journée, tous se hâtaient pour arriver au gymnase. C'était bien vrai. Perché dans son coin, un magnifique appareil de télévision nous apprenait que les Dodgers avaient pris l'avance sur Chicago, 1-0. L'excellente réception a mis tout le monde de bonne humeur.

Il ne nous reste donc qu'à remercier le personnel du collège pour cette chic surprise. Inutile de dire que ce sera une distraction bienvenue les samedis soirs lorsque les Canadiens entreprendront de gagner pour la cinquième fois consécutive, la coupe Stanley . . .

Daniel CREURER, Arts II.

* * *

Chronique sportive

Grâce à l'initiative de notre nouveau comité des jeux, le rugby et le ballon-panier vont bon train. En effet, la Rhétorique rencontra la classe de Belles-Lettres et le compte fut de 16-10 pour la Rhétorique. Cependant, les Humanistes ont triomphé par 7 à 0 contre la Versification qui prit sa revanche au compte de 12 à 6. Les Méthodistes, à leur tour, essayèrent leurs forces contre la Versification, mais ils subirent une défaite.

Pour assurer le succès de la saison de rugby, le comité nomma Guy Lavallée et Garry Houde comme présidents des deux ligues. Les capitaines des clubs furent choisis: chez les grands, Serge Poulin, Guy Lavallée, Ovide Dion, Philippe Gosselin et Donald Sirois; pour les moyens, N. Amyotte, R. Forest, L. Pinel et R. St-Jacques.

La saison semblait lancée lorsque la neige vint tout arrêter. Cependant, le comité des jeux organisa immédiatement les ligues de ballon-panier, et il nomma les capitaines suivants: chez les grands A: E. Tremblay, D. Couture, E. Rymek et L. Pinel; chez les grands B, J. Strohhofer, R. Sylvestre, G. Lavallée, G. Marchand, R. Tourigny et W. Tremblay; chez les moyens A: A. Lepage, G. Gauthier, A. Provencher et C. Giroux; pour les moyens B: R. Huel, Joubert, G. Allard, L. Arams, R. Denis, Duhart et Stringer. Ainsi les parties de ballon-panier commencèrent le jeudi 8 octobre. Félicitations et merci au nouveau comité des jeux, qui fait preuve d'élan et d'adaptation.

J.-H. COLLET, Arts II.

Saint-Front

Baptême

Le 27 septembre: Raymond-Laurent, fils de Joseph Baril et d'Alice Bussière, né à l'hôpital de Spalding le 20 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Baril, de Prud'homme, remplacés par M. et Mme Maurice Bussière.

Çà et là

M. et Mme Adélard Moyen, de Zenon Park, sont venus passer une semaine chez leurs enfants, MM. et Mmes Maurice Bussière, Henri Moyen et Georges Plamondon.

Mlle Diane Plamondon fait son cours de onzième année au couvent de Sion, à Saskatoon, et Mlle Betty Pylatiuk suit son cours d'école normale dans la même ville.

M. Wayne Welte va au collège St. Thomas de North Battleford où il prend sa douzième année.

M. et Mme Alcide Boire, leur neveu, M. Gérard Plamondon, et M. Léo Senez, tous de Bellsite, Manitoba, sont venus faire une visite à leurs parents et amis.

M. et Mme Gustave Lefebvre et plusieurs de leurs enfants sont venus d'Englefeld, dimanche dernier, faire une visite à leurs parents, M. et Mme Borromée Moisan.

Mlle Aline Happ a pris charge des grades 3 et 4 à l'école de Prud'homme.

MM. Marcel Auriat et Henri Bourque ont fait un voyage à North Battleford.

Mme Paul Dufault et ses quatre enfants sont déménagés dans leur nouvelle maison et M. Emilien Moisan se prépare à déménager de sa ferme avec sa famille pour s'installer dans la maison que Mme Dufault vient de quitter au village.

Au Congrès! Les anciens!

Le congrès général de l'ACFC et de l'ACEFC, c'est NOTRE affaire à nous, les anciens du Collège de Gravelbourg. Nous y sommes intéressés comme Canadiens français de la Saskatchewan et comme anciens élèves du Collège de Gravelbourg. Double raison qui EXIGE notre présence à Gravelbourg les 25, 26, 27 et 28 octobre prochains.

Nos anciens, qui font partie des exécutifs de ces associations soeurs, (MM. les abbés Roger Ducharme et Arthur Marchildon, le Recteur de notre collège, MM. Roland Pinsonneault, Maurice Denis, Pierre Gareau et Raymond Boulianne) comptent, à juste titre, sur leurs confrères du collège pour les épauler dans la grande tâche à laquelle ils se dévouent sans compter. L'esprit de famille dicte votre présence à ce congrès général; elle exige même que vous vous fassiez apôtres! Oui, amenez les autres anciens que vous connaissez, tout particulièrement les jeunes qui se préparent à fonder un foyer et qu'il est si important de bien préparer à mener une part active dans la conservation et la défense de nos droits.

Le collège aussi, qui seconde toujours l'oeuvre de l'ACFC et qui en retour compte sur son appui, S'ATTEND à la présence au congrès du plus grand nombre possible de ses anciens. N'oublions pas que l'Association compte sur nous; qu'elle compte sur tous ces jeunes pour s'assurer un avenir digne du passé. Ayant eu ce privilège unique de fréquenter un collège de mentalité française, ayant comme touché du doigt les richesses inappréciables de la culture et de la civilisation française, ne sommes-nous pas tout désignés pour relever le flambeau et collaborer de toutes nos forces au triomphe de notre cause commune? Au congrès donc, afin d'apporter notre part généreuse aux problèmes de l'heure.

Voilà pourquoi l'Amicale du Collège veut profiter de cette circonstance pour sa réunion annuelle. Sous peu vous parviendra "LE TRAIT D'UNION", par sa teneur vous comprendrez l'importance de cette réunion. Grâce à l'amabilité des organisateurs du congrès, le dimanche 25 octobre à une heure et demie, juste avant l'ouverture officielle du congrès par la sainte messe célébrée en la cathédrale, se tiendra cette réunion annuelle de l'Amicale du Collège. Le soir, l'Alma Mater sera heureuse de vous recevoir à sa table.

N'oublions pas que le congrès, c'est NOTRE AFFAIRE, anciens du Collège de Gravelbourg: faisons-la bien.

E. DUBREUIL, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg.

Caisses scolaires florissantes à St-Isidore de Bellevue

SASKATOON — L'exécutif du Conseil régional no 4 se réunissait à Domremy la semaine dernière. Sous la présidence de M. Pierre Gareau, l'assemblée avait lieu chez M. Arthur Doucet, président provincial du Conseil de la Coopération de Saskatchewan.

A la demande de la secrétaire, Mlle A. Houle, de Prince-Albert, elle fut remplacée par M. Georges Dion qui est aussi secrétaire de la Caisse St-Jean-Baptiste de Prince-Albert. L'exécutif revisa la liste des directeurs pour cette région et les suivants furent proposés: M. L. Durette, de Debden, M. François Richard, de Duck Lake, M. François Normand, de Prud'homme, M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert, M. J. Paradis, d'Albertville, M. Arthur Doucet, de Domremy, M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, M. François Gauthier, de Marcelin, M. Georges Dion, de Prince-Albert, et M. Fernand Beauchênes, de Léoville.

Les membres de l'exécutif sont M. Pierre Gareau, président, M. A. Dodery, vice-président, et M. Georges Dion, secrétaire.

Le secrétaire provincial assistait à cette assemblée et il fut décidé que la prochaine réunion de tous les directeurs aurait lieu le 16 novembre.

A l'Unité sanitaire

— Ce n'est pas hygiénique d'avoir un abri à cochons au sous-sol de votre maison . . .

— Venez donc pas! Il y a dix ans que nous faisons ça et nous n'avons jamais perdu une seule de ces bêtes!

Le Congrès régional du Conseil de Coopération se réunit à Domremy

BELLEVUE — M. Raymond Marcotte, secrétaire provincial du Conseil de la Coopération de Saskatchewan, est fier de rapporter que les deux Caisses scolaires, fondées le printemps dernier à l'école de St-Isidore de Bellevue, vont de première classe. Grâce à l'encouragement et au dévouement de Mme J.-C. Gaudet, secrétaire de la Caisse Populaire de Bellevue, ce nouveau mouvement révèle de bonnes possibilités dans le développement du mouvement coopératif.

Cette Caisse scolaire, bien que fondée au début de mars 1959 et ayant été interrompue durant les mois de vacances, a tout de même occasionné une épargne d'au-delà de $1,000.00 chez les jeunes étudiants de la région.

Les dirigeants, élus par leurs confrères de classes, ont choisi d'avoir une "Journée de dépôt", une fois par mois. Ce sont les élèves qui voient au bon fonctionnement des opérations qui sont exactement les mêmes que celles que l'on trouve dans les "grosses caisses".

Tous les fervents de la philosophie coopérative réalisent la valeur de ces Caisses scolaires. Non seulement elles créent l'idée d'épargne chez l'enfant, mais en plus, elles les préparent à devenir les dirigeants de demain.

Saskatoon

Thé de recrutement

Mlle Jeanne Couture était la convocatrice en charge au thé de recrutement qui a eu lieu à la maison de retraites "Queen's House" récemment.

Les invités furent reçus par le R. P. E. Lequiea, O.M.I., directeur de la maison de retraites, Mme B. Folk et Mlle Couture. Les dames qui avaient l'honneur de verser le thé étaient Mmes A. Altrogge, F. Von Pilis, J. Leddy et J. Brennan; au registre, Mlles Gertrude Grézaud et B. Brennan et Mme Hertz; les servantes, Mlle Marthe Henrut, Mmes F. Aden, W. Haid, A. Janson, K. Arner et E. McKeary; en charge du goûter, Mmes A. Jourdin, E. Léonard, W. Kammermeyer, R. Dean et S. Novakowsky.

Va-et-vient

M. et Mme Benoit Glémas, de St-Boniface, M. et Mme Joseph Perrault, de New Westminster, C.-B., Mme E. Caissie, de Williams Lake, C.-B., et M. et Mme Ernest Perrault, d'Aberdeen, Sask., étaient de passage chez M. et Mme Armand Perrault et M. E. Nobert.

Mme E. Lafrançois, de Duncan, C.-B., M. le Dr et Mme Jean-Charles Gaudel, de Vanderhoff, C.-B., M. et Mme Georges Gaudel, d'Athabaska, Alta, Mlle Georgeline Couture, de St-Boniface, Mme Gerald Strothus (Denise Couture) et son fils, Gary, de Montréal, et M. et Mme Andy Anderson (Florida Couture), de Witaskewin, Alta, ont visité Mme A. Couture et sa fille, Jeanne, et ont assisté au mariage de M. Gérald Couture.

M. et Mme Charles Papen se sont rendus à St-Denis pour assister aux cérémonies du baptême de leur petit-neveu, fils de M. et Mme René Bénard.

M. Raymond Marcotte a assisté à une réunion du Conseil de la Coopération tenue à Domremy le vendredi 2 octobre. M. François Normand, de Prud'homme, l'accompagnait.

Mlle Rita Marcotte, de Delmas, institutrice, visitait ses parents, M. et Mme Henri Marcotte et M. Roger Marcotte, en fin de semaine.

Chronique de CFRG
710 (1230) Kilocycles

Les changements-horaire sont une occasion favorable pour les commentaires de la part d'auditeurs et auditrices de partout. Nous les remercions pour leurs remarques et en profitons pour demander aux autres, à ceux qui ne disent rien, de faire savoir les leurs. Est-il besoin de rappeler que nous ne pouvons vous donner satisfaction si nous ne connaissons pas vos goûts? Et ce ne sont pas les lettres d'une demi-douzaine, qui peuvent suffir à nous donner l'opinion de la masse!

Quoiqu'il en soit, nous répondrons aujourd'hui à quelques problèmes qui harcèlent auditeurs et auditrices de partout.

Heure normale vs heure avancée

Précisons d'abord (en répétant ce que nous avons dit) que l'horaire actuel reste en vigueur jusqu'au 24 octobre inclusivement. Le 25 octobre, le nouvel horaire (définitif) d'hiver entrera en vigueur, car c'est à cette date que Montréal — et partant Radio-Canada — adoptera de nouveau l'heure normale de l'Est. Le décalage actuel de trois heures entre l'Est et l'Ouest sera réduit à deux heures. C'est dire que les émissions de Radio-Canada qui nous parviennent en direct (exemple: Le Radio-Journal) passeront une heure plus tard (exemple: l'horaire actuel indique "Radio-Journal" à 10 heures; à partir du 25 octobre: ce même Radio-Journal sera indiqué à 11 heures). Ainsi, plusieurs émissions locales seront de nouveau déplacées. Nous vous ferons connaître ces changements en publiant le nouvel horaire d'automne-hiver. Si vous parcourez attentivement chaque édition de **La Liberté et le Patriote**, vous ne pourrez le manquer!

En réponse à une auditrice de Wauchope, à qui nous avions promis des éclaircissements au sujet des "changements de fréquence" — en réponse aussi à tous ceux et celles qui jusqu'ici nous ont réclamé ces éclaircissements — voici quelques précisions susceptibles d'apporter un soulagement général et un tableau des heures d'ouverture et de fermeture de CFRG, été-hiver, que nous vous prions d'afficher quelque part à portée de la main, près de votre appareil de radio.

En vertu d'une entente internationale sur la radiodiffusion, en vigueur depuis l'avènement de ce mode de transmission instantanée: les postes radiophoniques obtenant la permission de diffuser sur une fréquence déjà réservée à un autre poste d'une région rapprochée (patrons entrelaçants) doivent protéger ce dernier, pour qu'il n'y ait pas d'interférence.

Je m'explique par un exemple qui nous touche directement. CFRG a obtenu en 1956 la permission de diffuser à 5,000 watts, sur la fréquence 710. C'était la seule libre, à cette époque, pour les besoins de la compagnie. En vertu de l'entente sus-mentionnée, CFRG se devait donc de protéger tout poste proche de la même fréquence (710) que lui. Seattle étant ce poste, voilà pourquoi nous devons le "protéger". On explique cette protection de la façon suivante:

Les ondes radiophoniques étant plus intenses le soir, après le coucher du soleil, l'interférence causée à Seattle (et vice-versa) après la tombée du jour aurait été considérable. Seattle étant premier dans la course, c'est à nous de céder en sa faveur. Les heures du lever et du coucher du soleil pour notre région sont les suivantes pour CFRG, 5,000 watts:

Ouverture	Fermeture	Mois
8.00 a.m.	4.30 p.m.	janvier
7.15	5.15	février
6.55	6.15	mars
6.55	7.00	avril
6.55	7.45	mai
6.55	8.15	juin
6.55	8.15	juillet
6.55	7.30	août
6.55	6.15	septembre
6.55	5.15	octobre
7.15	4.15	novembre
8.00	4.00	décembre

(heure normale des montagnes)

Remarquez que la ville de Gravelbourg et d'autres communautés de la Saskatchewan ayant décidé d'adopter l'heure normale et l'heure avancée un mois avant l'Est du pays, il en résulte, pour les périodes avril-mai et septembre-octobre, un double changement au lieu du seul imposé par les lois de la radiodiffusion canadienne.

Je dois signaler en passant que les directeurs et le gérant de CFRG ont cherché depuis 1952 une fréquence libre qui puisse être conservée jour et nuit. Malgré les recherches intenses et les nombreux mémoires échangés entre des ingénieurs de Radio-Canada, de compagnies intéressées et du poste, il a été impossible jusqu'ici de trouver une solution parfaitement satisfaisante.

Admettant que CFRG ait la permission de diffuser après la tombée du jour, l'interférence de Seattle serait telle qu'il serait impossible à nos auditeurs situés à 15 milles seulement au sud de CFRG de capter nos émissions du soir. Que dire des autres . . . ?

Nous espérons que ces explications sont suffisantes. Il convient cependant de répéter que la lutte et les recherches se poursuivent sans répit. Si donc il arrive qu'un jour nous puissions diffuser régulièrement sur la même fréquence, ce sera grâce au travail qui se poursuit présentement.

Concours des pancartes

Nos chaleureuses félicitations aux écoles de Cantal, Wauchope et Ferland et au Jardin Notre-Dame de Gravelbourg qui nous ont fait parvenir, les premiers, leurs pancartes de l'A.C.F.C. A l'heure qu'il est, les envois doivent tous être arrivés, et le verdict des juges nous est connu. C'est demain, le samedi 17 octobre, à la "Période des jeunes" (5 h. p.m.) que ce verdict sera rendu public. Tous à l'écoute, et merci, mille fois merci, à tous les jeunes (et à leurs institutrices) qui, une fois de plus, ont relevé avec fierté et enthousiasme le défi qui leur était lancé.

Qu'on vienne nous dire que nos jeunes sont tous des indifférents! Nous avons bien des preuves du contraire! Encore une fois, bravo!

Et au prochain congrès!

Un concours est lancé à "Panorama Féminin". L'animatrice, Andrée Audette, invite toutes les femmes à lui écrire en devinant le plus exactement possible ceci: le poids total des onze employés (et employées) de CFRG, dont les âges varient de 21 à 72 ans! Il ne s'agit pas de poids moyen, c'est trop facile, mais du poids total (en livres) des employés! A la fin du concours, grand tirage de 40 boîtes de "ZERO" pour les fins lainages! Vite, le concours est déjà commencé! Ecoutez "Panorama Féminin (à 1 h.) pour connaître la date du tirage!

Vawn

Çà et là

M. et Mme Gaudette, de Bellevue, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Lucien Phaneuf.

M. Dave Weber a passé deux jours à Saskatoon pour examens médicaux.

Mme Dave Ste-Marie est patiente à l'hôpital d'Edam.

Mlle Rose Dickie, institutrice, a passé la fin de semaine à Prince-Albert, chez ses parents.

M. l'abbé A. Marchildon a présidé une assemblée de l'A.C.F.C. à l'école, le jeudi 8 octobre.

M. D. Bouvier, d'Edmonton, était de passage à Vawn, la semaine dernière, faisant une tournée dans la province pour intéresser les gens au film français.

On voit souvent dans les journaux de ce temps-ci des rapports des fermiers qui ont des légumes d'une grosseur extraordinaire, soit carottes, pommes de terre, etc. M. Eugène Blanchette a trouvé dans son champ de pommes de terre un navet qui pèse vingt livres.

Etaient en visite chez M. et Mme Léo Casavant: leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Armand Casavant et leur fils, Félix.

M. l'abbé G. Pouliot est de retour de son voyage dans l'Est. Il était accompagné de ses parents de Debden. Tous étaient enchantés de leur voyage. M. l'abbé J.-A. Desrosiers, d'Edam, a remplacé M. l'abbé Pouliot pendant son absence.

Assemblée mensuelle

L'assemblée mensuelle des dames de la Ligue Féminine Catholique a eu lieu au presbytère le mardi 6 octobre. M. l'abbé G. Pouliot, curé, a demandé que les dames de la Ligue fassent une retraite fermée. La date sera annoncée à la prochaine assemblée le 3 novembre au presbytère.

A cause du mauvais temps, pour laisser aux fermiers la chance de ramasser leurs récoltes, le bazar qui devait avoir lieu en octobre aura lieu seulement le 22 novembre.

Gravelbourg

Souper et réunion

Le vendredi 9 octobre eurent lieu un souper aux fèves et une réunion du club paroissial de l'A.C.F.C. Vingt-deux membres étaient présents. Sous la présidence de M. Paul Marchand, on discuta des sujets qu'on aborderait lors du congrès de l'A.C.F.C. les 25, 26, 27 et 28 octobre à Gravelbourg.

Mlle Jeanne Beauregard agissait comme secrétaire. M. Allyre Sirois a donné un compte rendu du congrès des éducateurs de langue française à Ottawa, qui a eu lieu au mois de mai dernier.

On parla aussi d'une soirée pour fêter les pionniers de Gravelbourg au mois de novembre.

Veuillez vous renseigner auprès du comité paroissial pour devenir membre du club de l'A.C.F.C., afin de vous régaler d'un bon repas et de discuter sur toute question française.

Va-et-vient

Mlle Rachelle Arguin, de Winnipeg, était en visite chez M. et Mme Paul-Emile Mailhot et M. et Mme Armand Arguin. Ils se sont tous rendus à Yorkton pour le mariage de M. André Arguin.

Le Congrès Général des 25, 26, 27 et 28 octobre, à Gravelbourg, est le ralliement de tous les Franco-canadiens de la Saskatchewan

La Journée de l'A.C.F.C.

GRAVELBOURG

$25.00: Son Exc. Mgr Aimé Decosse, les Pères Oblats (collège), l'hôpital St-Joseph.

10.00: Les religieuses du Précieux-Sang, les Soeurs Oblates, M. et Mme Dumont Lepage, M. le Dr et Mme Rosario Morin, M. Louis Carrobourg.

5.00: M. Charles Arams, M. Marcel Arguin, M. et Mme Emery Allard, M. et Mme Toussaint Aussant, M. et Mme Théophile Baron, M. Armand Bazinet, M. et Mme V. Beaubien, M. et Mme Armand Beauchesne, Mlle Marie-Louise Beauchesne, M. et Mme André Beaudoin, M. et Mme Roland Beaudoin, M. et Mme Léo Beaudry, Mme Berthe Beauregard, Mlle Jeanne Beauregard, Mlle Germaine Beauregard, M. et Mme Noé Blanchard, M. et Mme René Blouin, M. et Mme Jacques de Bretagne, M. et Mme Laurent Boiselle, M. et Mme D. Boudreau, M. et Mme Philippe Bouffard, M. et Mme Omer Boiselle, M. et Mme S.-M. Bonneau, M. et Mme Wilfrid Boutin, M. et Mme Arsène Bouvier, M. et Mme Gérard Bouvier, M. et Mme Joseph Bouvier, M. et Mme René Bouvier, M. Aimé Bourgeois, M. et Mme Jean Bourgeois, M. et Mme Georges Bourgeois, M. et Mme Lucien Bourgeois, M. Sinaï Brière, M. et Mme Napoléon Brisebois, M. Louis Braconnier, M. et Mme Pierre Carrobourg, M. et Mme Donat Chenard, M. et Mme Albert Chevrier, M. et Mme Fernand Chevrier, M. et Mme Jean-Paul Chevrier, M. et Mme Marcel Chevrier, M. et Mme Napoléon Chevrier, M. et Mme Raoul Chevrier, M. et Mme Ubald Chevrier, M. et Mme Ernest Colpron, M. et Mme Jean-Baptiste Couture, M. et Mme Charles Deaust, M. et Mme Palma Deaust, M. et Mme Toussaint Deaust, M. et Mme J.-Louis Doran, M. et Mme Louis Doran, M. l'abbé Roger Ducharme, M. l'abbé Dominique Dugas, curé, M. et Mme Gilbert Dupas, M. et Mme André Duprat, Mlle Lucille Duprat, M. et Mme Henri Fontaine, M. et Mme Richard Fontaine, M. et Mme Albert Forcier, M. et Mme Alfred Fauchon, M. et Mme Jean Gaumond, M. et Mme Adélard Gauthier, M. et Mme Alfred-A. Gauthier, M. et Mme Cyril Gauthier, Mme Ernest Gauthier, M. Jean Gauthier, M. et Mme Raoul Gauthier, M. et Mme Rodolphe Gauthier, M. et Mme H. Geoffrion, M. et Mme V. Godin, M. et Mme Marcel Gosselin, M. l'abbé Armand Guénette, M. J.-B. Guénette, M. et Mme Emile Hamon, M. le juge et Mme Georges Hébert, M. et Mme O. Hollobeke, M. et Mme Armand Huel, M. et Mme Louis Huel, M. et Mme Marcel-A. Huel, M. et Mme Arthur Jacques, M. et Mme Gaston Jacques, M. et Mme Léon Kendergi, M. et Mme Louis Laflamme, M. et Mme Pierre Lafrance, M. et Mme Albert Lagassé (fils), M. et Mme A. Langelier, M. et Mme Roland Lagassé, M. l'abbé Richard Larivière, M. et Mme Adrien LaRochelle, M. et Mme Auguste LaRochelle, M. et Mme René LaRochelle, M. Robert et Mlle Pierrette LaRochelle, M. et Mme Sylvio Laverdière, M. et Mme Alcide LeBlanc, M. et Mme Gérald LeBlanc, M. Lionel LeBlanc, M. et Mme René Leblanc, M. le Dr et Mme Roland Leblanc, M. et Mme Donat Legault, Mme Joseph-H. Lemire, M. et Mme Henri Lemyre, Mlle Rita Lemyre, M. et Mme Henri L'Heureux, M. et Mme Napoléon L'Heureux, M. et Mme Ovide L'Heureux, M. et Mme Henri Lepage, M. et Mme Philomon Lizée, Mme Joséphine Longault, M. et Mme Ernest Longpré, M. et Mme Edouard Lorrain, M. et Mme Paul Marchand, M. et Mme Paul Moquin, M. et Mme Willie Marchand, Mlle Jeannine Moquin, Mlles Madeleine et Marguerite Morissette, M. André Nassan, M. et Mme Marcel Nobert, Mme Angélina Nogue, M. et Mme Guy Pariseau, M. et Mme Roger Perreux, M. et Mme Achille Piché, M. et Mme Conrad Piché, M. et Mme D.-D. Piché, M. et Mme Oscar Piché, M. et Mme Robert Piché, Mme Florence Pinsonneault, M. et Mme Roland Pinsonneault, M. et Mme Bernard Podevin, M. et Mme Marcel Poirier, M. et Mme Raymond Pouteaux, Mme A. Prud'homme, M. et Mme Lionel Prud'homme, M. Peter Ross, M. Léo Samoisette, M. et Mme Oscar Samoisette, M. le Dr et Mme W. T. Sheer, M. et Mme Allyre Sirois, Star Publication, M. et Mme Louis Verville, M. et Mme Raoul Verville.

4.00: M. et Mme Adrien Boire.

3.00: M. et Mme Alex. Allard, M. et Mme Laurent Allard, M. et Mme Armand Arguin, M. et Mme Marcel Boire, M. et Mme Emile Bonneau, M. et Mme Arthur Bouffard, M. et Mme Lionel Bourgeois, M. et Mme Raoul Bourgeois, M. et Mme Paul Carrobourg, M. et Mme Emile Dumont, M. et Mme E. Fafard, Mme Léo Fauchon, M. et Mme Claude Gauthier, M. et Mme Raymond Gauthier, M. et Mme Raymond Gosselin, M. et Mme Albert Huppé, M. et Mme Eugène Jacques, M. et Mme Arthur Juneau, Mme Edmond Lafrance, M. et Mme Albert Lagassé (père), M. et Mme Adélard Lamarre, M. et Mme Jean Langelier, M. et Mme Irénée Lizée, M. et Mme Arthur Mailhot, M. et Mme Lucien Marchand, M. et Mme Pantaléon Morissette, M. et Mme André Nallon, M. et Mme Paul Parent, M. et Mme Léo Piché, le magasin MacLeod.

2.00: Mme Antoinette Alais, M. et Mme Donald Auger, M. et Mme Z. Bachand, Mme B. Beauchesne, M. et Mme Gérard Boire, M. et Mme Henri Bonneau, M. et Mme René Boucher, M. et Mme Albert Bourgeois, M. et Mme Jérémie Bourgeois, M. et Mme Léo Bouvier, M. et Mme Jean Bourrée, M. et Mme Alphonse Charbonneau, M. et Mme Roméo Cyrenne, M. et Mme Gérard Deaust, M. et Mme Antoine Dorais, M. Philippe Doran, M. et Mme Arthur Fontaine, M. Roger Forest, M. et Mme Roland Forest, M. et Mme Marcel Gaucher, M. et Mme A. (Pat) Gauthier, M. et Mme Fortunat Gosselin, M. et Mme Antonio Grégoire, M. et Mme Maurice Lafrenière, M. et Mme Donald Lamarre, Mme Berthe (Victor) Larivière, M. Salem Larivière, M. et Mme Wilfrid Larivière, M. et Mme Lucien L'Heureux, M. et Mme Omer L'Heureux, M. et Mme Emile Levac, Mme L. Lizée, M. et Mme Omer Lizée, M. et Mme Paul-Emile Mailhot, M. et Mme Raymond Mailhot, M. et Mme Simon Mailhot, M. et Mme Germain Michaud, M. Raymond Michaud, Mlle Thérèse Moquin, M. et Mme Noé Morin, M. et Mme Joseph Nallou, M. et Mme René Nogue, M. et Mme Omer Pellerin, M. et Mme Eloi Piché, M. et Mme Gérald Piché, M. et Mme Roger Pittet, M. et Mme Jean-Baptiste Pinsonneault, M. et Mme Walter Pinsonneault, M. Napoléon Samoisette, M. et Mme Philippe Soucy, M. et Mme Vernon Tournat, M. et Mme H. Van Belleghen.

2.50: M. et Mme Armand Foley, M. et Mme Lionel Houle, M. et Mme Gérard Lizée, M. et Mme Domina Pinsonneault.

1.75: Mme Joseph Verville.

1.00: M. et Mme Emile Beaudoin, Mlle G. Bidart, Mme Rose Blouin, M. et Mme Wilbrod Bouchard, M. et Mme Ulric Bouffard, M. et Mme Paul Bouvier, M. et Mme Raymond Bouvier, M. et Mme Xiste Bouvier, M. et Mme Charles Coots, M. et Mme Victor Cossette, M. et Mme Raymond Denis, Mme Juliette Doll, Mme Emile Dorais, Mme Clarinda Doucette, M. Clovis Fortin, M. Aimé Gaumond, M. Gilbert Gauthier, Mme Mary Gauthier, M. Pierre Huel, Mlle Pauline Juneau, M. R. Lizée, M. et Mme Jean Monvoisin, Mme Alexina Morin, M. Raoul Nadeau, M. et Mme Louis Peltier, M. et Mme J.-A. Prince, M. et Mme Mike Rymek, M. et Mme Ernest Ross.

.50: M. G. Piché.

Total: $1,078.25

Lac Pelletier

Décès

Le mardi 6 octobre eurent lieu dans l'église Ste-Anne de Lac Pelletier les funérailles de M. Philippe Nolin, décédé le 3 octobre à l'hôpital de Vanguard, à l'âge de 66 ans. M. l'abbé M. Pavlu, curé, officiait. MM. les abbés G. Laprise et O. Lemay assistaient comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Auguste Unvoas, Achille St-Denis, Cléophas Métivier, Aristide Unvoas, Narcisse Laverdière et Louis Daniel. M. Alphonse Chabot portait la croix.

L'enterrement eut lieu dans le cimetière Memory Gardens de Swift Current. Le salon funéraire Warren était en charge des funérailles.

M. Nolin est né à Pintendre, P.Q., le 12 mai 1893. Il est venu s'établir sur une ferme, à Lac Pelletier, où il résida jusqu'à sa mort. Son épouse, née Marie-Anne Hébert, l'a précédé dans la tombe en 1932, ainsi que deux frères, Achille, en 1945, et Narcisse, en 1949.

Le défunt laisse dans le deuil cinq frères, Arthur, de St-Jean-Chrysostôme, P.Q., Emile, Henri et Théodore, de St-Louis-de-Pintendre, P.Q., et Arsène, de Coaticook, P.Q., et deux soeurs, Mme Amédée Fouquet et Marie-Louise, de Naudville, comté de Lac St-Jean, P.Q.

Remerciements

Les frères et soeurs du défunt remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, assistance aux funérailles, etc.

Va-et-vient

Mlle Marie-Louise Nolin, de Naudville, P.Q., et M. Henri Nolin, de Pintendre, P.Q., sont venus pour les funérailles de leur frère, M. Philippe Nolin.

Bazar annuel

Le bazar annuel de Lac Pelletier aura lieu le 21 octobre. Un souper à la dinde sera servi à partir de 5 h. Il y aura un bingo avec de beaux prix, table de vente, amusements pour tous et le tirage à la fin de la soirée.

Bienvenue à tous!

Jackfish

M. l'abbé A. Marchildon, de Prince-Albert, et M. Beaulieu, de Whitelaw, Alta, étaient en visite au presbytère, récemment.

Le dimanche 4 octobre eut lieu un shower en l'honneur de Mlles Bernadette Dion et Thérèse Baillargeon à l'occasion de leurs mariages prochains. Elles reçurent plusieurs beaux cadeaux.

Le 4 octobre, M. et Mme Jos. L'Heureux eurent la visite de MM. et Mmes Pete Lavoie et L. R. Cooney, tous de Meadow Lake.

Ponteix

Fête-surprise

Le dimanche 4 octobre eut lieu une fête-surprise en l'honneur de M. et Mme Alphonse Rouleau à l'occasion de leur 30e anniversaire de mariage. La fête a débuté à l'église par la bénédiction du St-Sacrement, suivie d'un banquet à la salle paroissiale, organisé par les sept enfants de M. et Mme Rouleau. Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., les a honorés de sa présence. Etaient aussi à la table d'honneur: M. et Mme Ernest Sévigny, de Ponteix, et M. et Mme Jean Entem, de Frenchville. Les parents de Val Marie, Frenchville et Ponteix étaient de la fête, ainsi que de nombreux amis.

Une bourse bien garnie et autres cadeaux furent offerts par leurs enfants, parents et amis aux héros du jour.

Va-et-vient

M. et Mme Ernest Jodoin et leurs deux petites filles, de Vancouver, ont passé deux semaines chez leurs parents, MM. et Mmes Hubert Jodoin et Henri Lallier.

MM. et Mmes Ovila Ducharme, de Windsor, Ont., et Fernand Liboiron, de Crenbrook, C.-B., sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Ovide Liboiron.

MM. et Mmes Armand Lallier et Jean Rabarre, de Montréal, en visite chez M. Lallier, ont visité des parents de Wolseley et Moose Jaw.

M. Guy Girardin est parti pour Paris, le 2 octobre, où il passera trois semaines.

M. et Mme René Privé et Mme R. Chabot sont allés voir leurs fils et bru, frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard Privé, leur soeur, belle-soeur et tante, Mme Alda Châtelain, de St-Boniface, MM. et Mmes Henri Privé, de Fannystelle, et Wilfrid Privé, d'Elie, Man.

Mariage Schroeder-Couture bénit à Saskatoon

SASKATOON — Le R. P. E. Lequiea, O.M.I., bénit le mariage de M. Gérald Couture, fils de feu M. A. Couture et de Mme Couture, avec Mlle Geneviève Gay Schroeder, fille de feu M. E. Schroeder et de Mme Schroeder, de Forgan, à l'église St-Joseph de Saskatoon.

La mariée entra dans l'église au bras de son frère, M. Arnold Schroeder. Elle était ravissante dans sa longue robe de tulle et dentelle sur taffetas. Son voile était retenu par une couronne de satin et de perles. Elle tenait un bouquet de roses.

La dame d'honneur, Mlle Frances Aden, et la fille d'honneur, Mlle Jeanne Couture, portaient des toilettes semblables, bleue et jaune. M. Pat Lundy était garçon d'honneur et les huissiers étaient MM. H. Lachapelle et A. Anderson. Mme L. Mireau était responsable du registre.

La réception a eu lieu à la salle St-Joseph. Le R. P. Lequiea proposa le toast à la mariée et M. G. Couture le remercia.

Pour le voyage de noces à Jasper, la mariée portait un costume brun pâle avec accessoires bruns, un corsage de roses rouges et un manteau court en rat musqué, cadeau de son époux.

La mariée est une garde-malade diplômée de l'hôpital St-Paul de Saskatoon et le marié a déjà joué au hockey dans la ligue Nationale.

Les invités venus d'en dehors étaient le R. P. J. P. Michael, O.M.I., d'Elrose, Mme G. Strother, de Montréal, Mlle G. Couture, de St-Boniface, M. et Mme A. Anderson, de Wetaskawin, Alta, M. et Mme P. Lundy, de Regina, Mme M. Renaud, de St-Boniface, M. le Dr et Mme J.-A. Mandin, de Zenon Park, M. et Mme E. Schroeder, de Forgan, M. et Mme L. Lachapelle et leur famille, de Milden, Mme I. Mourre et son fils, de Sovereign, M. C. Mourre, de Simpson, M. et Mme L. Mireau, de Tessier, M. et Mme J. Penner, d'Elrose, M. et Mme R. McConnell et leur fille, Sharon, de Forgan, M. et Mme G. Danychuck, de Biggar, M. et Mme S. Palfy et leur fille, Esther, de Wiseton, Mme A. Alary, de Wiseton, M. et Mme W. McAulay, de Forgan, Mme S. McKay, d'Anerly, et M. et Mme B. Pierce, de Glaslyn.

Aux nouveaux époux, les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs plus chaleureuses félicitations et beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

Çà et là

M. le Dr Roger Gaudry, directeur de recherche chez MM. August McKenna et Harrison, de Montréal, était de passage à l'Université de la Saskatchewan et visita M. le Dr et Mme Guy Talbot.

MM. et Mmes René Forget, W. Forget et leur famille et Edouard Desautels, tous de Ponteix, étaient de passage chez M. et Mme G. Forget.

M. et Mme Joseph Houle, de Port Alberni, C.-B., ont visité M. et Mme Gédéon Masson et autres amis.

Bienvenue à M. et Mme Marcel Préfontaine et leur fils, de St-Pierre, Man., dans la ville et la famille paroissiale de Saskatoon. M. Préfontaine sera solidement appuyé par sa charmante épouse dans son travail comme avocat de la Cooperative Trust Company Limited.

M. Ernest Bourgault visita sa mère, Mme Georges Bourgault, de St-Brieux, dimanche dernier.

Mlle Angeline Georget visita ses parents, M. et Mme Joseph Georget, de Domremy, la semaine dernière.

M. le Dr G. Breton, de North Battleford, visita M. et Mme Roger Dupuis avant son départ pour Montréal où il donnera des conférences.

A tous les universitaires et élèves de l'école normale, la cordiale bienvenue à Saskatoon et meilleurs voeux de succès dans leurs études.

La chorale St-Pie X de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens reprend ses pratiques tous les jeudis soirs, sous l'habile direction de M. Raymond Marcotte. Les membres de la chorale font un apostolat très actif.

Prud'homme

Départ

Le départ de M. l'abbé Y. Boisvenue a laissé d'immenses regrets parmi les paroissiens de Prud'homme. Son état de santé, défectueux depuis quelque temps, l'a obligé, en dépit de son indomptable énergie, à abandonner un poste où son zèle sacerdotal faisait prévoir un fécond apostolat.

Ses talents incontestables, unis à un profond esprit surnaturel, ont déjà marqué de leur bienfaisante empreinte l'âme des jeunes. Qu'il en soit remercié.

Les ardentes supplications de tous les paroissiens demandent au Seigneur la guérison prompte et complète de ce prêtre de choix si bien préparé pour remplir une carrière des plus fructueuses dans la sainte Eglise. Tous lui gardent une profonde et respectueuse reconnaissance.

Ils souhaitent la bienvenue à son remplaçant, M. l'abbé P. Carrier, de l'archidiocèse de St-Boniface.

Regina

Décès

Le 1er octobre, à l'hôpital des Soeurs Grises, est décédée, après une brève maladie, Mme Joseph Saive, munie des derniers sacrements.

La messe de Requiem fut chantée en l'église St-Jean-Baptiste par le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M., curé de la paroisse. L'inhumation eut lieu dans la partie catholique du cimetière "Riverside", à Regina.

Les porteurs étaient les neveux de la défunte, MM. Marcel et Paul Le Dressay, Jean-Maurice et Raphaël Dumonceaux, son beau-frère, M. Arthur Dumonceaux, et M. Ernest Gatin, ami de la famille.

Mme Joseph Saive (Gabrielle Douaud) est née à Cugand, Loire-Atlantique, France, en 1879.

La défunte, précédée dans la tombe par ses parents, M. et Mme Douaud, et sa soeur, Madeleine (en religion, Soeur Francis, des Fidèles Compagnes de Jésus), laisse dans le deuil son époux, M. Joseph Saive, et une cousine, Mlle Marguerite Mion, en Allemagne, ainsi que des beaux-frères et belles-soeurs au Canada et en France.

Remerciements

M. Joseph Saive et sa fille, Yvonne, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion de ce décès.

Un immense abaissement moral et peut-être intellectuel suivrait le jour où la religion disparaîtrait du monde. — RENAN.



Sur cette photo l'on voit M. et Mme Gérald-Joseph Couture (Geneviève Gay Schroeder), de Saskatoon, dont le mariage eut lieu récemment en l'église St-Joseph de Saskatoon.

Saskatoon

Réunion de la L.F.C.

Le point culminant de la réunion mensuelle d'octobre des dames de la Ligue Féminine Catholique fut le discours de l'orateur invité, le R. P. E. Lequiea, O.M.I., directeur de la maison des retraites fermées "Queen's House".

Le but d'une retraite fermée est de donner un renouveau spirituel aux participants afin que ceux-ci, à leur tour, donnent le bon exemple dans leurs familles, leurs paroisses, etc. Le Père Lequiea décrivit le bienfait d'une retraite fermée, comme une police d'assurance contre le feu de l'enfer.

Pour faire une retraite fermée, il faut connaitre les bienfaits qui en découlent: se réconcilier avec Dieu et ses commandements; apprécier les valeurs spirituelles; se soumettre à la Divine Providence; apprendre l'efficacité de la prière; mettre de l'ordre dans sa vie; faire une évaluation spirituelle, comme pour le dernier jugement; se faire une amie sincère de la Vierge Marie; prendre congé de la routine régulière.

Pour organiser une retraite fermée, il est nécessaire que les organisateurs soient convaincus de ces bienfaits.

N'oublions pas que Dieu est Notre Père, que nous sommes sur terre pour l'adorer, le glorifier et le remercier de tous ses bienfaits. Pour arriver à cette fin, quel meilleur moyen que de faire une retraite fermée? Elle repose l'âme, donne du courage, éclaircit les doutes, renforcit la foi et donne la paix véritable. En un mot, la retraite trace une nouvelle ligne de conduite.

Le Père Lequiea énuméra ensuite les différentes raisons qu'un bon nombre soumettent dans le but de se soustraire à une retraite fermée.

Mlle Lucille Marcotte, en mots très appropriés, remercia le Père Lequiea pour son discours si intéressant.

Nous désirons rappeler que la retraite fermée pour dames aura lieu du 13 au 15 novembre. Si vous êtes intéressées, appelez le presbytère des Sts-Martyrs-Canadiens (téléphone: CH 2-2302) ou Mme Raymond Marcotte (téléphone: CH 2-7479).

M. l'abbé B. de Margerie commença la réunion par la prière de la Ligue et Mme F. Altrogge présida. Les différents rapports furent donnés par les convocatrices en charge: des cartes de bons souhaits furent envoyées aux malades et des cartes de sympathie aux personnes affligées d'un décès. Il y eut visites aux hôpitaux et à l'hospice Ste-Anne. Un don de $5.00 fut voté pour le "Traveller's Aid" et un don pour enfants retardés à l'école John Dolan.

Les profits de la vente des pâtisseries du 3 octobre furent de $65.70. Etaient en charge: Mmes A. Couture et Gérard Phaneuf. Celles qui ont aidé à la vente: Mlle Jeanne Couture, Mmes Roger Dupuis, Paul Moulin, Guy Talbot et F. Altrogge.

Mme la présidente remercia tous ceux qui offrirent, soit des pâtisseries ou autres dons, pour le succès de la vente. Elle remercia aussi Mmes Aimé Loiselle, Y. Paradis et S. du Chalard pour le travail qu'elles accomplirent au "Canadian National Institute for the Blind", Mmes Onile Loiselle et Louis Assié pour avoir aidé lors du thé à l'hospice Ste-Anne et Mlle A. Ouellet pour le soin du sanctuaire.

La vente d'articles usagés aura lieu le jeudi 3 novembre. Si vous avez du linge et autres choses dont vous ne vous servez plus, adressez-vous aux convocatrices, Mmes Gédéon Masson, J. Demers et H. Cyr.

Une vente de billets sera organisée pour venir en aide à l'école maternelle qui comprend quinze élèves, sous l'habile direction de Mme Gaston Syrenne. Les convocatrices pour la vente de ces billets sont Mmes Henri Marcotte et Irène Labelle et Mlle Lucille Marcotte.

M. l'abbé B. de Margerie, directeur de la Ligue, et le R. P. Lequiea donnèrent leur bénédiction aux dames présentes. La soirée se termina par un délicieux goûter servi par Mmes Henri Marcotte et Gérard Phaneuf.

A LA CONQUÊTE DU MONDE

1 - Sous l'impulsion de l'Esprit

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 4



1. Les apôtres et de nombreux disciples étaient réunis au Cénacle. Tout à coup, le bruit d'un ouragan terrible se fait entendre. Sans doute les portes et les fenêtres s'ouvrent-elles toutes seules sous la poussée du vent, les rideaux volent, chacun maintient difficilement son turban dont les longues pièces de mousseline commencent à s'échapper.



2. Et puis, silencieusement, de petites flammes descendent sur l'assemblée; elles ne brûlent pas, elles atteignent chacun des assistants, brillent un moment, puis semblent se dissoudre. Alors ces hommes et ces femmes sentent leur être tout entier changer, ils sont plus forts, ils comprennent mieux, ils savent des choses nouvelles: le Saint-Esprit a pris possession de leur âme.



3. Cependant, le bruit d'ouragan qui a rempli la maison attire une foule curieuse; les enfants arrivent en courant, des hommes, des femmes intrigués viennent voir ce qui se passe, commentent l'événement : "Vous avez entendu ce bruit de tempête ? Cependant pas une feuille du grand figuier qui ombrage la place, n'a bougé ! Je l'ai vu de ma fenêtre !"



4. La fête juive de la Pentecôte avait attiré beaucoup de monde à Jérusalem, aussi la nouvelle du curieux phénomène se propage, et devant le Cénacle se massent des hommes de tous pays. On parlemente. "Eh, là-haut ! que se passe-t-il ?" Des gamins grimpés sur le figuier tâchent de voir à l'intérieur et crient sans façon des demandes de renseignements.

Prince-Albert

Activités de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la section française fut tenue le 7 octobre chez Mme E.-J. Gaudet. Seize membres et deux visiteuses étaient présents. L'assemblée présidée par Mme Walter Houle commença par la prière. Les minutes de la dernière assemblée furent lues et approuvées.

Les discussions portèrent sur la vente des pâtisseries, le bazar annuel et le service d'un goûter pour un congrès qui aura lieu au mois de novembre.

Les billets pour le bazar furent distribués. Les membres furent priés d'apporter du linge usagé pour une famille pauvre. La prière d'usage pour le Pape fut récitée par tous les membres. Un délicieux goûter fut servi par l'hôtesse.

* * *

L'assemblée de la section centrale de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le 6 octobre dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, sous la présidence de Mme W. Gillingham. La séance s'ouvrit par la prière habituelle et le chant d'un cantique à Notre-Dame du Bon-Conseil.

Mme Gillingham exprima sa chaleureuse appréciation aux personnes qui se dévouèrent lors du congrès des instituteurs et les félicita du beau succès obtenu au banquet donné. Les rapports des différents comités furent présentés. Mme C. Horvath, présidente du Service Familial Central, pria les membres d'apporter du linge usagé pour les enfants dans le besoin. Les préparatifs pour le bazar paroissial de la cathédrale le 5 novembre sont commencés.

Mgr J.-A. Boucher attira l'attention de ses auditrices sur l'importance des devoirs spirituels avec une mention toute spéciale de la dévotion des premiers vendredis du mois et supplia les membres de continuer de prier, de méditer et de donner un bon exemple de vie chrétienne.

Après l'ajournement, le directeur spirituel récita la prière d'usage et donna la bénédiction. Une discussion religieuse fut dirigée par Mme N. Moker, directrice éducationnelle. Un succulent goûter fut servi par quelques membres de la section de l'est.

* * *

L'assemblée mensuelle du conseil paroissial eut lieu dans la salle paroissiale. M. l'abbé J.-A. Coursol ouvrit l'assemblée par la prière. Tous les rapports des différents comités furent lus et démontrèrent des résultats très satisfaisants.

Un comité fut nommé pour organiser le souper au poulet et le bazar qui eut lieu le 12 octobre.

La présidente sollicita l'appui de tous pour l'organisation en faveur des oeuvres des écoles catholiques supérieures et du Bien-être social. Deux membres s'offrirent pour aller visiter l'hôpital mental de North Battleford et distribuer des friandises aux patients. Le directeur spirituel donna une causerie sur la charité et l'importance du grand besoin de se dévouer pour ses semblables.

Puis, après l'ajournement, on lut l'acte de consécration. Un délicieux goûter fut servi par Mmes T. Deters, S. Horbal et B. Henry.

Soumissions du contrat

Les soumissions du contrat pour le déménagement de trois bâtisses sur la 15e rue et la 6e avenue ouest, en vue de la construction d'un nouveau couvent pour les Soeurs de la Présentation de Marie, furent demandées. Les travaux commenceront au printemps de 1960. Le nouveau couvent sera situé au sud de l'ancienne bâtisse. Ce couvent sera tout à fait moderne.

Radville

Le 5 octobre, M. et Mme Léon Carles (père), ainsi que M. et Mme Jean Maurice, sont allés assister aux funérailles de leur belle-soeur et tante, Mme Joseph Séve.

M. et Mme Horace Bourassa ont visité leur fille, Léonie, postulante au couvent des Soeurs de St-Louis à Marquis, Sask., Au retour, ils se sont arrêtés à Moose Jaw et ont visité leurs beau-frère et soeur, M. et Mme Wilfrid Nadeau, ainsi que M. et Mme Rosaire Béliveau.

Le 9 octobre, M. Fernand Bourassa, étudiant à Saskatoon, qui n'était pas venu pour la fête de sa mère, a été pris par la tempête de neige à 10 milles de Radville. Après avoir passé la nuit chez M. André Barbarin, il a fini son voyage en auto-neige.

Le 2 octobre, les fondations du magasin général de la coopérative ont été commencées, sous la direction d'un entrepreneur de Saskatoon.

Mme Jean Vérot et M. Jérémie Brochu sont hospitalisés.

Le 2 octobre eut lieu le tirage des Chevaliers de Colomb de Meinton au théâtre Princesse. Les heureux gagnants: M. Michel Tessier, de Gladmar, le train électrique; M. Jean Filzer, de Gladmar, un appareil de radio, et M. A.-H. Lepage, de Gravelbourg, un rasoir électrique.

Le 5 octobre, M. R.-A. Martin a eu l'agréable surprise de recevoir la visite de sa mère, Mme Arthur Labossière, de St-Léon, Man., de ses deux soeurs et un beau-frère, M. et Mme Aimé Rheault et Mme Maria Rheault, et ses deux fils, Marcel et Ernest, accompagnés de leurs épouses, tous de Somerset, Man.

M. et Mme Roméo Martin, ainsi que M. et Mme Normand Martin, de Cedoux, et M. Théodore Labossière, de Weyburn, sont venus passer quelques jours à Radville.

Découverte en Saskatchewan — Hélium canadien pour les fusées

NEW-YORK — La découverte d'hélium dans le sud de la Saskatchewan peut influer sur l'issue de la lutte que se livrent le monde libre et les communistes dans le domaine des fusées. C'est ce que des savants ont déclaré récemment.

Deux importantes compagnies pétrolières, "British - American Petroleum of Canada" et "Sun Oil Co.", font déjà des travaux d'exploration dans le sud de la Saskatchewan et une autre grande société est sur le point de demander des droits d'exploration à ce sujet.

Le directeur du Bureau des Mines aux Etats-Unis, M. J. Ankeny, a dit que la pénurie d'hélium avait constitué un sérieux facteur de retard dans le développement des missiles et de l'énergie nucléaire.

Jusqu'à présent, seules des "poussées" assez considérables ont été découvertes dans les terrains de la "British-American Petroleum", mais la compagnie accélère ses travaux d'exploration. Quant à la "Sun Oil Co.", elle vient tout juste d'obtenir le droit de rechercher de l'hélium dans sa concession de 266,000 acres à Swift Current, près de celle de la "British American Petroleum".

Un gaz "versatile"

L'hélium est utilisé à diverses fins. Il entre dans la fabrication d'alliages légers pour les avions à réaction et les fusées. Il est également essentiel à la production du zirconium et du titane, métaux légers utilisés dans les missiles.

Bien que l'hélium ait été connu depuis longtemps, jusqu'à la première grande guerre il n'eut aucune valeur commerciale ou militaire. On découvrit à ce moment-là qu'il avait une capacité de "poussée" égale à celle de l'hydrogène, sans être susceptible de s'enflammer ou d'exploser. On l'utilisa donc au lieu de l'hydrogène pour gonfler les dirigeables et les ballons d'observation. Mais en temps de paix, les besoins en hélium n'excédaient pas 50 millions de pieds cubes. Cette année, la consommation mondiale d'hélium dépassera 470 millions de pieds cubes.

La récente découverte d'hélium au Canada a été faite par accident. Jusqu'à présent plus de 90 pour cent de la production du monde libre provenait d'un terrain situé près d'Amarillo, au Texas.

Willow-Bunch

M. et Mme Bill Mitchell et leurs enfants, de Moose Jaw, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Albert Desautels, dernièrement.

M. et Mme René Couture et leurs deux petites filles, de Ferland, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Mme Henri Provost, de Weyburn, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Lambert, dernièrement.

Mme Inck, matronne à l'hospice d'Assiniboia, a passé une couple de jours chez Mme J. Bonneau, récemment.

M. et Mme Bill Bonneau et leur fille, Carol, sont allés à Regina, dernièrement, pour affaires.

MM. et Mmes Paul Weismiller et A. Fiset et leur fille, Doris, sont arrivés dernièrement de leur voyage en Colombie-Britannique où ils passèrent trois semaines à visiter leurs parents et amis.

M. l'abbé R. Bérubé, de Gravelbourg, était de passage au presbytère, le mardi 6 octobre.

Malades

Sont actuellement à l'hôpital: M. H. Nelson, A. Lambert, Mme A. Lafrenière et la petite Vivianne Boisvert.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: M. D. Savoie, Mme P. Lalonde, Mlle Aline Lalonde, Doreen Gosselin, Doreen Majeran Kayville et Robert Cayer.

Çà et là

Un représentant des bureaux de poste, M. E. W. MacDonald, de Regina, est venu montrer des vues instructives et dire quelques mots au sujet des timbres depuis leurs débuts en 1580 et de la nouvelle machine pour empaqueter et distribuer le courrier.

Une soirée récréative pour les élèves des grades supérieurs eut lieu le jeudi 1er octobre à l'occasion de l'initiation de 18 élèves du grade 9. Tous passèrent une agréable soirée.

Meyronne

Shower

Un shower, sous l'habile direction de Mme Gérard Brisebois et de Mlle Marianne Brisebois, en l'honneur de Mlle Irène Turgeon eut lieu dans la salle paroissiale le dimanche 20 septembre. De nombreux cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête par Mlle M. Brisebois. Ce shower qui réunissait quelque trente invités, se termina par un succulent goûter.

Mariage

Le 10 octobre eut lieu le mariage de Mlle Irène Turgeon, de Meyronne, avec M. Jim Corcoran, anciennement de Ferland et Meyronne et maintenant agent d'élévateur à Shaunavon. M. l'abbé B. Adée, curé, officiait. Pendant la messe, plusieurs jolis cantiques furent exécutés. Mme Adrien Belcourt touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, une réception intime eut lieu à la salle municipale. Les nouveaux époux résideront à Shaunavon.

Çà et là

M. et Mme Omer Chouinard se sont rendus visiter leur fille à Calgary, dernièrement. Cette dernière revint avec eux afin de visiter ses frères et soeurs.

M. Arthur Smith et son fils, Johnny, se sont rendus à Cluny, Alta, visiter leur fils et frère, Lionel.

Plusieurs paroissiens se rendirent à Laflèche, le samedi 3 octobre, afin de prendre part à un souper organisé par l'Association libérale de Notukeu et Willow-Bunch. Le nouveau chef libéral, M. Ross Thatcher, était présent et fit part de ses projets l'avenir.

M. et Mme James Cafferty passaient quelques jours à Edmonton afin d'assister au mariage de leur fille, Laurette.

M. René Monette est retourné au collège de Gravelbourg où il poursuivra ses études et Mlle Marianne Brisebois, à l'Université de la Saskatchewan pour sa deuxième année d'étude en science sociale.

M. et Mme Léo Wilde (née Lucille Brisebois), de Regina, ont passé une dizaine de jours auprès de leur mère et belle-mère, Mme Yvonne Brisebois.

M. et Mme Louis Girardin sont présentement en promenade dans la province de Québec. Ils y visiteront plusieurs parents et amis, entre autres leur fille, Mme Gaston Ste-Marie, qui réside actuellement à Montréal.

La première réunion de Foyer-Ecole eut lieu le mardi 13 octobre, sous la direction du R. P. B. Paris, O.M.I. Ces réunions auront lieu une fois par mois durant l'année scolaire.

M. Guy Girardin, en route pour Regina où il devait prendre l'avion le même soir pour Montréal et ensuite pour Paris, s'arrêtait chez M. et Mme Raymond Girardin. Ce voyage est organisé par la Compagnie française d'automobile Renault, en collaboration avec les distributeurs canadiens. M. Girardin est agent pour cette compagnie à Ponteix, Sask.

Meilleurs voeux de rétablissement à Mme Yvonne Brisebois et à M. Henri Alexandre, hospitalisés à Gravelbourg.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
Le 13 octobre

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A larges	.27-.28
Grade A moyens	.23-.24
Grade A petits	.11-.12
Grade B	.12-.13
Grade C	.07-.09

VOLAILLES

Poulets:	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.22	.12-.13
4-5 lbs	.22	.18	.10-.12
Moins de 4 lbs	.20	.15	.09-.11
Poules			
Plus de 5 lbs	.15-.16	.13-.14	.08
4-5 lbs	.11-.14	.09-.11	.06
Moins de 4 lbs	.08-.10	.07-.08	.05
Dindons:			
Dindes	.25-.26	.20-.21	.15
Dindons	.21-.22	.18-.20	.15

MARCHE AUX BESTIAUX

Bouvillons:	
De choix	$24.50-$25.50
Bons	23.50- 24.50
Moyens	20.00- 23.50
Ordinaires	17.00- 20.00
Génisses:	
Bonnes	21.50- 22.50
Moyennes	17.00- 21.00
Ordinaires	14.00- 16.00
"Boners"	10.00
Vaches:	
Bonnes	15.50- 16.00
Moyennes	13.00- 15.00
'Canners' et 'Cutters'	8.00- 12.50
Taureaux:	
Bons	$15.50-$16.50
Ordinaires	13.50- 15.50
Veaux de boucherie:	
De choix	$24.00-$26.00
Bons	24.00- 26.00
Moyens	18.00- 23.00
Ordinaires	13.00- 17.00
Porcs:	
Grade A	$21.50
Truies	9.00- 10.00
Agneaux:	
Moutons	$16.80

Nos Mots Croisés

— No 92 —

HORIZONTALEMENT

1—Description de l'extérieur de quelqu'un.
2—Couche pigmentaire de l'iris. — Art. espagnol. — Ici.
3—Propre aux communications.
4—Liquide. — En cet endroit. — Sert à joindre.
5—Volée de coups. — Navire complètement arrêté.
6—Ile danoise. — Qui n'a pas de valeur.
7—Muse de la musique et de la poésie lyrique.
8—Coup de baguette. — Infinitif. — Largeur d'une étoffe.
9—Jeune vache. — Rends plus ardent.
10—Hommes indéterminés.
11—Poème épique de Virgile. — Patriarche biblique.
12—Lettre grecque. — Qui ont rapport aux espaces de végétations du désert.

VERTICALEMENT

1—Attachement exagéré.
2—Chose mauvaise. — Année.
3—Arr. de Mont-de-Marsan. — Raboteux.
4—Sans souillure. — Compensation (banque).
5—Pluie. — Première épouse.
6—Effleurent à peine. — Cent dix.
7—Roi d'Israël. — Etui de métal. — Rivière d'Italie.
8—Sert à faire le pain. — Inspections exactes.
9—Lueur brillante. — Emprunté.
10—Non affirmé. — Homme entêté. — De naissance.
11—Opté entre deux partis. — Enseignement.
12—Genre d'oiseaux passereaux (plur.). — En les.

SOLUTION DU PROBLEME No 91

■ **Horizontalement:** 1. Désespérance; 2. Initia — Uni; 3. Sole — Neigera; 4. Su — Piller; 5. Iambique — Oc; 6. Eu — Aéré; 7. Amendement; 8. Talée — Annela; 9. Lascivete; 10. Usent — Sa — Eve; 11. Restai — Sises; 12. Slogan — Et.

■ **Verticalement:** 1. Dissipateurs; 2. Enoua — Ma — Se; 3. Sil — Moelles; 4. Eté — Néants; 5. Si — Piedestal; 6. Panique — Io; 7. Elu — Mais; 8. Ruile — Envasa; 9. Ange — Anne — In; 10. Nier — Etêtes; 11. Or — Levée; 12. Elancera — Est.

Notes agricoles

Ontario produit 188 millions de livres de tabac tandis que la récolte de la plante à Nicot dans le Québec, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie-Britannique est de l'ordre de neuf millions de livres.

* * *

Au 1er juin, selon le relevé effectué par les statisticiens fédéraux, il y avait 81,655,000 sujets de la basse-cour sur les fermes du Canada. Cette population est inférieure de 1% de celle de 1958 à la même date. Sur ce nombre d'oiseaux on relève 73,510,000 de poules et de poulets.

* * *

Les Canadiens ont mangé 133.3 livres de viande par tête ou 3% moins que l'an dernier. On impute cette baisse à une diminution de consommation de boeuf et de veau.

* * *

Pour les premiers six mois de 1959, les ventes de machines aratoires ont augmenté d'environ 28%. La valeur globale s'établit à $104,915,000 contre $81,641,000 l'an dernier. Durant la première moitié de 1958 l'augmentation des ventes de tracteurs avait été de 12,586 pour atteindre 14,487 en 1959.

En Saskatchewan

Tous au Congrès de l'A.C.F.C.

Pas d'excuses! . . .

Tous les cercles paroissiaux sont représentés!
Toutes les paroisses y participent activement!
Tous les commissaires y sont!
Tous les papas et mamans s'y intéressent!
Beaucoup déjà nous disent qu'ils y viennent!

Et vous? . . .

Les 25, 26 et 27 octobre, à Gravelbourg, donc!

(Communiqué)

Assurons par notre présence le succès de notre Congrès général des 25, 26, 27 et 28 octobre, à Gravelbourg

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

RIEN QUE SON COEUR

par LÉO DARTEY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 2

Paralysée par la timidité et la crainte de commettre une maladresse, elle fit quelques pas dans le hall et ses petits talons claquèrent, hors du tapis d'Orient, sur une précieuse mosaïque ancienne. Le bruit appela l'attention d'un domestique, qui, correct et stylé, sortit d'une pièce voisine.

— Mademoiselle désire?

— Je suis la nouvelle secrétaire de Monsieur, articula-t-elle avec peine en ramassant sa petite valise posée là tout à l'heure. Pouvez-vous m'indiquer la chambre qui m'est destinée?

D'un long regard surpris, il enveloppa la silhouette gracile. La jeune fille comprit qu'on ne devait pas avoir l'habitude de voir évoluer des secrétaires de ce modèle dans la pénombre austère du manoir de Kersac.

Ce regard, après l'accueil étrange du maître lui fit mal augurer de l'avenir. Il semblait dire, avec une malice goguenarde: "Toi, ma petite, tu ne feras pas long feu ici!" Et elle frissonna un peu, saisie soudain d'un froid inexplicable. Correct, cependant, il s'inclinait:

— Si Mademoiselle veut me suivre.

Débarrassée de sa valise, elle suivit machinalement l'homme qui montait deux étages devant elle, puis suivait un long couloir et, enfin, ouvrait la porte d'une pièce dont il allumait le lustre électrique.

Le coeur battant à la pensée que c'était là désormais qu'elle allait vivre, la petite secrétaire entra derrière lui. Mais elle demeura comme stupéfaite, immobile et sans voix, figée à la même place, avec des yeux incrédules, tandis que le domestique se retirait silencieusement après avoir déclaré qu'"on sonnait trois coups pour le dîner et que Monsieur tenait à l'exactitude".

Ce fut en entendant le bruit sec de la porte qui se refermait qu'elle reprit conscience nettement de ce qui lui arrivait.

Alors, elle promena un regard affolé et plein de désespoir.

"Ainsi, c'est ici qu'il va me falloir vivre désormais! Toujours! toujous! Ici . . ."

Encore une fois, elle parcourut la pièce du regard et, avec un navrement infini, elle répéta: "Ici . . ."

Ce n'était pas que la chambre fût trop inconfortable, ou qu'elle eût souhaité, espéré follement un appartement trop luxueux pour sa situation subalterne. Mais la plus modeste mansarde, aux murs peints à la chaux, au petit lit de fer étroit, lui eût semblé plus accueillante que cette grande pièce austère et si sombre, qu'il fallait un moment au regard pour s'y accoutumer et en détailler le mobilier sévère.

Un lustre très simple, mais dont la clarté était tamisée par un épais abat-jour vert, diffusait la lumière sur des meubles d'acajou datant de Louis-Philippe et sur un papier au dessin cachemire, de tons verdâtres et bruns.

Sur le lit, placé en coin, sur les fauteuils, sur le guéridon, une étoffe assortie à la tapisserie absorbait toute la lumière ambiante par ses tonalités sombres. Une armoire à portes pleines faisait pendant à une bibliothèque, exhibant derrière un grillage de cuivre les rideaux de lustrine verte chère aux vieux archivistes de province. Entre deux fenêtres, un bureau surmonté de casiers à l'ancienne mode supportait une lampe massive, à l'abat-jour vert également.

"Un véritable nid pour rat de bibliothèque", constata la jeune secrétaire, navrée.

Mais ses yeux se posèrent sur le parquet étincelant sur lequel étaient disséminés des petits carrés de tapis. Et, aussitôt, la gaieté de ses vingt ans reprenant ses droits, un éclat de rire jaillit dans la pièce austère dont les vieux meubles semblèrent scandalisés.

"Et il y a même les patins chers à mon arrière-grand-mère! s'écria-t-elle, prenant subitement son parti de rire de cet ameublement suranné. Dire que j'aimais tant à m'en servir quand j'étais petite et quand j'allais chez marraine! Je me souviens comme je patinais dans les longs couloirs éblouissants, en mettant au goût des circonstances le charmant refrain de Véronique . . .

De-ci, de-là . . . cahin-caha
Va patine, va trottine . . .

Instinctivement, elle avait fredonné les premières mesures; mais sa voix, soudain, buta sur un noeud d'angoisse, s'éteignit sur ses lèvres tremblantes.

C'est que, tout en déballant ses légers bagages, ses yeux venaient de se poser sur un long carton plat, tout blanc et noué de rubans de moire, blanche aussi, qui reposait, bien à plat, au fond de sa mallette.

Une buée de larmes ternit brusquement le beau regard d'azur, et ce fut avec des gestes las, mélancoliques, et cependant presque religieux, qu'elle prit le carton et le transporta sur une planche de l'immense armoire.

Un long moment, droite et les épaules basses, elle le contempla d'un air désespéré, puis, avec mille précautions, elle disposa au-dessus des corsages, du linge, de telle façon qu'on ne pût l'apercevoir en ouvrant l'armoire.

Quand elle fut assurée qu'il était parfaitement dissimulé à tout regard indiscret, elle acheva rapidement de ranger ses vêtements, à vrai dire, bien trop au large dans cette vaste armoire qui restait aux trois quarts vide.

Puis, pour fuir l'aspect désolant de ses pauvres affaires qui semblaient aussi perdues et désorientées qu'elle-même, elle fit une toilette rapide. Mais quand elle voulut s'assurer que sa robe tombait bien, elle dût avoir recours au petit cabinet de toilette voisin et dont le lavabo surmonté, lui, d'un de ces objets indispensables à la toilette féminine, mais réduit à la proportion d'un miroir à raser à trois faces dans lequel, à grand-peine, elle pouvait voir sa tête tout entière. A part cela, pas une glace dans la chambre! Cette nouvelle constatation, comme la découverte des patins tout à l'heure, réveilla le sens critique et la bonne humeur de la secrétaire. Un sourire vint éclairer et rejeunir encore son mince visage précocement mûri par une expression douloureuse.

Mais, en apercevant dans le miroir à trois faces ce sourire qui rendait plus bleus ses yeux aux longs cils sombres, qui animait l'ovale affiné de son visage au teint clair mais d'une pâleur unie et un peu souffrante, qui avivait le rouge naturel presque trop vif de ses lèvres bien ourlées, elle se sermonna gaiement:

"Heu ma petite, voila un sourire bien déplacé dans la nouvelle situation et son cadre sérieux! Il faudra éteindre un peu la lumière de ces yeux-là, et enfouir celle de tes insolents cheveux dans une résille sombre si tu ne veux pas sembler indécente de clarté parmi ces vieilleries poussiéreuses! Je crois même qu'un tablier et des petites manches de lustrine noire, avec de grosses lunettes, ne seraient pas de trop pour t'assortir un peu au mobilier. Pas de jeunesse déplacée ni de lumière choquante, s'il te plait! Tous ces meubles semblent te le crier. Kersac n'est pas un séjour de plaisance, ne l'oublions pas. D'ailleurs, si j'en étais tentée, parfois, pendant la journée, dans le bureau luxueux et élégant de mon "patron", ma chambre serait là pour me rendre au juste sentiment de ma situation, le soir venu!"

Un long moment, elle brossa avec rage ses admirables cheveux d'un blond doré, ambrés, par places, de coulées d'or plus foncé, et qui s'entêtaient à briller malgré la couche invraisemblable de gomina dont elle venait de les couvrir pour refréner toute ondulation rebelle.

Puis, elle les glissa dans une résille de soie marron qui achevait d'en atténuer l'éclat. A défaut de petites manches de lustrine noire et de tablier austère, sa robe toute noire, simple, sans garniture aucune, quoique d'une coupe certes trop élégante pour une secrétaire modeste, achevait de donner à la mince silhouette un peu du sérieux qui lui était nécessaire.

"Là, fit-elle, satisfaite, à défaut de lunettes je n'ai qu'à tenir les cils baissés, et me voici vieillie de dix ans au moins! Ce qui n'est certes pas fait pour déplaire à mon maître, si j'en juge par son accueil!"

CHAPITRE III

Mlle Vincent tricotait dans le salon, en attendant que le diner fût prêt, ainsi que chaque soir.

Elle leva sur son neveu qui entrait le doux regard de ses yeux au bleu passé, qu'adoucissaient encore les bandeaux blancs légèrement crêpelés.

— Michel, bonne journée? Te voici bien en avance, ce soir: le premier coup n'a pas encore sonné.

Elle constatait, de son oeil affectueux et vif, la mine soucieuse et peut-être encore plus sceptique du romancier. Mais, accoutumée à son humeur changeante et autoritaire, elle se gardait bien d'y faire allusion.

De lui-même, Vincent laissa éclater son mécontentement en se jetant dans un fauteuil en face d'elle.

— Bonne journée? Ah! oui, parlons-en! Votre Lureau m'a joué un joli tour, ma tante!

Elle posa son tricot, assura ses lunettes sur son nez d'un petit coup sec et demanda sur un ton amusé:

— Et quel tour a-t-il pu te jouer, "mon Lureau"?

— La plus stupide qui soit! Au lieu de m'envoyer un secrétaire, il m'expédie une femme, et quelle femme! Une gosse, ma tante, une enfant de vingt ans à peine . . . et qui en parait quinze . . . qui devait jouer à la poupée l'année dernière et qui va me commettre toutes les étourderies possibles et impossibles!

Mademoiselle eut une moue indulgente.

— Ce n'est pas si sûr . . .

— Comme, s'indigna-t-il, mais est-ce qu'une femme est capable de faire quelque travail avec sérieux, de collaborer à une oeuvre comme la mienne avec application et utilité? Vous connaissez mon opinion là-dessus.

— Oui, fit-elle, paisible et souriante, elle est profondément injuste.

— Jamais de la vie! Il va sans dire que j'exclus de cet ostracisme les créatures de dévouement comme vous, ma tante, qui, à force de dévouement et d'abnégation, deviennent insexuées, mais les autres . . . celles qui subissent la loi commune, ne sont que des petits animaux futiles et plutôt nuisibles, même quand elles ont atteint l'âge de raison! Et celle qu'on m'envoie n'est qu'une gamine, je vous le répète, une enfant; qu'est-ce que vous voulez que je fases avec ça?

La porte s'ouvrit sans bruit, juste à ce moment, et, debout sur le seuil, la jeune secrétaire reçut la phrase méprisante en plein visage.

Elle eût pu, peut-être, douter encore qu'elle s'adressât à elle, mais le petit cri désolé de Mlle Vincent, et la rougeur brusque, la contrariété visible de son neveu, qui se levait vivement d'un geste envoyant bien loin le fauteuil, étaient assez éloquents pour la fixer à ce sujet.

Mais, préparée à toutes les avanies, raidie dans une cuirasse de résignation, elle frémit à peine et abaissa simplement avec vivacité ses longs cils sombres sur l'éclair bleu de son regard.

Immobile, dans une attitude modeste, elle demanda simplement, d'une voix à peine intelligible tant elle était étranglée par l'émotion:

— J'avais cru entendre le second coup de cloche du diner . . . Si je suis en avance, excusez-moi.

Elle faisait un mouvement de recul. Mlle Vincent se précipita vers elle, les mains tendues, envoyant rouler son tricot sur le tapis.

— Mais non, mais non, ma chère petite, dit-elle avec la spontanéité de son coeur charmant, désolée par la malencontreuse sortie de son neveu. Ne vous sauvez pas! Nous seront enchantés, au contraire, de profiter de ces quelques minutes de grâce pour faire connaissance avec vous avant le diner.

(à suivre)

Au congrès de Gravelbourg

CHERCHEZ LA FEMME...

"Cherchez la femme . . .", dit le dicton. Eh! oui, c'est la réponse à un grand nombre de questions.

En effet, la femme porte de lourdes responsabilités. La mère de famille surtout. L'avenir de ses enfants, le sort de toute sa famille dépendent d'elle dans une très large mesure, sinon entièrement.

Son influence est prépondérante dans tous les domaines.

Dans le domaine économique, par exemple, elle joue un rôle considérable. Elle dispose, en effet, de la quasi-totalité du budget familial et, selon que, pour satisfaire les besoins de sa famille, elle fréquentera des établissements canadiens-français ou d'autres, ceux qui auront sa clientèle progresseront tandis que les autres péricliteront.

Canadienne française, elle doit favoriser les siens. Sinon, par son exemple, elle manque à son devoir de première éducatrice. Non seulement, elle y manque, mais elle ne le comprend pas. Il n'y a que les Canadiens français pour faire un Canada français prospère. Et, pour qu'il en soit ainsi, les mères canadiennes-françaises doivent nous donner de vrais petits Canadiens français, les élever comme tels, pour qu'ils pensent en Canadiens français, grandissent et vivent en Canadiens français.

Ils ne seront pas seulement des porteurs d'eau ou des scieurs de bois, autrement dit des employés mais des patrons, des marchands, des industriels, des professionnels, etc., en un mot des chefs conscients de leurs responsabilités et de leurs obligations et capables d'y faire face.

Concrétisation

C'est le papa qui est le chef de la famille. Mais, comme il doit aller travailler la plupart du temps à l'extérieur et ne peut voir à tous les détails administratifs de la maison, il laisse beaucoup d'initiative à la maman. Celle-ci est, en quelque sorte, son premier ministre . . . C'est pourquoi son action, constante à la maison dans tous les détails, est si importante.

Ce sont nos mamans qui nous ont donné la vie. Ce sont nos mamans qui assureront la survie de la nation, si elles n'oublient pas qu'elles sont des Canadiennes françaises elles-mêmes, si elles jouent bien dans leur foyer le rôle qu'elles doivent jouer selon la nature et selon la grâce. Le blé produit du blé, le rosier donne des roses, pourquoi un foyer canadien-français ne donnerait-il pas des Canadiens français?

Pourquoi nos grands-mamans, nos mamans, nos filles se désintéresseraient-elles de la cause pour laquelle l'ACFC se démène depuis près d'un demi-siècle? Pourquoi n'assisteraient-elles pas leurs maris, leurs fils au sein de l'ACFC, de l'ACEFC, de l'AFCIS, de Foyer-Ecole, soit comme patriotes ardents, ou commissaires zélés, ou professeurs sans peur ni reproche, ou parents convaincus à tous points de vue?

Pourquoi n'insisteraient-elles pas pour assister elles-mêmes au congrès de Gravelbourg du 25 au 28 octobre? Pourquoi n'y entraineraient-elles pas un grand nombre à leur suite?

Et alors vitement viendra le jour où un nombre toujours plus grand pourra dire du fond du coeur: "Merci, maman, merci infiniment de m'avoir élevé en Canadien français".

COMMUNIQUE.



L'on voit ci-dessus Mlle Julia Vianney, âgée de 87 ans, de Dover, Mass., descendante de la famille de saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, qui était le cousin de son grand-père. Mlle Vianney et son frère, Auguste, et sa famille, aussi de Dover, sont les seuls "parents" du Curé d'Ars aux Etats-Unis, dit-on. (Photo NC)

Les enfants ne voient pas toujours la vie en rose

Le spectacle de la vie se présente aux enfants sous un miroir déformateur. Ils s'émerveillent de simples plaisirs quotidiens, de la même façon qu'ils s'exclameraient en regardant à travers un kinétoscope, éblouis par le miroitement des couleurs. Par contre, les moindres contrariétés et petits chagrins leur apparaissent sous une lentille grossissante.

Pour bien comprendre les enfants, il faut se rappeler l'importance que prennent certains détails à leurs yeux. Des menus défauts, insignifiants aux yeux des adultes, font le malheur de certains enfants. Pour se mettre au niveau de pensée de leurs tout-petits, les parents devront en quelque sorte redevenir enfants. Avec un bagage de souvenirs et un vif sens de l'observation, la tâche n'est pas tellement compliquée. Voyons, ne nous rappelons-nous pas, par exemple, d'avoir été la risée de nos jeunes camarades, parce que "maman" nous forçait à porter un bonnet chaud, mais d'apparence "bébé"?

L'enfant manifeste, dès les premiers mois de sa vie, de fortes tendances à imiter. Aussi, quelques années plus tard, ne tient-il pas à se distinguer. Son esprit imitateur le porte à vouloir paraitre comme les autres enfants et à agir comme eux. Il peut donc se sentir malheureux, simplement parce qu'il lui manque une incisive, parce qu'il a les cheveux "rouge carotte" ou encore à cause de son poids très au-dessus de la moyenne.

Quand on se moque trop souvent de lui, parce que sa figure est tellement rousselée qu'elle semble rouillée, le garçonnet ou la fillette peut devenir gêné, embarrassé, au point de souffrir quelque temps plus tard d'une maladie nerveuse.

La maman doit voir à ce qu'on ne ridiculise pas un enfant très sensible. S'il se sent "à part", simplement parce qu'il porte des lunettes ou qu'il a les cheveux trop bouclés, il faut agir comme si rien n'était. Votre bon gros Robert semble peut-être s'accommoder des railleries, mais ne vous fiez pas à son air résigné. Il en souffre sans doute intérieurement.

Une chroniqueuse américaine, Toni Taylor, a conseillé aux mamans de ces enfants de discuter franchement de la question avec eux. Elle ajoute qu'il est d'une extrême importance que les bambins ne se sentent pas un spécimen rare, au moins aux yeux de leur mère. Devant une attitude compréhensive, ils acquerront une certaine confiance en eux-mêmes.

Ne vous désolez donc pas de voir votre fiston aplatir ses jolies boucles blondes avec force brillantine, quand il part pour jouer avec ses camarades. Et ne manifestez pas d'étonnement si votre fillette de constitution délicate acquiert soudainement un appétit féroce. Ils désirent "être comme les autres".

D'ailleurs, leur adolescence sera à peine terminée que s'affirmera leur personnalité. En ce jeune homme aux lunettes à monture noire, la maman regrettera parfois le petit garçon qui accourait autrefois en larmes vers elle, parce qu'on l'excluait de jeux d'enfant . . .

T. L.

Petits conseils

Avant de faire frire le bacon du déjeuner, enlevez la couenne et passez chaque tranche dans de la farine; puis faites les frire ou griller rapidement. Cela empêche la graisse de fondre et donne un meilleur goût au bacon.

La poudre à pâte joue un rôle très important dans une recette, même si au point de vue quantité elle ne constitue qu'une partie minime des ingrédients. Jusqu'en 1850, la ménagère devait employer des levains de fabrication domestique et le risque était grand, car des proportions mal calculées pouvaient conduire à l'échec. La cuisinière moderne n'a plus cette préoccupation.

Une paire de ciseaux est toujours très utile à la cuisine. Vous pouvez vous en servir pour couper les feuilles de laitue, les raisins, les figues, pour préparer les poulets, les pamplemousses, et pour beaucoup d'autres choses qu'une ménagère intelligente découvrira tous les jours.

Les dessous tricotés durent plus longtemps si on évite de les repasser. Il faut les étirer tout simplement et les laisser sécher à leur forme.

Des fêtes chrétiennes

Octobre! Il n'est pas trop tôt pour penser à la grande fête de Noël et aux bienfaits spirituels qu'elle doit nous apporter. Ces bienfaits n'excluent pas les autres. L'Eglise est loin de s'opposer aux cadeaux que se font alors parents et amis, mais elle veut que ces cadeaux ne fassent pas oublier ceux, bien supérieurs, que nous apporte la naissance de Jésus.

Un catholique doit même se préparer, durant les jours qui précèdent la célébration de cette naissance, en suivant la liturgie de l'Eglise, telle qu'elle est indiquée dans son missel ou dans le "Prie avec l'Eglise", à bénéficier largement des grâces que nous apporte la venue en ce monde de notre divin Sauveur.

Cette préparation, les parents et les éducateurs doivent aussi voir à ce que leurs enfants la reçoivent, suivant leur âge, et bénéficient eux aussi des grâces divines attachées à ce grand événement.

Manteaux et costumes d'automne

Les manteaux d'automne sont tour à tour étroits, amples, tailleurs, mais avant tout c'est la garniture de fourrure qui le caractérise. Le manteau classique ou Chesterfield marque le pas à cause de sa silhouette élégante et bien taillée.

Les manteaux enveloppants ont inspiré bien des créateurs et à celui-ci on a ajouté la ceinture qui le rend spécialement confortable pour les intempéries.

Si le manteau est ample et non ceinturé, c'est avec des plis qu'il sera appuyé au dos. La coupe ovale ou cocon que l'on a connu l'an dernier est complètement disparu de la scène de la mode.

L'importance de la fourrure se fait sentir partout. Tout le monde animal a été convoqué pour fournir ici un collet, large et toujours plus large, ici des poignets, là une doublure pour tous les genres de manteaux. Pour garder l'apparence de fourrure, on emploie aussi des fourrures synthétiques pour les doublures.

Pour souligner la largeur des épaules, à part le large collet, on soumet le corsage du manteau à différentes variations.

Comme la mode préconise spécialement la manche bouffante à l'épaule pour la robe, on aura prévu plus d'ampleur dans la manche du manteau. Mais pour celles qui n'adapteraient pas ce nouveau style, il y a aussi des manches de coupes régulières tant dans le manteau que dans le costume.

Toujours pratique, le manteau réversible fait une nouvelle offensive et on le voit dans des tissus de laine doublé de tissus synthétiques ou de fourrure.

Les mohair, cashmere, velours sont mélangés à la laine et offrent des textures intéressantes. Les tweeds, worsteds contribuent avec avantage à la ligne tailleur toujours appréciée.

Le guide — Et voici la célèbre Tour penchée de Pise . . .

Le touriste (à sa femme) — Voyons! Pise? . . . Non, ce n'est pas le nom de notre architecte et cependant ça semble être le même travail!



Q. — Doit-on envoyer des cartes de souhaits de Noël et du Nouvel An à des personnes en deuil? Celles-ci en envoient-elles? Merci de vos bons conseils. — GERTRUDE.

R. — On vend dans le commerce des cartes spécialement destinées aux personnes qui sont attristées par un deuil récent, mais je préfère qu'un mot personnel soit adressé aux gens dont la joie des Fêtes est obscurcie par l'absence d'un être cher. Lorsqu'on a subi un deuil récent, de moins d'un an, on n'envoie pas de cartes de souhaits, on se contente de remercier, sur carte blanche, ceux qui nous en envoient.

* * *

R. — **A MME X. X., de C.-B.** J'espère que vous reconnaitrez votre signature, chère Madame, car il m'est impossible de publier la lettre. Elle contient des détails trop intimes. Veuillez croire que vous avez toute ma sympathie. Je vous plains d'avoir à passer votre vie avec un homme vicieux. Vous me dites qu'il aime ses enfants. Les aime-t-il d'une façon normale? Il faudrait en être certain. Je comprends très bien qu'il vous soit plus facile de vous adresser à une parfaite étrangère plutôt que d'aller voir votre curé, mais croyez-moi, c'est lui seul qui, après avoir été mis au courant de toute votre triste histoire, saura vous conseiller. Il faut lui faire confiance, et si vous vous sentez trop gênée pour lui parler, écrivez-lui comme vous l'avez fait. Il viendra probablement vous voir, ou vous demandera de passer au presbytère. Votre situation est des plus pénibles et la morale de vos enfants est peut-être en danger, mais n'allez pas quitter la maison avec eux.

Si votre curé juge que vous devez laisser votre mari, il vous dira ce qu'il faut faire au point de vue religieux. Ensuite, avant de laisser votre foyer, consultez un avocat qui saura protéger vos droits légaux et ceux de vos enfants. Sans doute le prêtre aura un entretien sérieux avec votre mari. Qui sait s'il ne le persuadera pas de changer de vie. Ne tardez pas. Agissez tout de suite. Il y va non seulement du bonheur de votre famille, mais peut-être du salut de l'âme de votre mari. Vous avez peut-être dans votre parenté ou parmi vos amis, un prêtre que vous connaissez bien et qui vous intimiderait moins. Confiez-vous à lui si vous le préférez. Votre mari est bien à plaindre: certains de ces malheureux ne sont pas tout à fait responsables de leurs actes, d'autres sont vraiment méchants. Continuez à prier comme vous le faites, et faites prier vos enfants, leur disant qu'il faut qu'ils vous aident à obtenir une très grande grâce. Vous pourrez ainsi sauver votre famille.

J'espère que les quelques conseils que je viens de vous donner vous seront utiles et que vous obtiendrez de l'aide. Vous comprenez, n'est-ce pas, que je ne pouvais pas reproduire votre lettre. Vous n'êtes malheureusement pas la seule à être affligée de la sorte et je vous offre, ainsi qu'à vos compagnes, toute ma sympathie. Bon courage.

* * *

Q. — A l'occasion des noces d'argent de nos parents, nous voulons leur présenter une bourse. Serait-il mieux de l'offrir sur un plateau d'argent ou de main en main? ENFANTS GENEREUX.

R. — En principe les domestiques ou les garçons de table se servent d'un plateau. Entre gens de la même famille ou du même groupe social, on offre un cadeau de main en main. Vous pourriez placer la somme d'argent dans un joli porte-monnaie et le faire présenter par un des plus jeunes enfants de la famille. Mais comme c'est une fête qui ne réunit que la proche parenté ou les très intimes, il n'existe pas de règles d'étiquette à ce sujet.

* * *

Q. — Mon ami voudrait m'emmener pour un petit voyage de fin de semaine aux Etats-Unis. Nous partirions en automobile avec une amie et son fiancé. Or, mes parents ne veulent pas que j'accepte. Que faire pour les convaincre? Merci. — VOUS ETES A LA MODE VOUS!

R. — Pas à ce point, ma petite, et votre compliment ne me flatte pas. N'allez pas compter sur moi pour obtenir le consentement de vos parents dans la réalisation de ce projet. J'ai l'impression que vous êtes très jeune, moins de dix-huit ans sûrement. Si vous étiez un peu plus âgée, accompagnée d'un couple marié, sérieux, ou de votre soeur ainée, passe. Mais vous voyez cela d'ici: laisser partir ensemble quatre adolescents pour aller passer une fin de semaine au loin, où il leur faudra coucher dans des hôtels, etc.? Voyons, vous savez bien que cela ne convient pas du tout. Non seulement vous pouvez avoir un accident dont la publicité vous sera dommageable, mais vous pouvez être entrainée en des aventures que vous regretterez toute votre vie. Votre ami, ivre de liberté, sinon de boisson ou de bière, peut se transformer du tout au tout rendu loin de chez vous. Ne prenez pas ce risque. Si vous alliez à quelques milles seulement, chez des amis ou des parents qui vous attendraient, cela pourrait se permettre lorsque les gens concernés offrent toutes les garanties de respectabilité et de surveillance, mais pas dans le cas que vous me soumettez.

LOUISE.

Au service de votre minois

Il fut un temps où une jeune fille portant des lunettes ne pouvait être considérée jolie. Aujourd'hui, nombreuses sont celles qui peuvent à la fois porter des lunettes et être très belles, car elles ont découvert que la fatigue des yeux n'embellit pas, tandis que les lunettes peuvent le faire, en éliminant les plis et les cernes autour des yeux.

En outre, les lunettes donnent un air éveillé et intelligent, enlevant toute la tension des yeux. Pour celles qui en ont besoin, cet instrument précieux constitue un traitement de beauté, apportant une bienfaisante détente aux traits.

Les lunettes font maintenant partie de la personnalité au même titre que le maquillage, la coiffure, le chapeau et les accessoires. Il importe de choisir la forme de lunettes qui convient à la figure et est seyante en toutes circonstances.



Côtelettes de porc farcies

La viande de porc est très abondante au pays, cette année; c'est donc un bon aliment à mettre au menu sans grever votre budget. Nous vous suggérons aujourd'hui des côtelettes de porc farcies à l'étuvée, une recette délicieuse, différente et facile d'apprêt. Les côtelettes sont préalablement fendues jusqu'à l'os pour former une pochette, que vous remplissez d'une farce de mie de pain assaisonnée de sauge, de persil et d'oignon. Vous les faites ensuite braiser dans du café fort . . . un ingrédient qui peut faire des merveilles pour relever le goût d'un plat de viande! Servez-les avec des pommes de terres cuites au four, un légume chaud et une salade verte.

Côtelettes de porc farcies à l'étuvée

Donne 4 portions

- 4 côtelettes de porc épaisses
- 1 tasse de mie de pain déchiquetée
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ de c. à thé de sauge
- ½ c. à thé de mono-glutamate de sodium (facultatif)
- 2 c. à table d'oignon haché
- 1 c. à table de persil haché
- 1 oeuf légèrement battu
- 2 tasses de café fort
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1½ c. à table de farine
- ¼ de tasse de lait

Demander au boucher de fendre chaque côtelette jusqu'à l'os pour former une pochette ou vous déposerez la farce.

Déchiqueter la mie de pain; saupoudrer de sel, poivre, sauge, mono-glutamate de sodium s'il y a lieu, oignon et persil. Mélanger légèrement. Humecter avec l'oeuf légèrement battu. Remplir les pochettes des côtelettes avec cette farce, et fermer avec de la ficelle ou des brochettes. Faire brunir les côtelettes sur les deux côtés dans un peu de shortening chauffé; retirer le gras de la poêle. Verser le café autour de la viande (soit un reste de café, soit du café fraichement infusé ou préparé avec du café instantané); saupoudrer de sucre. Faire mijoter à couvert, tournant les côtelettes une fois, jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres — de ¾ à 1 heure. Au moment de servir, dresser les côtelettes sur un plat réchauffé et retirer la ficelle ou les brochettes. Déglacer le liquide de cuisson; lier avec la farine délayée dans le lait et faire cuire en brassant sans arrêt jusqu'à ce que la sauce soit épaissie et commence à bouillir. Couler la sauce et la verser sur les côtelettes.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 48—No 28

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

FAITES DE L'ARGENT en prévision des dépenses des Fêtes. Augmentez vos revenus et assurez votre avenir. Bons territoires disponibles dans votre entourage. Ligne connue, garantie et toujours en demande. Travail facile et payant. Demandez catalogue gratis.M. Bérubé, Dépt. (3) C.P. 38, Station C., Montréal-24.

UNE VENTE A L'ENCHERE sera tenue à l'école St-Joseph pour vendre ladite école (20' x 30'; 1½ étage), le terrain et la cage à charbon. Située sur S.W. ¼ 27-6-7. Suivra: vente du terrain de l'étable et des toilettes. Arrondissement St-Alexandre sur S.E. ¼ 13-7-7. Donnée à La Broquerie, par Adélard Fournier, sec.-très. 28-330-28C.

FERMIER DE 30 ANS DESIRERAIT CORRESPONDRE avec demoiselle de 21 à 30 ans qui aime la vie de campagne. S'adresser à Boite 326, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 28-326-28P.

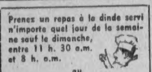
SI VOUS AVEZ DES ARBRES A FAIRE COUPER. Signalez: CEdar 3-6605. 25-280-28C.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. a.m.



au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un regal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La
"Norwood Jewellers"
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en francais et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente de 1959
chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 69c

PERSONNEL

VIEUX, FAIBLE, EPUISE APRES 40? Les tablettes toniques Ostrex aident des milliers à rajeunir. Seulement 69c. Toutes pharmacies.

INFIRMIERES LICENCIEES DEMANDEES
Excellentes conditions de travail.
Renseignements sur demande:
INSTITUT ALBERT PREVOST,
6555 ouest, blvd Gouin, Montréal 9, P.Q.
28-328-29C.

A LOUER — Norwood, Logis: 2 pièces pouvant servir comme 3 pièces. Réfrigérateur et "Rangette" inclus. Près autobus. Signalez: GLobe 3-1711. 27-312-28C.

A LOUER — Logis moderne: 4 pièces non meublées. Entrée et salle de bain privées. Eau chaude et froide. Près école et église. S'adresser à C.P. 177, Ste-Anne, Man. Téléphone: 88, sonnes 3. 28-335-28C.

A LOUER — St-Boniface. 2 logis. Un de 2 pièces au 2e étage et 1 de 3 pièces au 1er. Possession immédiate. S'adresser à 284, rue Notre-Dame, 2e étage. 28-336-30C.

A LOUER — St-Boniface, 439, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé: 2 pièces, 1er étage. Facilités de cuisine. Libre: fin octobre. Signalez: CEdar 3-1655. 28-327-28C.

A VENDRE — Manteau de "mouton" en bonne condition. Grandeur 18. S'adresser à 687, rue Langevin, St-Boniface. 28-329-29C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Signalez: CEdar 3-1583. 27-313-29C.

A VENDRE — Terrain: 463 acres et plus si désiré. Section: 27-8-4. Maison moderne. Eau courante. Toilette à l'eau. Bâtiments en bon état. S'adresser à Raoul Dumaine, Ile-des-Chênes. Téléphone: Lorette, 238. 28-337-32P.

ECOLE A VENDRE PAR SOUMISSIONS — Bâtisse: 18' x 28'. La soumission la plus haute ne sera pas nécessairement acceptée. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, sec., Ecoles consolidées, St-Jean-Baptiste. 28-331-29C.

A VENDRE — 11 milles de Gravelbourg. Belle terre: ¾ de section. Petite maison. $22,000. S'adresser à Paul L. Bonneau, Gravelbourg, Sask. 27-311-30C.

A VENDRE — Magasin général avec logement et autres bâtisses, un acre de terrain. Centre canadien-français. 23 milles de Prince-Albert. S'adresser à Mme Blanche Dubé, Albertville, Saskatchewan. 23-241-30P.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface. Bel édifice. Age: 10 ans. 2 étages. Logis: 5 pièces. Garage. Epicerie et bar-restaurant combinés. Signalez: CHapel 7-7388. 23-253-38C.

A VENDRE
Près basilique et Institut Collégial Provencher
St-Boniface — Maison: 1½ étage. 15 ans. Excellente condition. Grand salon; cuisine avec dinette. 2 bonnes chambres à coucher. Le haut servant de logis: 2 pièces, contenant poêle et réfrigérateur, peut aussi servir comme 2 chambres à coucher. Compteurs séparés au soubassement, ainsi que salle de récréation. Grand lot. Garage en construction. Prix raisonnable. Doit être vendu pour dimanche.
Appelez Mme Barry, GLobe 3-3664. 28-332-28C.

Corsetière Spencer
Corsets, gaines, soutiens-gorges, supports chirurgicaux pour hommes et femmes, faits sur mesure. S'adresser pour rendez-vous: Lillian Evans, 47, chemin Elm Park, St-Vital, CHapel 7-4507. 24-276-T.F.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-T.F.

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Propriétés immobilières
de tout genre — maisons blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO — Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue — Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

Davidson Monumental Co.
MONUMENTS — BORDURES
DESSUS DE FOSSE EN BETON
(réduction sur commandes d'hiver)
605, ave Harbison, Winnipeg
Téléphone.: LEnox 3-8418

Pour préparer les fêtes de la Confédération

WINDSOR — Le premier ministre Diefenbaker a exprimé l'espoir qu'une commission nationale, formée de représentants des provinces, préparera les fêtes du centenaire de la Confédération canadienne, fêtes qui auront lieu en 1967.

Le gouvernement fédéral demandera bientôt aux gouvernements provinciaux de lui faire part de leurs vues à ce sujet, a ajouté le premier ministre du pays.

Décision que le Vatican regrette

CITE DU VATICAN — Dans les milieux proches du Vatican, on regrette qu'une commission du Conseil mondial des Eglises, composée de protestants et d'orthodoxes, se soit prononcée en faveur de la limitation des naissances.

L'Eglise catholique a toujours condamné les pratiques anticonceptionnelles sous quelque forme que ce soit. Les autorités religieuses catholiques soutiennent que la seule formule permise pour limiter les naissances est, outre la continence, la méthode prenant pour base de calcul les périodes de stérilité de la femme.

SI VOUS DESIREZ TOUT COMPTANT pour votre maison, appelez Gus Fredette à SPruce 5-3363. Aussi A VENDRE maison avec comptant requis à partir de $500! 26-299-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, commerces, assurance. S'adresser à Fernando Champagne, 63, rue St-Pierre, St-Norbert. Téléphone: GLobe 2-0611. (Représentant pour Fort Garry Realty). 28-334-T.F.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5845. 22-385-T.F.

A VENDRE
St-Norbert — Bungalow en stuc: 7 pièces. 40' x 36'. 4 chambres à coucher. Lot 70' x 150'. Près église et école. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Egouts. Planchers: chêne, excepté cuisine et salle de bain. Titre clair. $13,000. Comptant: $6,000. Paiements faciles. Taxes $122. Possession: 15 novembre.
St-Norbert — Jolie petite maison: 3 pièces. Lot: 100' x 120'. Grand garage. Près église. Idéale pour couple âgé. $7,000. Comptant substantiel.
St-Norbert — Lot: 60' x 160'. Près église et école. Location idéale.
FORT GARRY REALTY
FERNANDO CHAMPAGNE
Tél.: GLobe 2-4573 — GLobe 2-0611
26-310-28C.

A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 8 pièces, en très bonne condition. Entrée privée. Chauffage: eau chaude, huile. Près école, magasin et transport.
St-Boniface — Maison: 6 pièces: 4 chambres à coucher. Grande chambre au soubassement. Chauffage: huile. Près école. Grand lot. Belle location. Possession: 1er novembre.
St-Boniface — Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: eau chaude, "stoker". Soubassement à grandeur. Garage. Taxes: $113.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Grand salon. Chauffage: huile. Garage. Possession immédiate.
Commerce d'épiceries, St-Boniface, avec logis: 5 pièces. Chiffre d'affaires mensuel: $10,000. Bonne location. Termes faciles.
Commerce d'épiceries, St-Boniface, avec 4 logis ayant revenu mensuel: $200. Chiffre d'affaires mensuel: $5,500.
S'adresser à
M. E. COLLETTE
312, rue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
28-333-38C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. $10,500. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Près basilique. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $70. Entrée privée. Chauffage: huile. Comptant substantiel requis.
St-Boniface — Rue Dugas. Bungalow: 5 pièces. Age: 3 ans. Grande cuisine et salon. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Titre clair. Prix: $12,500, à termes.
Norwood — Lyndale Drive. Maison: 2 étages, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger en forme de "L". Chauffage: huile. $18,000, à termes.
Norwood — Près Lyndale Drive. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher, plus une au soubassement. Salles à manger et de récréation. Chauffage: huile. Prix: $17,000, à termes.
Norwood — Près Holy Cross. Duplex: 8 pièces. Revenu mensuel: $70. Chauffage: huile. Garage. $14,500, à termes.
Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
26-302-28C.

A VENDRE
St-Boniface — Près Basilique. Cottage moderne: 4 pièces. $12,000.
St-Boniface — Près Basilique Maison 4 pièces. Garage $7,900.
St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces Près hôpital. Prix: $9,500.
St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 5 pièces. Chauffage à air forcé à l'huile. $13,400.
St-Boniface — Près basilique. Duplex moderne: 8 pièces. Chauffage: eau chaude, huile. $20,000, ou meilleure offre.
Norwood — Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Possession immédiate. $10,900.
St-Vital — Maison moderne: 4 pièces Grand lot. $7,400. Termes faciles.
Magasin général dans village prospère au sud-est de la Saskatchewan. Gros chiffre d'affaires. Idéal pour associés. Termes faciles.
Commerce d'épicerie — Près de Winnipeg. Bon chiffre d'affaires. Loyer $45.00 pour magasin et logis moderne $1,800 plus marchandises. Termes faciles.
Pour achat ou vente d'hypothèques perception de loyers ou paiements sur hypothèques rapport d'impot
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
28-301-28C.

M. Errick Willis, membre de la législature manitobaine pour le comté de Turtle Mountain, a démissionné cette semaine, gardant toutefois temporairement son poste ministériel. Officieusement, on s'attend à sa nomination prochaine comme lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Ancien chef du parti conservateur, M. Willis représente son comté depuis une vingtaine d'années et il a détenu dans deux gouvernements la responsabilité du ministère de la voirie. Il s'intéressa aussi vivement aux questions agricoles, ayant toujours exploité une grande ferme dans son comté.

A la suite de sa démission, le cabinet a fixé au 26 novembre la tenue de quatre élections partielles, soit dans les comtés d'Arthur, de Cypress, de Rhineland et de Turtle Mountain, la mort ayant privé les trois premiers de leurs représentants.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

L'assemblée du 8 octobre ne fut pas très achalandée. Beaucoup de sièges restèrent vacants. Il est vrai que nous jouissions ce soir-là d'une température exécrable. Que de vieux membres résidants, par exemple, du nord de la ville, ou encore de St-Vital, n'aient pas cru bon de se déranger en la circonstance, cela se comprend. Mais que penser des jeunes demeurant à deux pas du local? Mais soyons charitables et suspendons jugement.

Assemblée du conférencier

Tous se rachèteront, nous en sommes persuadés, en venant en foule à l'assemblée toujours intéressante du conférencier, le jeudi 22 octobre.

Déjeuner-communion

N'oublions pas également le déjeuner-communion du dimanche 25 octobre en l'église du Sacré-Coeur: messe et communion générale à 9 h., suivie du déjeuner. Efforçons-nous d'en faire un grand succès.

Le bon combat

A certains moments de la vie, tous ceux qui s'engagent dans l'apostolat, dans l'action catholique, ressentent des moments de découragement, soient-ils prêtres ou laïcs? Escomptant notre pauvre nature humaine, ceci n'a rien de surprenant. Malgré les déceptions amères, les doutes sur le travail accompli du passé, il faut savoir se resaisir en pensant à la grande récompense promise à ceux qui auront livé le bon combat. Courage donc, Chevaliers agissants, courage également aux timides et aux nonchalants. Tâchons de livrer le bon combat avec cran et franchise pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Eglise. Et que l'exemple nous vienne du plus haut ou du plus bas, souvenons-nous que "la fin ne justifie pas les moyens". Réfutons l'erreur et le mensonge fussent-ils employés même par nos subordonnés pour le plus grand bien de tous. Le bonheur et le succès, même temporels, n'est-ce pas là!

BISTOURI.

L'éducation des enfants n'est rien autre que leur acheminement vers le Christ.
Père GRATRY.

A l'Alliance Française

Le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., parlera de "Notre Héritage"

Dans la lignée des conférences qui approfondit un aspect de la vie canadienne au profit des membres de l'Alliance Française, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., parlera lundi soir de "Notre héritage franco-canadien". Originaire de la ville de Québec, ancien étudiant à Ottawa et ancien professeur en Saskatchewan, le rédacteur-adjoint de **La Liberté et le Patriote** compte sur cette précieuse expérience aussi bien que sur des années de lectures et de réflexions, pour faire ressortir concrètement quelques caractéristiques d'un Canadien français cultivé. Le sujet a été amorcé l'an passé par le R. P. Gontran Laviolette, O.M.I., qui a étudié surtout le Canada français démographique et historique.

Cette conférence se trouve dans le contexte de l'entente actuelle au pays par rapport à la contribution des deux cultures officielles au développement du canadianisme. En établissant de façon bien tranchée le cachet particulier de chaque culture, il semblerait plus facile d'en saisir l'harmonie et aussi les dissonances. On espère provoquer une conférence analogue par un Anglo-saxon, authentique francophone.

La conférence aura lieu, comme d'habitude, à l'University Women's Club, 54 rue Westgate, à 8 h. 30 du soir, pour les membres et les personnes intéressées. Un goûter suivra.

Le R. P. Bédard est né à Québec, dans la paroisse St-Sauveur, il y a 41 ans. Il a étudié d'abord au Petit Séminaire de Québec, qui a été fondé en 1663 par Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France. Il a obtenu son baccalauréat ès arts, son baccalauréat en philosophie et en théologie et sa licence en philosophie et en théologie à l'Université d'Ottawa, et plus tard sa Maîtrise ès Arts. Il a été nommé rédacteur-adjoint de **La Liberté** après avoir enseigné la philosophie pendant dix ans à la Maison des Etudes Oblates de Lebret. Directeur d'une revue familiale et missionnaire, il a aussi publié des brochures historiques, et, il y a quelques années "Terre de mes Aïeux", récit de voyage en France. Il a étudié sur place aussi la culture française en Nouvelle-Angleterre et en Louisiane.

Le marché français au Canada englobe 31.4% des consommateurs

MONTREAL — "Le marché français n'est pas limité à la province de Québec", a expliqué Gerry St-Denis, l'organisateur du "French Market Month"; cette manifestation, patronnée par le Publicité-Club de Montréal, se déroule du 28 septembre au 24 octobre.

"Certes," a ajouté M. St-Denis, "ce marché est représenté principalement dans le Québec, mais il a, un peu partout au Canada, des ramifications qui prennent de plus en plus d'importance".

Le Québec est une province de langue française surtout et il est normal de s'adresser à ses habitants dans leur langue maternelle. C'est un facteur qu'il importe de ne pas négliger dans tout programme de vente et de publicité.

En Ontario, il existe trois marchés français distincts, situés dans l'est, le nord et le sud-ouest de cette province. On ne sait en général pas qu'il y a pratiquement autant de personnes d'expression française en Ontario (550,000) que de personnes d'expression anglaise dans le Québec (600,500).

Dans les quatre provinces Maritimes, 321,000 habitants sont des Canadiens français, et dans les provinces des Prairies il y a 176,000 personnes d'origine canadienne-française.

En tout, un tiers environ du marché canadien (31.4%) est d'expression française et 28.2% du pouvoir d'achat de tout le pays est entre les mains des Canadiens français.

Si le coeur du marché français se trouve dans la province de Québec, il est évident que ce marché s'étend bien au-delà du Québec, et pratiquement d'un océan à l'autre, puisqu'il existe une population d'expression française de plus d'un million de personnes en dehors de la province de Québec.

En patronnant le "French Market Month", le Publicité-Club de Montréal désire faire mieux connaître et comprendre les marchés français du Canada. De plus, une semaine complète d'activités spéciales marquera, du 19 au 24 octobre, le point culminant du Mois du Marché Français; elle a pour but de familiariser le grand public avec le rôle important de la publicité et de le renseigner sur le travail accompli par les publicitaires.

Au Sacré-Coeur

Hommes

Le dimanche 18 octobre, après la messe de midi, les hommes de la paroisse sont invités à une réunion au sous-sol de l'église.

Notre-Dame de Fatima

Le dimanche 18 octobre marquera l'anniversaire de la première visite de la statue de Notre-Dame de Fatima dans nos familles de la paroisse. A cette occasion, une cérémonie aura lieu à l'église, à 3 h. p.m., pour les 170 familles qui se sont consacrées au Coeur Immaculé de Marie. Les autres familles de la paroisse sont également les bienvenues.

Nouveaux paroissiens

Il y aura une réception, le dimanche 25 octobre, à la salle Guertin pour les 100 nouvelles familles arrivées au Sacré-Coeur depuis un an. Ces familles recevront une invitation spéciale et des services appropriés leur seront offerts pour qu'elles puissent se rendre à l'invitation. Il y a bien d'autres familles récemment arrivées à Winnipeg ou déjà établies depuis un certain temps que nous n'avons pas eu le plaisir de rencontrer encore, à ces dernières comme aux premières s'étend cette invitation. Cette rencontre des nouveaux paroissiens avec les anciens resserront les liens de la grande famille paroissiale.

Club du Sacré-Coeur

Les élections des officiers du Club du Sacré-Coeur auront lieu le dimanche 25 octobre, à 3 h. p.m., au local du Club situé à 80, rue Lydia. Tous les membres sont particulièrement invités et se feront certainement un devoir d'être présents. Pour participer aux élections, il faut avoir sa carte de membre. Tout catholique de langue française peut devenir membre du Club du Sacré-Coeur et prendre part à ses diverses activités. Le Club est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 7 h. à 11 h. et le dimanche de 2 h. à 5 h. p.m. et de 8 h. à 11 h. p.m.

Ecole du Sacré-Coeur

Le 15 septembre, M. l'abbé A. St-Laurent, propagandiste de la Caisse Populaire au Manitoba, est venu rendre visite aux élèves. Il leur expliqua les avantages d'une Caisse scolaire. Les élèves très encouragés commencèrent cette même semaine. Un comité fut choisi parmi les élèves les plus avancés: président, Damase LaRoche; secrétaire, Lynda Desjarlais; gérant, Camille LaClare; assistant, Rose-Marie Juskow; deux surveillants, Jacques Courchaine et Ronald Maître.

Souhaitons que tous mettront en pratique l'esprit d'économie et que notre Caisse scolaire fera de grands progrès.

Cours de mariage canadien en Inde

Le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa vient de recevoir le premier exemplaire du Cours de préparation au mariage imprimé à Bangalore, Inde, par les soins du Service national de Préparation au mariage, en collaboration avec le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa. Le lancement et la diffusion des cours ont été confiés au Centre catholique de Bangalore sous la direction des révérends Pères Franciscains. Le R. P. Oswald Dijkstra en est le directeur.

Le Service jouit de l'encouragement et de la haute approbation de Son Eminence le cardinal Valerian Gracias, de Son Exc. Mgr Thomas Pothacamury, archevêque de Bangalore et de la Conférence Catholique des Evêques de l'Inde.

Le cours indien de langue anglaise est la 15e édition nationale du cours de Préparation au mariage publié par le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa en 1944 et qui jouit depuis lors d'une grande popularité tant au Canada qu'à l'étranger.

Le lancement des textes de langue anglaise sera suivi, d'ici quelque temps, de leur publication dans les principales langues de l'Inde. Travail considérable, en vérité, mais qui s'impose pour que le Service national indien de préparation au mariage atteigne toute la masse de la population chrétienne de ce vaste pays.

Venez et voyez l'entente que nous conclurons au sujet d'un nouveau **TRACTEUR CASE**
Vous ne pourrez jamais avoir un **CASEOMATIC** à moindre prix
V. R. DESHAYES, St-Claude
GARAGE DUMONT, Mariapolis
VERMETTE & FRERES, St-Jean-Baptiste
ELIE MOTORS, Elie
O. J. DUFAULT, Ste-Rose-du-Lac

Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Coupez ce coupon - Il a de la valeur
Donnez votre photo comme cadeau de Noël
Nous nous spécialisons dans les photographies d'enfants et les photographies "ensorcelantes"
1 photographie (8" x 10") seulement $2.98; prix régulier $9.50
PAUL CHARACH
ARTISTE PHOTOGRAPHE
Studio — 468, rue Main, près d'Ashdown
Pour un rendez-vous, signalez WHitehall 3-1186

APPRENEZ À CONDUIRE
Téléphonez aujourd'hui — Commencez demain
L'école SHERMAN AUTO DRIVING
Vous offre des leçons sur les grandes routes et les rues de ville, et aussi de stationnement parallèle, sous la direction d'instructeurs expérimentés et qualifiés. Elle loue des automobiles pour le temps de l'examen officiel. Prix: $5.50, la leçon de 2 heures, dans une automobile à changement de vitesse automatique ou à double contrôle. Plusieurs années de service à Winnipeg et au Manitoba.
Signalez SUnset 3-7525

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
Achetez les vôtres maintenant, au comptant ou par versements, à toute succursale de la Banque Royale
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Les pages **JAUNES**



. . . raniment les entreprises
Il n'y a aucune perte de temps . . . de longues randonnées en automobile . . . quand vous utilisez régulièrement les pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Tout service est à votre main. Vous n'avez qu'à consulter la liste alphabétique et voilà! Là se trouve la maison d'affaires, le produit ou le service dont vous avez besoin.

Votre MANITOBA TELEPHONE SYSTEM

